LES ORIGINES

DE

L'ÉGLISE D'ÉDESSE

ET

DES ÉGLISES SYRIENNES

PAR

J.-P.-P. MARTIN

Professeur à l'Ecole supérieure de Théologie de Paris



PARIS
MAISONNEUVE ET CH. LECLERC, ÉDITEURS
25, Quai Voltaire, 25

AMIENS
ROUSSEAU-LEROY ET Cie, Imprimeurs-Éditeurs
18, Rue Saint-Fuscien, 18.

1889

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE D'ÉDESSE

ET DES ÉGLISES SYRIENNES.

AVERTISSEMENT

Les pages suivantes ont été écrites à l'occasion d'une Thèse de maîtrise, passée à l'Ecole Supérieure de Théologie de Paris, sur les Origines de l'Eglise d'Edesse, le 7 juillet 1888.

Ceux qui les liront verront bien vite que je n'ai pas approuvé cette thèse, et que je ne l'aurais pas approuvée, si elle m'avait été soumise, à moins qu'on n'y eût fait de notables changements.

Je prie mes lècteurs de vouloir bien se rappeler cet avertissement, en lisant les pages suivantes, et de l'avoir toujours présent à la pensée.

La personne de M. Tixeront m'est très sympathique. J'ai pour lui beaucoup d'estime et d'affection ; mais ici il n'est pas question de personnes, il est question de principes.

Paris, le 25 Janvier 1889.

J.-P.-P. MARTIN.

Professeur à l'Ecole Supérieure de
Théologie de Paris.

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE D'ÉDESSE

ET DES ÉGLISES SYRIENNES (1).

Les premières générations chrétiennes nous ont laissé bien peu de souvenirs écrits ; elles ont travaillé, elles ont souffert, elles ont préparé, par leurs souffrances, leurs travaux et leur vie, les triomphes que les générations suivantes ont recueillis plus tard, mais elles n'ont presque pas songé à nous dire les événements qui avaient rempli leur existence. Elles ont dédaigné de nous raconter leur vie, ou elles n'en ont pas trouvé le temps. Voilà pourquoi nous ignorons ce que nous aurions tant aimé à savoir, et ce que nous sommes réduits à deviner. Les Évangiles, les Actes des Apôtres, une vingtaine de lettres ou de courts traités dogmatiques et moraux, c'est à peu près tout ce qui nous reste jusqu'au milieu du second siècle. C'est avec cela ou

(1) Richard Adelbert Lipsius, *Die edenische abgarsage kritisch untersucht*, Braunschweig 1880, in 8°. — *Die apocryphen apostelgeschichten und apostellegenden*. Braunschweig, 1883-1884, trois vol. in-8°. — Theodor Zahn, *Forschungen zur geschichte des Neutestamentlichen kanons und des Altkirchlichen literatur*, Erlangen, 3 vol. in-8°. — W. Cureton, *Ancient syriac documents relative to the earliest establishment of christianity in Edessa and the neighbouring countries*, Londres, 1864, in 4°. — G. Phillipps, *The doctrine of Addai, the apostle, now first edited in a complete form with an english translation*, London, 1876, in-8°. — L. J. Tixerant, *Les origines de l'Église d'Édesse ou la légende d'Abgare, étude critique suivie de deux textes orientaux inédits*. Paris, 1888, in-8°.

avec des documents postérieurs que nous devons reconstituer le passé et faire revivre pour nous le premier siècle de l'ère chrétienne.

C'est bien peu de chose ! — Oui, c'est peu de chose qu'un volume comme celui du Nouveau Testament, lorsqu'il s'agit de retracer l'histoire d'un siècle qui a opéré une aussi grande révolution et qui a laissé des traces si profondes ou si vivaces de son passage. Personne ne peut en disconvenir. Ce volume nous explique sans doute *pourquoi* le christianisme a pris possession de l'humanité, mais il ne nous dit aucunement, ou il ne nous dit que d'une manière très imparfaite, *comment* il a fait cette grande conquête. Et cependant, cette conquête est un fait, un fait vivant sous nos yeux, et ce que ce fait est pour nous, hommes du dix-neuvième siècle, il l'était déjà pour les hommes qui vivaient vers l'an 230 ou vers l'an 200. Vers l'an 200, il y avait des chrétiens, sinon des chrétientés, dans tous les pays du monde et les apologistes pouvaient écrire sans mentir que la voix de l'Évangile avait retenti jusques aux extrémités de la terre : *In omnem terram exivit sonus eorum.*

Par conséquent, le monde avait été antérieurement conquis ; le fait est certain, bien qu'il nous soit impossible de dire comment il s'est accompli, et nous aurions tort de le laisser nier ou contester sans protestation.

Nous vivons précisément à une époque où l'attention du monde civilisé se reporte vivement sur les origines chrétiennes, et, parce qu'on n'y trouve point toujours la clarté ou les détails circonstanciés qu'on désirerait, on va quelquefois jusqu'à révoquer en doute les faits généraux ou jusqu'à les nier résolument. On essaie de ramener le christianisme et sa diffusion à travers le monde aux proportions d'un simple fait humain ; on

s'efforce de montrer qu'il s'est répandu lentement, graduellement, à force d'efforts et surtout de temps, dans le monde Romain et au delà. La diffusion du christianisme n'a rien de merveilleux pour beaucoup d'écrivains de notre temps ; elle s'explique pour eux comme la diffusion de toute doctrine philosophique, et, d'ailleurs, pour beaucoup d'entre eux, le christianisme n'est pas autre chose. Des auteurs affirment sérieusement que le christianisme n'est pas sorti du monde romain durant le premier siècle ; et il y en a même qui le renferment dans les limites de la Palestine, de l'Asie mineure, de la Grèce et de l'Italie. Ce qu'il y a d'étrange, c'est de voir que ces idées sont acceptées même là où elles s'y attendaient le moins.

Pendant longtemps les Églises Syriennes avaient passé pour avoir une origine apostolique ou quasi-apostolique ; mais cette gloire leur est contestée à cette heure ; elles aussi subissent le rajeunissement qu'on revendique, au nom de la science, pour la plupart des chrétientés du monde. On a examiné leurs titres et on les a trouvés, ou faux, ou suspects, en tout cas, insuffisants. Par conséquent, on fait descendre la prédication du christianisme chez les Syriens jusques à la fin du second siècle. C'est tout au plus, si on consent à la laisser remonter jusques à l'an 150 (1).

Je me propose de discuter le problème des origines du christianisme dans les Églises Syriennes et de voir

(1) « L'histoire et la légende nous enseignent que l'Église d'Édesse a été fondée vers le milieu du second siècle, *mais ne remonte pas au-delà.* » Position IIIe de la thèse de M. Tixerant. D'après ce que cet auteur dit plus loin, l'Église d'Édesse a été la mère des Églises Syriennes, car il nous la montre « *essaimant à son tour, et donnant naissance aux chrétientés de Mésopotamie et d'Assyrie.* » *Les origines de l'Église d'Édesse*, p. 152.

s'il y a lieu de révoquer en doute l'origine apostolique de ces Églises. Le sujet ne manque ni d'importance, ni d'intérêt, ainsi qu'on va le voir.

I

J'ai dit plus haut qu'il nous restait peu de chose d'authentique sur la première diffusion du christianisme dans le monde. Les *Actes des Apôtres*, quelques épîtres, en particulier celles de saint Paul, voilà tout ce que nous possédons. Ce n'est certainement pas beaucoup, et cependant il faut encore retrancher à ces documents, car le titre de l'un d'entre eux, au moins, est peu exact. Les *Actes des Apôtres* ne méritent pas, en effet, de porter ce nom, puisqu'il y est à peine question des Apôtres, sauf dans les premiers chapitres, et que c'est, en réalité, moins une histoire des apôtres qu'une courte biographie de saint Paul, c'est-à-dire du treizième apôtre, de l'apôtre surnuméraire ou complémentaire.

Envisagés comme une biographie de saint Paul, les *Actes des Apôtres* laissent encore beaucoup à désirer, car plusieurs parties de la vie du grand prédicateur sont laissées dans l'ombre, notamment au commencement et à la fin ; et celles qui sont un peu mieux décrites le sont très incomplètement. Nous avons peut-être, dans le volume, les lignes générales de la biographie, mais nous n'y avons pas les détails, nous n'y avons pas, en particulier, ce que nous désirerions le plus connaître, la partie intime de l'existence de l'apôtre des Gentils. La lacune ne s'arrête pas là ; elle comprend aussi la vie publique, car il est évident qu'on nous laisse ignorer presque tout : projets, démarches, actes, paroles, œuvres accomplies, tout cela est passé sous silence,

où tout cela est résumé d'une manière si superficielle que nous ne pouvons pas prétendre avoir une vie de saint Paul. Sa vie privée nous est entièrement cachée et nous ignorons les quatre-vingts centièmes de sa vie publique. Pour reconstituer cette vie, nous devons recourir à l'imagination et deviner ce qu'on ne nous dit pas ou ce qu'on nous laisse simplement entrevoir. La divination et la reconstruction sont permises dans ce cas, parce qu'elles s'appuient sur de bons fondements, mais si on peut faire ici une place aux conjectures, il faut bien reconnaître que ces conjectures n'atteignent jamais, ou atteignent rarement les limites de la certitude.

Ce qui est certain en tout cas, et ce qui ne peut faire l'ombre d'un doute pour personne, c'est que les quatorze lettres de saint Paul et le récit des *Actes des Apôtres* ne représentent pas l'œuvre complète du docteur des Nations : son activité ne s'est pas renfermée dans ces étroites limites et le peu qui nous reste ne nous donne pas une idée adéquate de ce que saint Paul a dit, fait ou écrit. Nous n'avons, dans cette partie du Nouveau Testament, qu'un spécimen des discours, des lettres ou des œuvres de saint Paul ; nous pouvons dire, dans une certaine limite, que nous savons comment saint Paul parlait, écrivait et agissait, mais nous ne pouvons pas affirmer que nous sachions tout ce qu'il a dit, fait ou écrit.

Et cependant, malgré tout ce qu'il y a d'imparfait ou d'incomplet dans les *Actes des Apôtres* et dans les lettres de saint Paul, ces lettres et ces *Actes* nous donnent une idée très élevée de l'activité prodigieuse de cet homme. Il est intrépide et infatigable; le zèle des âmes le dévore et il ne recule devant aucun labeur, quand il s'agit de les sauver. Les voyages les plus longs et les plus pénibles semblent un jeu pour lui. Il les entreprend sans

hésiter, presque sans réfléchir ; il veut aller partout, prêcher partout le nom de Jésus-Christ, et c'est ainsi qu'en moins de trente-cinq ans il parcourt presque tout le monde romain. L'Arabie, la Palestine, la Syrie, le reste de l'Asie mineure, la Macédoine, la Grèce et l'Italie le voient et l'entendent tour à tour. Il a même formé le projet d'aller en Espagne et il l'a peut-être exécuté.

Ici se pose une grave question : saint Paul a-t-il été une exception parmi les Apôtres ou bien pouvons-nous supposer raisonnablement que ses collègues ont agi comme lui ? — Il ne nous paraît pas qu'on puisse hésiter entre ces deux hypothèses et nous n'avons pas l'ombre d'un doute que la seconde seule représente la vérité. Tous les Apôtres ont eu le zèle de saint Paul, tous les Apôtres se sont conduits comme lui ; tous les Apôtres ont parcouru le monde pour prêcher l'Évangile, et, si on peut établir entre le treizième Apôtre et les douze premiers quelque différence, c'est une différence de degré ou de quantité, nullement une différence d'espèce ou de genre. Saint Paul a travaillé plus que les autres Apôtres, si on le veut, « *plus ego* » (II *Corinth.* XI, 23) ; mais les autres Apôtres ont travaillé comme lui, autant qu'ils l'ont pu et ils se sont certainement efforcés de suivre ses exemples. La grande différence qu'il y a entre eux et saint Paul, c'est que saint Paul a travaillé dans le monde civilisé, en Asie, en Grèce et à Rome, tandis que les autres ont travaillé dans les pays barbares, dans des régions inconnues des anciens. La grande différence entre les douze Apôtres et saint Paul, est que saint Paul a eu un historien dans un de ses plus fidèles compagnons, dans saint Luc, tandis que les autres Apôtres n'ont eu que Dieu et leurs anges pour faire leur histoire.

La raison humaine, aussi bien que la raison chrétienne, refuse d'admettre que les douze Apôtres soient

demeurés tranquillement à Jérusalem, s'abandonnant aux douceurs de la contemplation ou du *far-niente* et laissant saint Paul porter seul le poids du jour et de la chaleur. Les Apôtres ont parcouru le monde, eux aussi, prêchant l'Évangile, annonçant Jésus aux hommes, travaillant, priant, aimant, souffrant et mourant pour leurs ouailles comme de bons pasteurs. Le fait est certain et il ne peut pas faire l'ombre d'un doute, bien que les preuves *écrites* ou *documentaires*, contemporaines des événements, fassent à peu près complètement défaut. Ce n'est pas, d'ailleurs, seulement une pure conjecture quoique légitime, car le seul titre de la lettre de saint Pierre nous apprend qu'il avait prêché, à lui seul, aux Juifs du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie (I *Petr.* I, 1) et nous savons, par ailleurs, qu'outre Jérusalem, il avait évangélisé la Judée, la Samarie et Antioche. Il n'y a pas, non plus, l'ombre d'un doute que Pierre n'ait évangélisé Rome et qu'il n'ait établi, dans cette ville, le siège du Souverain Pontificat.

Saint Paul ne fut donc pas une exception parmi les Apôtres. Les Apôtres ont fait ce qu'il a fait et nous pouvons leur appliquer, dans une large mesure, en tenant compte de leurs qualités personnelles, ce que l'histoire nous rapporte de l'Apôtre des Gentils, cela est certain, absolument certain.

Mais où les Apôtres ont-ils exercé les fonctions de l'Apostolat ? — Là-dessus, on ne peut pas répondre toujours d'une manière précise, non pas qu'il soit douteux que chaque Apôtre ait prêché quelque part, mais parce que ces prédications n'ont pas été racontées, ou bien parce que les récits s'en sont perdus. Une tradition très répandue veut que les Apôtres se soient partagé le monde et que chacun soit allé dans le pays qui lui était

échu en partage (1). Cette opinion a pour elle de nombreuses analogies et de grandes vraisemblances; il n'est pas vraisemblable, en effet, que les Apôtres ne se soient pas entendus sur ce point et qu'ils n'aient pas songé à procéder, dans leur œuvre, avec quelque méthode. S'ils se sont entendus, rien de plus naturel pour eux que d'avoir tiré au sort. Le tirage au sort était reçu chez les Juifs, et c'est en consultant le sort que les Apôtres eux-mêmes ont complété leur nombre. (*Actes* I, 23-26). On veut également que Dieu ait distribué, lui-même, à ses Apôtres les régions de l'univers, en faisant parler à chacun la langue du peuple qu'il le destinait à évangéliser. C'est encore là une opinion extrêmement plausible, beaucoup plus plausible que toutes les explications naturelles qu'on a essayé de donner de ce qu'on a appelé la *Glossolalie.* Nous concevons, dans une certaine mesure, le scepticisme universel et la négation du surnaturel; mais ce que nous ne concevons pas, c'est qu'on accepte des explications plus absurdes et plus incroyables que les faits qu'on veut expliquer.

(1) Une quantité innombrable d'anciens documents fait allusion au tirage au sort des contrées que les Apôtres devaient évangéliser. Voici ce qu'on lit dans la *Doctrine des Apôtres* : « De même que le mystère du corps et du sang de Notre Seigneur commença dans le cénacle, pour se répandre ensuite dans le monde, de même encore ce fut dans le cénacle que la doctrine de la prédication commença à régner sur le monde. En effet, pendant que les Apôtres se demandaient avec anxiété, dans le cénacle, comment ils feraient pour prêcher l'Évangile dans les langues étrangères qu'ils ne connaissaient pas,... Simon Pierre se leva et leur dit : « Mes frères, ce n'est pas à nous à chercher comment nous pourrons prêcher l'Évangile, c'est à Notre Seigneur à voir comment nous pourrons annoncer l'Évangile dans le monde... Les langues descendirent sur chacun d'eux, *et chacun se prépara à se rendre dans le lieu où on parlait la langue qu'il avait reçue.* » W. Cureton, *Ancient syriac documents relative to the earliest establishment of Christianity in Edessa*, page 24 du texte.

Que les Apôtres aient tiré au sort les pays où devait s'exercer leur mission apostolique, ou qu'ils aient suivi les indications que Dieu semblait leur donner, au jour de la Pentecôte, en leur distribuant le don des langues, peu importe, car les deux opinions sont, toutes les deux, très raisonnables. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Apôtres ne sont pas restés à Jérusalem à se croiser les bras, pendant que saint Paul parcourait les îles, l'Asie, la Grèce et l'Italie. — Cela est certain, nous le répétons, mais où sont allés les Apôtres ?

Les réponses dans chaque cas n'ont pas le même degré de certitude, parce que la tradition n'a pas partout la même constance et la même unanimité. Nous sommes souvent réduits à nous contenter de simples opinions ou de pures conjectures.

Toutefois, ici encore, nous pouvons quelquefois nous appuyer sur des données telles que les conjectures atteignent les limites de la certitude, de telle sorte qu'une bonne affirmation traditionnelle venant s'ajouter à ces conjectures, on peut dire que la simple probabilité disparaît et fait place à la certitude.

Or, tel est, croyons-nous, le cas pour les Églises Syriennes.

II

Les *Actes* et les lettres des Apôtres ne nous donnent, avons-nous dit, que des renseignements très incomplets sur la propagation de l'Évangile, cela est très vrai, mais, malgré cela, les épîtres et les *Actes* nous permettent de nous faire une idée assez juste de la manière dont les choses se sont accomplies et dont les diverses chrétientés se sont fondées.

Aussitôt que nous ouvrons les *Actes*, nous apercevons, dès les premiers chapitres, que le christianisme se propage comme une traînée de poudre. Les témoins du miracle de la Pentecôte sont les premiers prédicateurs de l'Évangile ; en rentrant dans leur pays, ils emportent, avec eux, le souvenir des merveilles dont ils ont été les témoins et l'explication qu'ils en ont entendu donner. Aussi les chrétientés naissent-elles partout à la fois, dans les environs de Jérusalem, jusque dans la Syrie et les îles, sans que les Apôtres y soient pour rien. L'heure des persécutions arrive, mais, au lieu d'arrêter l'expansion du christianisme, elle ne fait que l'accélérer. Semblable aux vents qui transportent sur les plages lointaines les germes de plantes nées sur d'autres rivages, la persécution, en dispersant les chrétiens (*Actes* VIII, I), disperse aussi les semences de l'Évangile et multiplie les centres de communautés chrétiennes. C'est à tel point qu'en peu de temps il se forme des Églises dans la Samarie (*Actes* VIII, 5-17), la Galilée (*Actes* IX, 31) et la Phénicie (*Actes* IX, 32-43) (1). Ce qu'il y a de plus curieux c'est que le christianisme arriva ainsi jusqu'à Chypre et jusqu'à Antioche, (*Actes* XI, 19), et ce qui est plus étrange encore c'est que l'Evangile fut annoncé aux Grecs d'Antioche par des chrétiens de Chypre et de Cyrène (*Ibid.* 20). Personne n'ignore que c'est à Antioche que les disciples de Jésus-Christ prirent ou reçurent, pour la première fois, le nom de *chrétiens* (*Actes* XI, 26). La chose fit tant de bruit que, la nouvelle en étant parvenue aux

(1) *Actes* VIII, 4 : « *Igitur qui dispersi erant pertransibant, evangelizantes verbum Dei.* » — Verset 14 : « Cum autem audissent Apostoli, qui erant Jerosolymis, quod recepisset Samaria verbum Dei, miserunt ad eos Petrum et Joannem. » — IX, 32 : « Factum est autem dum Petrus pertransiret universos, etc. »

Apôtres à Jérusalem, ceux-ci songèrent à régulariser là, comme ils l'avaient fait ailleurs (*Actes* VIII, 14 et IX, 32), ce qui était déjà établi et en pleine prospérité. Mais qui envoya-t-on cette fois ? — On envoya Barnabé, *un converti et un Cypriote*, sans doute parce qu'on pensa avec raison que la communauté d'origine lui assurerait un bon accueil auprès des fondateurs de l'Église helléniste d'Antioche (*Actes* XI, 22). A son arrivée, Barnabé trouva le terrain si bien préparé et la moisson si abondante qu'il sentit le besoin d'un coadjuteur et qu'il alla chercher Paul à Tarse (*Actes* XI, 25). C'est ainsi que saint Paul fut appelé à l'Apostolat. — Est-ce assez curieux et assez instructif (1) ?

Il n'y avait pas dix ans que le Christ avait quitté définitivement le monde que l'Évangile était déjà prêché en Palestine, en Syrie, en Cilicie et à Chypre ? — Mais l'était-il ailleurs ? — L'était-il, en particulier, dans la Mésopotamie et la Syrie Orientale ?

Il semble qu'il faut répondre affirmativement. En tout cas, si le christianisme n'était pas déjà prêché dans la haute Mésopotamie, il ne dut pas tarder à l'être. Cela est au moins conforme à toutes les vraisemblances, et voici pourquoi.

(1) *Actes* XI, 19-26 : « Et illi quidem, qui dispersi fuerant a tribulatione, quæ facta fuerat sub Stephano, perambulaverunt usque *Phœnicen*, et *Cyprum*, et *Antiochiam*, nemini loquentes verbum nisi solis Judæis. Erant autem quidam ex eis *viri Cyprii, et Cyrenæi*, qui, cum introissent Antiochiam, loquebantur et ad Græcos, annuntiantes Dominum Jesum. Eratque manus Domini cum eis : *multusque numerus credentium conversus est ad Dominum*. Pervenit autem sermo ad aures Ecclesiæ, quæ erat Jerosolymis, super istis : et miserunt Barnabam usque ad Antiochiam.... et apposita est multa turba Domino. Profectus est autem Barnaba Tarsum, ut quæreret Saulum.... Et docuerunt turbam multam, ita ut cognominarentur primum Antiochiæ discipuli, christiani.

Si nous nous reportons au récit du miracle de la Pentecôte dans les *Actes* (1), nous remarquons, tout de suite, que les premiers témoins énumérés appartiennent à l'Orient, à la Mésopotamie ou aux régions voisines : « *Parthi, et Medi, et Elamitæ, et qui habitant Mesopotamiam.* » Les quatre termes comprennent tous les peuples qui habitaient au-delà ou au nord de la Syrie, jusques à l'Asie centrale. Le premier mot, le mot *Parthi* est un peu élastique dans l'usage des Anciens, car il désigne, non seulement les Parthes proprement dits, mais encore les Arméniens, les Syriens, tous les peuples répandus dans l'Arménie, la haute Mésopotamie, l'Adiabène, jusques à la mer Caspienne. La ville d'Edesse est appelée fréquemment, dans les premiers siècles, la « *fille des Parthes*, *Barth Parthevoïé* : c'est le nom que lui donnent Jacques de Saroug et les Actes de Charbil (2). » Par conséquent, les premiers auditeurs des Apôtres et leurs premiers convertis furent précisément des Juifs habitant les régions où ont fleuri et où fleurissent encore ce qu'on appelle les Églises Syriennes. On peut donc affirmer que, dès le jour de la

(1) *Actes* II, 5 : « Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi, viri religiosi ex omni natione quæ sub cælo est. » — 8-10 : « Et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostram, in qua nati sumus ? *Parthi, et Medi, et Elamitæ, et qui habitant Mesopotamiam, Judæam, et Cappadociam, Pontum, et Asiam, Phrygiam, et Pamphyliam*, etc., etc. » — Il y a donc eu, en Mésopotamie, un certain nombre de chrétiens, dès le lendemain de la Pentecôte.

(2) W. Cureton, *Ancient syriac documents relative to the earliest establishment of Christianity in Edessa*, p. 41 du texte, dernière ligne: « *La forteresse d'Edesse des Parthes* » (*Karka d'Edessa d'Parthevoïé — Actes de Charbil.*) — « *C'est ainsi que la fille des Parthes a appris à croire.* » (*Barth Parthevoïé* — *Ibid.* p. 94, ligne 8ᵉ, encore p. 106, ligne 12). — On trouvera plus bas d'autres détails sur la *Parthie* et sur *Edesse*.

Pentecôte, il y eut des chrétiens en Médie, en Mésopotamie, chez les Parthes, et à Édesse, la *Fille des Parthes.*

Ces chrétiens se conduisirent évidemment comme ceux qui avaient porté le christianisme dans la Samarie, la Phénicie, l'île de Chypre et jusques à Antioche ; ils prêchèrent l'Évangile, annoncèrent Jésus-Christ et préparèrent les voies à des docteurs plus autorisés. Ils devinrent les fondateurs de ces communautés chrétiennes qui ont constitué plus tard les Églises Syriennes. Nous n'aurions pas d'autre témoignage que celui des Actes II, 9, que nous pourrions déjà conclure qu'il en fut ainsi et nous aurions toute espèce de raisons de faire remonter les origines du christianisme en Syrie jusques au jour de la Pentecôte ; mais ce n'est pas tout ce que nous possédons ; il faut ajouter qu'Edesse étant voisine d'Antioche n'a pas pu être longtemps oubliée. D'Edesse à Antioche, il y a deux sinon trois fois moins de chemin que d'Antioche à Jérusalem (1). Edesse était alors la capitale d'un état à moitié indépendant et elle servait d'entrepôt au commerce qui se faisait entre l'Occident et l'Asie centrale. Tout passait et passe encore par elle. Les commerçants, qui apportaient à Antioche les denrées de l'Asie centrale, traversaient Edesse ; et les caravanes qui portaient dans le centre de l'Asie les productions de l'Occident, ne pouvaient pas éviter cette ville. Edesse devenait ainsi l'entrepôt du commerce de l'Europe et de l'Asie. Elle était la clef de la haute Mésopotamie et servait de tête de ligne aux deux routes qui conduisaient, l'une en Orient, l'autre en Occident.

On peut affirmer qu'à l'époque dont il est question, les relations étaient journalières entre Antioche et

(1) Environ 50 à 70 lieues.

Edesse. Alors même que les auditeurs des Apôtres, au jour de la Pentecôte, n'y auraient point porté l'Évangile, cette ville n'aurait point tardé à le connaître, car la communauté chrétienne d'Antioche, que les *Actes* nous montrent si zélée et si active (*Actes*, XI, 19-30), se serait hâtée de l'y introduire. Les deux éléments qui la composaient, les Juifs et les Hellènes, avaient toute espèce de motifs de songer à Edesse et d'essayer d'y faire des prosélytes ; des hommes qui avaient porté le christianisme de Chypre à Antioche ne pouvaient pas, une fois établis à Antioche, manquer de porter l'Évangile à Edesse.

Toutes les vraisemblances se réunissent donc pour montrer que le christianisme a dû s'implanter de très bonne heure dans la haute Mésopotamie, en particulier à Edesse.

Toutes les personnes qui admettent l'authenticité et la valeur historique des *Actes des Apôtres* doivent reconnaître, aussi bien que nous, que les vraisemblances historiques et que la position géographique plaident hautement en faveur de l'origine apostolique des Églises Syriennes. Seulement on fait quelquefois, à ce propos, une distinction : on accorde, en effet, qu'il a dû y avoir de bonne heure, à Edesse ou dans les environs, des centres de prédication chrétienne, mais on prétend que ce n'étaient pas des églises *organisées*, c'étaient des individus sans mission et sans autorité qui prenaient l'initiative de la prédication ; ce n'étaient pas les Apôtres ou leurs envoyés qui fondaient ces chrétientés et, par conséquent, on ne peut point parler, prétend-on, des Églises Syriennes comme étant des Églises apostoliques.

La réponse est facile à faire : — Il est vraisemblable, en effet, que les choses se sont passées dans la haute

Mésopotamie, comme dans la Samarie, la Phénicie, l'île de Chypre et la Syrie. Le christianisme y a été d'abord porté par des personnes sans mission et sans autorité ; mais les choses ont dû également se passer là comme à Antioche, comme à Chypre, comme en Samarie et en Phénicie. Quand les prédicateurs volontaires ont eu fait leur œuvre et jeté les premières semences, les Apôtres n'ont pas dû tarder à venir régulariser ces situations et à compléter l'œuvre simplement ébauchée. Ils ont dû envoyer quelqu'un à Edesse et en Mésopotamie, comme ils ont envoyé en Samarie, en Phénicie, à Chypre, et à Antioche, à moins que ce ne fût déjà fait. Il est probable, en effet, qu'au moment où la chrétienté d'Antioche se constituait, la Mésopotamie avait reçu la visite de quelque Apôtre. Si, en effet, tous les Apôtres étaient demeurés à Jérusalem, on n'eût pas envoyé à Antioche un simple converti, Barnabé, pas plus qu'on n'eût envoyé, dans la Samarie, un simple diacre, Philippe. Si on a délégué ces deux personnages d'un rang tout secondaire, pour organiser ces chrétientés primitives, c'est que les Apôtres étaient déjà vraisemblablement dispersés dans le monde.

Quoiqu'il en soit, il est contraire à toutes les vraisemblances que les Apôtres aient négligé une ville aussi importante que l'était Edesse, un pays aussi rapproché d'eux que la Mésopotamie, et où il y avait déjà tant de personnes qui attendaient leur venue. Ce ne sont pas, en effet, les Jésuites qui ont inventé la maxime : *Ite ad magnas urbes !* Il y a longtemps que les missionnaires chrétiens connaissent ce principe et le pratiquent. L'Apôtre saint Paul le comprenait et l'appliquait à merveille : Damas, Jérusalem, Antioche, Salamine, Paphos, Antioche de Pisidie, Derbe, Lystres, Icone, Ephèse, Troade, Philippes, Thessalonique, Athènes, Corinthe et

Rome, voilà les lieux où il a prêché! Si saint Paul revenait aujourd'hui sur la terre, il ne voudrait prêcher qu'à Londres, Paris, Berlin, Saint-Pétersbourg, Moscou ou Vienne. Bruxelles, Rome, Florence et Madrid obtiendraient à peine un regard de lui. Il n'irait pour sûr pas à Pantin ou à la Glacière annoncer la parole du salut ; il se contenterait à peine de la chaire de Notre-Dame ou de celle de la Madeleine : il choisirait, en guise de tribune, la cime du Panthéon ou la coupole de l'Église du Sacré-Cœur.

Pour soutenir que les Apôtres ont négligé une ville importante et voisine d'Antioche comme l'est Edesse, il faut admettre : 1° que les Apôtres sont restés à Jérusalem à ne rien faire, et 2° que saint Paul a tenu en tout une conduite différente de ses collègues. Si on n'admet pas cela, si on pense que les Apôtres ont travaillé de leur côté, pendant que saint Paul travaillait du sien, si on croit que les Apôtres ont suivi, en général, la méthode qu'employa l'Apôtre des Gentils, on doit reconnaître qu'Edesse a reçu la visite de quelque Apôtre ou de quelque personnage apostolique, peu d'années après l'ascension du Sauveur. Toutes les probabilités sont, au moins, en faveur de cette opinion.

Il est vrai que ce n'est-là qu'une opinion probable et vraisemblable, car les *Actes des Apôtres* n'en disent rien ; mais il ne faut pas oublier aussi que les *Actes des Apôtres* ne nous parlent guère que de saint Paul et du christianisme dans l'Empire Romain. Seulement la raison nous défend de croire que nous ayons là le tableau complet de la première prédication chrétienne. C'est un exemple, un spécimen de ce qui s'est fait : voilà tout.

Or, si nous admettons que les douze Apôtres ont rivalisé, avec saint Paul, de zèle et d'activité, la constitu-

tion d'une Église dans la Mésopotamie, aux temps apostoliques, devient tout-à-fait vraisemblable.

Ce n'est sans doute qu'une opinion très-probable, mais, si à ces vraisemblances vient s'ajouter une tradition *ancienne*, *unanime*, *universelle* et *constante*, on peut dire que cette opinion cesse d'être seulement probable ou vraisemblable ; elle devient certaine, absolument certaine.

C'est précisément ce qui a lieu pour les Églises Syriennes, ainsi qu'on va le voir.

III

Le groupe de chrétientés qui porte dans l'histoire le nom d'Eglises Syriennes, comprend des peuples de races différentes et embrasse de très vastes régions. La surface de pays sur laquelle ces églises ont étendu leur influence, va de la Syrie et des racines du Taurus, à l'Occident, jusques aux frontières de la Chine et de l'Inde, à l'Orient. A une époque même ces dernières frontières ont été franchies, car il est certain aujourd'hui qu'une partie de l'Inde a été christianisée de bonne heure ; et on sait également qu'il y eut des chrétiens en Chine dès le septième siècle, sinon auparavant. Ces chrétientés comprennent donc des Syriens, des Arméniens, des Assyriens, des Persans, des Indiens et des Chinois, c'est-à-dire, des peuples aussi divers que nombreux. Si on a donné à l'ensemble le nom d'Églises Syriennes, cela vient uniquement de ce que la langue syriaque, sous une forme ou sous une autre, a été généralement la langue liturgique dont se sont servies ces Églises. A cette heure encore le fait demeure vrai : la langue syriaque est la langue liturgique des chrétiens qui habi-

tent la Syrie, le Liban, la Damascène, la Mésopotamie, le Kourdistan, la Perse et les Indes. Les Libaniotes, les Syriens, les Chaldéens, les Nestoriens, les chrétiens du Malabar emploient encore aujourd'hui la langue syriaque comme langue liturgique : voilà pourquoi on a qualifié ce vaste groupe de chrétientés du nom d'Églises Syriennes.

La différence et l'étendue des régions occupées par ces chrétientés nous expliquent, tout de suite, pourquoi elles font remonter quelquefois leur origine à divers apôtres, par exemple, à saint Barthélemy, à saint Jude, à saint Simon, à saint Thomas. C'est qu'en effet ces vastes régions ont pu servir de théâtre aux travaux de plusieurs apôtres. Saint Barthélemy passe pour être l'apôtre des Arméniens, saint Simon des Persans, saint Thomas des Indiens.

Toutefois, si nous laissons de côté les diverses régions sur lesquelles se sont répandus les chrétiens parlant le syrien, pour ne nous occuper que de la Syrie orientale et de la Mésopotamie qui constituent, en quelque sorte, le noyau ou le cœur de ces chrétientés, nous voyons que l'apôtre auquel les églises syriennes de la Mésopotamie rapportent leur fondation est saint Thomas. On ne trouve pas, sur ce point, chez elles l'ombre d'une variation et, bien qu'elles soient très divisées, elles attestent, toutes, de la façon la plus formelle et la plus unanime, que saint Thomas a jeté, dans leur pays, les fondements de l'Église. Et ce n'est pas tout, car il est une chose qui rend ce témoignage plus singulier et qui lui donne, par suite, plus de poids ; c'est, que ces Églises n'ignorent pas que saint Thomas a été surtout l'apôtre des Indiens, qu'il a prêché l'évangile dans les vastes régions de l'Inde, qu'il y a souffert et qu'il y est mort. Elles savent tout cela, elles le proclament et le répètent à satiété

dans leurs histoires, leurs homélies, leurs commentaires, leurs traités de droit canon, leurs liturgies, etc., etc. On ferait aisément un volume si on voulait recueillir, siècle par siècle, ce que les Syriens nous ont laissé sur ce sujet. Nous nous contenterons de citer seulement une hymne de saint Ephrem, qui a été largement mise à contribution par les liturgistes dans les offices de l'Église, notamment dans l'office du dimanche de *Quasimodo* et dans l'office de l'apôtre saint Thomas : « Bienheureux es-tu, Thomas, lampe lumineuse que le soleil a envoyée dans la région des ténèbres, afin que tu illumines la terre qu'avait obscurcie la fumée des holocaustes. Tu as eu en partage le pays des Nègres ; car il t'a été réservé de les blanchir avec les eaux du baptême ; tu as purifié cette terre et tu l'as fait resplendir d'une éclatante blancheur ! — Bienheureux es-tu, astre détaché du grand soleil, toi qui as dissipé les sombres ténèbres de l'Inde par l'éclat de la grande lumière ! — Après s'être pourvu de l'huile de la croix, un des douze a vivement éclairé les profondes ténèbres de l'Inde (1). » Inutile d'insister là-dessus, nous le répétons : on ne trouverait pas un document syrien parlant de saint Thomas, où il ne soit

(1) Manuscrit additionnel 17141 du Musée Britannique, f. 85 *a*. — Cfr. 12147, f. 341, *b*. — J'ai examiné à peu près tous les manuscrits du Musée Britannique contenant des offices Jacobites ou Nestoriens, à l'un de ces endroits, ou à tous ces endroits à la fois : au dimanche de *Quasimodo*, à la *Pentecôte*, *aux fêtes des Apôtres*, de *saint Pierre* et de *saint Paul*, de *saint Thomas*, de *l'Assomption*, etc. Je n'en ai pas trouvé un seul, où il ne fût dit une fois ou l'autre, que saint Thomas a prêché aux Indes. Je puis citer les manuscrits additionnels 14507, f. 85, *a*; 85, *b*; 88, *a*. — 14508, f° 154-155, 155, *b*, 1. — 14504, f° 79, *b*. — 14697, f° 431, *b*, 2; 432, *a*, 1; *b*, 2. — 14519, f. 160, *b*, 2; 161, *a*, 1. — 14696, f° 274, *a*, 2; 279, *b*, 2; 280, *b*, 2; 282, *a*, 2. — 17234, f° 83, *a*, 2. — 17271, f° 104, *a*, 1; 110, *a*; 7178, f. 275 et suivants. — On referait une histoire de saint Thomas avec ses offices, en particulier, avec l'office Nestorien.

dit qu'il a prêché aux Indes ; et on n'en trouverait pas un seul qui dise qu'il soit mort ailleurs que dans cette région. La tradition est unanime, formelle, et, comme on vient de le voir, elle est aussi très ancienne (1).

Et cependant, ces auteurs syriens, qui sont si unanimes et si formels pour adjuger à saint Thomas l'évangélisation des Indes, ces auteurs disons-nous, ne sont, ni moins formels, ni moins unanimes, quand il s'agit de réclamer saint Thomas pour apôtre. Ils affirment qu'en allant aux Indes saint Thomas a passé par leur pays, et qu'après y avoir jeté les premières semences de la foi il y a laissé pour continuer son œuvre, deux des soixante-douze disciples, Addaï et Maris. Par conséquent, saint Thomas a été le véritable fondateur de leurs Églises. L'apostolat de saint Thomas en Mésopotamie n'est pas ignoré des autres Églises du monde, car elles parlent aussi bien de son apostolat chez les *Parthes* que de son apostolat chez les Indiens, et il n'y a pas de doute que, dans le langage des anciens, le mot *Parthes* ne s'entendît des peuples habitants la haute Mésopotamie ou les plateaux de l'Arménie. L'Osrhoène, en particulier, appartenait à la Parthie, et rien n'est plus fréquent que de voir les anciens auteurs syriens traiter Edesse de « fille » ou de « *capitale des Parthes.* » C'est ainsi que l'appelle Jacques de Saroug, dans son homélie sur Habib (Cureton, p. 94 du texte, ligne 8) ; c'est ainsi qu'elle est nommée dans les *Actes* de Charbil (*Ibid.* p. 41), dans le discours sur Chamouna et Gouria (*Ibid.* p. 106), dans la vie de Julien Sabas (Ms. additionnel 14644, f. 52, 6). « Le bienheureux, est-il dit en ce dernier endroit, habitait la *terre des Parthes* qu'on

(1) Voir sur la tradition relative à saint Thomas et à sa prédication, R. A. Leipsius, *Die Apocryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, p. 63 et suiv., 225-226.

appelle aujourd'hui *Azdiana* (?), sur les frontières de l'empire Romain et de l'Assyrie, qui est la dernière province du royaume des Perses, dont elle portait même autrefois le nom. » Aussi rien n'est plus commun que d'entendre dire, dans les livres liturgiques des Eglises Syriennes, que Thomas a évangélisé les *Parthes* comme il a évangélisé les *Indiens*. Cela est dit notamment dans l'office de saint Thomas que récite l'Eglise Nestorienne. Il n'est donc pas, on le voit, aussi difficile qu'on pourrait le croire de prime abord, de concilier ces traditions, qui paraissent s'exclure quand on les étudie superficiellement. Dire de saint Thomas qu'il a prêché l'évangile aux Parthes, c'est dire, en d'autres termes, qu'il a été l'apôtre premier de l'Osrhoène et des pays environnants; ce n'est pas rejeter non plus son apostolat aux Indes. Saint Thomas est donc l'apôtre principal des Eglises Syriennes. C'est de saint Thomas qu'elles dérivent leurs traditions, leur sacerdoce et leurs ordres, tout cet ensemble de pratiques ou de croyances que saint Ephrem, à l'exemple de Tertullien, objecte, avec tant de verve et de force, aux hérétiques de son temps, aux Ariens, aux Photiniens, aux Aétiens, aux Pauliniens, aux Massaliens, aux Manichéens, aux Quouquites, aux Sabbatiens, aux Bardesanites et aux Marcionites (1). Pour établir le fait, je rapporterai, tout d'abord, le témoignage de J. S. Assémani l'auteur dans la *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana,* l'homme qui a le mieux connu la littérature syrienne, dans les temps anciens et modernes, un de ces astres brillants qui paraissent de loin en loin au firmament de l'humanité et de l'Église, pour honorer l'une et pour défendre l'autre. En plusieurs endroits de

(1) *S. Ephremi Opera Syro latina*, tom. II, p. 440-486, en particulier, les hymnes deuxième et vingt-deuxième contre les hérétiques.

son immortel ouvrage, le docte Maronite revient sur ce sujet, et, entre autres choses qu'il rapporte, il dit ceci : « La tradition constante des Syriens, tant orthodoxes que Jacobites et Nestoriens, affirme que Thomas, l'Apôtre de l'Orient, commença par prêcher l'Évangile, par fonder des Églises, et par instituer des évêques dans *la Mésopotamie*, *la Chaldée*, *l'Assyrie et la Perse*, après quoi il s'en alla dans les vastes régions de l'Inde et mourut à Calamine (1). »

On trouvera dans la *Bibliotheca Orientalis*, dans la seconde partie du troisième volume, des passages exposant la même tradition. Nous n'ajouterions rien à la valeur de ce témoignage, en observant que toutes nos lectures nous ont montré la justesse des assertions d'Assémani : nous n'avons pas rencontré un seul auteur qui rejetât l'origine apostolique des Églises Syriennes et qui ne plaçât, en tête de tous les Apôtres de l'Orient, saint Thomas. Mais, si nous ne citons pas de texte, nous citerons un fait qui confirme à merveille la tradition dont nous parlons. Ce fait, c'est le culte de saint Thomas.

Les Églises Syriennes ont pour saint Thomas un culte tout particulier ; et ce culte s'explique uniquement par ce que ces Eglises vénèrent en lui leur fondateur, car saint Thomas ne se distingue point dans le Nouveau Testament

(1) J. S. Assemani, *Biblioth. Orientalis Clementino-Vaticana*. T. II. p. 387-388. Voir Tome I, p. 319 col. I et suivantes. — Tome III 2e partie, les premiers chapitres. — Voici seulement, à titre de spécimen, deux ou trois autres passages extraits de J. S. Assemani.

« De Magis, Thoma et Thaddeo, explorata res est. Thomam enim et Thaddeum syrorum chaldæorumque apostolos fuisse, non Syri tantum, sed et Græci Latinique omnes affirmant. *Biblioth. Or. III.* 2. p. — Verum, quod ad rem præsentem facit sive genuinæ, sive fictitiæ fuerint, id ab omnibus concedendum est, quod, scilicet, Thaddæus Edessæ prædicaverit et Abgarum toparcham christiana fide imbuerit. *Bibliot.* III p. 2, p. XIII-IX,

d'une manière très particulière, parmi les disciples de Notre Seigneur. Saint Pierre et saint Paul mis de côté parce qu'ils occupent, dans tous les rites, une place à part, on aurait pu trouver plus d'un apôtre ayant plus de notoriété que saint Thomas : saint Jean, par exemple, saint Mathieu et saint Jacques ; et cependant, il n'en est pas ainsi. Saint Thomas éclipse tous les apôtres dans les Eglises Syriennes, à l'exception de saint Pierre et de saint Paul. Ce fait est d'autant plus étrange que le culte des saints présente, dans ces Eglises, des caractères assez particuliers. S'il est, en effet, aussi développé que dans les autres Eglises quant au fond, peut-être même plus, il l'est moins quant à la forme. Ainsi les Eglises Syriennes n'ont pas un grand nombre de saints dans leur calendrier, ou du moins elles n'ont pas, pour ces saints, des offices spéciaux. Il faut, sans doute, faire une exception pour l'Eglise Melchite qui a adopté purement et simplement le rite grec, en le traduisant en Syriaque ou en Arabe, et chez laquelle par conséquent les Ménées sont aussi plantureux et aussi bourrés de saints que chez les Grecs. Mais, si on s'en tient aux Jacobites et aux Nestoriens, c'est-à-dire, aux deux sectes qui représentent plus particulièrement les anciennes traditions des Eglises Syriennes Mésopotamiques, l'observation demeure parfaitement vraie : les Syriens ont relativement peu d'offices propres pour les saints. Cela est vrai des Jacobites mais cela est vrai, d'une manière toute spéciale, des Nestoriens ; et cette circonstance confirme à merveille les indices divers qui tendent à prouver la haute antiquité de ce rite. La liturgie Nestorienne a été revue deux fois pendant le Moyen-Age, par Elie III (XIe siècle) et par Jchou-Iab l'adiabénique (VIIe siècle) (1), mais il ne

(1) Voir là dessus J. P. P. Martin, *Saint Pierre et Saint Paul dans l'Eglise Nestorienne*, préface. p. xxxii.

paraît pas qu'on ait touché à la substance, et l'office est resté, dans le fond, ce qu'il était au cinquième siècle, au moment où les Nestoriens se sont séparés des autres communautés chrétiennes, même de celles qui avaient, avec eux communauté de race et d'origine. Nous avons établi ce fait ailleurs. Pour le moment, nous nous contenterons de rappeler que le Psautier Nestorien est, dans son ensemble, conforme au Psautier grec, car les *Houlalé* correspondent aux Καθίσματα (1). Ce n'est pas évidemment à une époque moderne qu'a été adoptée cette disposition d'autant plus singulière que les psautiers Arménien et Jacobite diffèrent des deux autres, de celui des Grecs et de celui des Nestoriens. Une autre preuve de la haute antiquité de l'office Nestorien est le petit nombre de saints qui figurent dans son calendrier: durant le Moyen-Age on a grossi le calendrier, mais le « *propre des saints* » est demeuré le même : on a honoré les saints à des jours particuliers, mais on ne leur a pas consacré d'office spécial. C'est ainsi que le *Gaza* Nestorien ne contient que 16 offices, et, sur ces 16 offices, il y en a 5 qui représentent des fêtes de Notre Seigneur, 1 qui représente des fêtes de la Vierge, 10 qui représentent des saints particuliers, à savoir, saint Pierre et saint Paul, saint Thomas, saint Jean-Baptiste, les saints Évangélistes, saint Etienne, saint Georges, saint Cyriaque et deux offices de saints en commun. On voit donc que le *propre des saints* est très restreint dans l'Eglise Nestorienne (2).

Or, le culte des Églises Syriennes pour saint Thomas ne s'explique que par la persuasion où elles sont, depuis un temps immémorial, que cet apôtre a fondé leurs

(1) *Ibid.* p. XXIII — XXVII.
(2) *Ibid.* p. XXI.

chrétientés. Car, si on peut comprendre que l'Église d'Édesse ait eu un culte particulier pour saint Thomas, à cause des reliques de l'apôtre qu'elle a possédées en tout ou en partie, dès les temps les plus anciens (1), on ne le comprend plus lorsqu'il s'agit de l'Église Jacobite en général, parce que chaque diocèse ou chaque province de cette Église a eu des offices propres. Cela se comprend moins encore de l'Église Nestorienne, chez laquelle le rite est unique, il est vrai, mais chez laquelle aussi on ne peut pas admettre d'influence exercée par l'Église d'Édesse.

Le culte de saint Thomas dans les Églises Syriennes, avec les caractères particuliers qu'il présente, confirme donc à merveille la tradition de ces Églises relative à leur fondation par cet apôtre. Cette tradition est *constante*, elle est *unanime*, elle est *universelle* puisqu'on la trouve chez toutes les fractions des Syriens, elle est également *très ancienne*. Il n'y a pas une Église syrienne qui n'ait un office propre pour cet apôtre, tandis qu'il y en a peu qui aient un office particulier pour les personnages qui ont eu, en fait, la part principale dans la prédication de l'Évangile en Mésopotamie. C'est ainsi qu'on rencontre assez rarement des offices en l'honneur d'Addaï, d'Aggaï et de Maris (2), qui ont été cependant

(1) L'autorité la plus ancienne parlant de la présence du corps de Saint Thomas à Edesse est Saint Ephrem. Voir Bickell, *Carmina Nisibena*, p. 163. Ensuite viennent Rufin, *Hist. Eccl.* II, 5; — Socrate, *Hist. Eccl.*, IV. 18. — Sozomène, VII, 18. — S. Grégoire de Tours, *Patr. Lat.*, LXXI, col. 733-734, etc, etc.

(2) On trouve, dans le manuscrit additionnel 17231, f° 84, *a*, 1, un office en l'honneur d'Addaï et d'Abgare, avec lequel on referait toute la légende ou toute l'histoire de ces deux personnages : « Abgare vint se faire bénir par Addaï, avec tous ses princes et toute sa famille. Addaï guérit leurs maladies d'un mot de sa bouche et il les entretint des vertus et des signes que Notre Seigneur

les véritables apôtres de l'Osrhoène, de la Mésopotamie et de l'Assyrie !

La tradition relative à l'apostolat de saint Thomas en Mésopotamie remonte à saint Ephrem et même plus haut, puisqu'on la trouve déjà dans l'*Histoire ecclésiastique d'Eusèbe*, livre I, chapitre XIII. « Après la résurrection du Christ d'entre les morts, dit le père de l'Histoire ecclésiastique, et après son ascension au ciel, Thomas, un des douze Apôtres, mu par une impulsion divine, envoya *Thaddée*, un des soixante-douze disciples, prêcher, à Édesse, l'Évangile, et c'est ainsi que la promesse du Sauveur reçut son accomplissement (1). » Le témoignage d'Eusèbe nous reporte donc à l'année 310-320, époque à laquelle l'évêque de Césarée composa son ouvrage. Mais est-ce Eusèbe qui a répandu cette opinion dans le monde ? — On pourrait le supposer tout d'abord, car son Histoire ecclésiastique a eu une vogue immense dans l'univers chrétien, et elle mérite cette vogue puisque sans elle nous saurions très peu de choses sur les premiers siècles. Eusèbe a rendu un service incomparable à la science et à la société chrétiennes, en recueillant les vieux souvenirs, en dépouillant les anciens documents à un moment où ils existaient encore, et, s'il

avait opérés en ce monde, afin de confirmer ses paroles par ses miracles. C'est Addaï qui a baptisé les Edessiens, les peuples environnants et ceux de la Mésopotamie. — Par Mar Aggaï son disciple, il éclaira (des rayons de la foi) toute la région orientale, jusqu'à l'Inde. Devenu vieux et saturé de jours, il se contenta du talent qu'il avait reçu... Béatitude à toi, Addaï, qui as bâti une église avec Abgare ! Vas en paix, semeur de la paix dans la Mésopotamie ! Vas en paix toi qui as augmenté la paix dans notre contrée ! » On trouve encore dans le manuscrit 14697, f° 168, *a*, 2, un office en l'honneur d'Abgare, *suivant le rite des Edessiens*. Il y est question de l'image de Notre Seigneur. — Les Nestoriens honorent aussi Aggaï et Maris, un jour de dimanche.

(1) *Patrol. gr.* xx, col. 121, A.

y a un reproche à lui faire, ce n'est pas d'être trop long, c'est, au contraire, d'être trop court. Tout n'est pas, sans doute, irréprochable dans Eusèbe ; il faut encore sarcler un peu ce champ, car le froment n'y est pas sans mélange d'un peu d'ivraie : il y a, de temps à autre, dans Eusèbe, des historiettes qui paraissent suspectes ; mais, en somme, son histoire mérite sa réputation ; le froment y abonde ; l'ivraie n'est que l'exception, et, avec un peu de tact ou d'attention, on arrive aisément à faire le triage. Par conséquent, l'*Histoire ècclésiastique* est un des livres les plus précieux qui soient sortis d'une plume chrétienne. A Dieu ne plaise que nous en disions beaucoup de mal.

Est-ce donc Eusèbe qui a appris aux Syriens qu'ils avaient eu saint Thomas pour apôtre ? — Quelques critiques contemporains ne seraient pas éloignés de le croire : ils expliqueraient la tradition des Syriens par les assertions d'Eusèbe, et ils expliqueraient les assertions d'Eusèbe par une de ces méprises ou une de ces faiblesses auxquelles il est quelquefois sujet, — *Quandoque bonus dormitat Homerus,* — de telle sorte qu'en dernière analyse la croyance des Églises Syriennes à leur origine apostolique ne reposerait que sur une intéressante mystification. On développe depuis quelques années, ces idées dans ce qu'on appelle le monde savant ; et on nous a fait l'honneur dernièrement de traduire en français ces affirmations à tout le moins singulières, pour ne rien dire de plus.

Je ne crois pas que ce système puisse le moins du monde se soutenir, par la raison toute simple que l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, quoique connue des Syriens, a été cependant peu répandue parmi eux. Je ne citerai qu'un fait pour prouver ce que j'avance, c'est que, parmi tant de manuscrits syriens qu'une seule biblio-

thèque nous a rendus, il ne s'est trouvé qu'un seul exemplaire de l'histoire d'Eusèbe et encore même cet ouvrage n'est pas complet. Ce seul fait prouve déjà que cet ouvrage n'a pas été très répandu chez les Syriens, sans quoi on aurait rencontré plus d'une copie, à tout le moins de nombreux fragments. Il faut ajouter encore que cet exemplaire unique remonte à l'année 462, et, puisqu'il s'est conservé, c'est qu'on ne s'en est pas beaucoup servi. En général, les livres qu'on emploie souvent s'usent rapidement et disparaissent sans retour, dès qu'on les remplace par d'autres. C'est ce qui est arrivé aux Évangiles, dont les exemplaires se sont comptés par milliers ; et voilà pourquoi nous avons si peu d'évangiles anciens, d'évangiles remontant au cinquième ou quatrième siècle.

Je ne crois donc pas qu'Eusèbe puisse être considéré comme l'auteur de la tradition des Églises Syriennes, relativement à l'apostolat de saint Thomas parmi elles ; et j'ai, ce me semble, d'autant plus de raison de ne pas accepter cette opinion de quelques critiques contemporains, qu'Eusèbe indique assez clairement que, de son temps déjà, les Syriens de la Mésopotamie revendiquaient saint Thomas pour apôtre, tout en admettant que cet apôtre avait prêché l'Évangile aux Indes. J'ajoute que les documents, publiés durant les derniers trente ans, ont confirmé pleinement les inductions qu'on pouvait tirer des assertions d'Eusèbe ou des affirmations formelles qu'émet cet écrivain. On lit, en effet, dans la *Doctrine d'Addaï*, publiée par M. G. Phillips : « Lorsque le Christ fut remonté aux cieux, Judas-Thomas envoya au roi Abgare l'apôtre (sic) Addaï, un des soixante-douze *apôtres* (sic), et, lorsque Addaï fut arrivé à Édesse, il logea chez le juif Tobie, fils de Tobie (1). »

(1) G. Phillips, *The doctrine of Addai*, p. 6 du texte.

J'ai traduit aussi littéralement que possible le texte original, afin de donner aux lecteurs français une idée juste du document en question. Il est évident que le mot *apôtre* ne doit pas être pris ici dans le sens propre et rigoureux : cela est clair la seconde fois, car les soixante-douze *apôtres* ne sont évidemment que ce que nous appelons les soixante-douze *disciples*. Il serait possible, à la rigueur, que la première fois le mot *apôtre* fût pris dans son sens le plus strict ; cependant cette opinion n'est pas la plus vraisemblable, car Addaï est subordonné à saint Thomas, et nous savons par ailleurs, que les Syriens considèrent Addaï comme un des soixante-douze disciples, non comme un apôtre. Ce n'est que par comparaison qu'ils appellent Addaï *leur apôtre*, parce que c'est lui qui a organisé leur Église et constitué leur chrétienté.

A l'époque où Eusèbe écrivait son *Histoire ecclésiastique*, les Syriens croyaient donc avoir été évangélisés par saint Thomas, lorsque celui-ci allait aux Indes, et avoir reçu de cet apôtre leur premier missionnaire, Addaï. Eusèbe déclare avoir puisé de nombreux renseignements dans les archives d'Edesse, et ces renseignements contiennent l'exposé de la tradition syrienne. On voit que nous faisons allusion à la correspondance d'Abgare avec Notre Seigneur. Nous en reparlerons bientôt. Pour le moment, nous nous contenterons d'observer que les documents qu'Eusèbe déclare avoir traduits du syriaque en grec remontaient évidemment à une soixantaine d'années plus haut. C'est un *minimum* qu'on doit accorder et nous ne croyons même pas qu'il soit suffisant ; car un homme comme Eusèbe ne se serait vraisemblablement pas laissé tromper par des pièces qui auraient été de fabrication récente, surtout si elles eussent été complètement supposées. Les faits qu'elles con-

tenaient étaient trop étranges pour que l'évêque de Césarée n'ait pas songé à s'éclairer un peu là-dessus, et, avant de leur accorder une place dans son livre, il a dû évidemment s'assurer que ces écrits étaient conformes à l'opinion commune. Or, pour que, en 310-320, on ait pu croire communément à l'origine apostolique de l'Église d'Édesse et à l'authenticité de la correspondance de Jésus avec Abgare, il a fallu que les pièces relatives à cette histoire aient existé à Édesse, dans les archives, en l'an 250 ou 260.— Ce n'est même pas assez. Soixante ans ne suffisaient pas à former une pareille tradition.

C'est déjà beaucoup que de constater qu'en l'an 250 ou en l'an 260 on croyait généralement, à Edesse, que les Églises de la Mésopotamie avaient eu pour apôtre saint Thomas et pour organisateur Addaï ; car, de l'an 250 à l'an 100, la distance n'est pas très grande, et, quand il s'agit d'un fait aussi simple, aussi public, que l'est celui de la fondation d'une chrétienté, on ne comprend pas que l'opinion d'une Église puisse s'égarer et prendre le change. Si, en 250, l'Église d'Edesse revendiquait saint Thomas pour Apôtre principal et Addaï pour Apôtre secondaire, il est difficile de croire qu'elle se soit trompée, et il est impossible de supposer qu'au lieu de remonter aux temps apostoliques, elle ne remontait qu'à l'année 200 ou à l'an 150. — Cinquante ou cent ans ne suffisent pas à transformer l'opinion publique sur un point aussi simple, aussi clair, et aussi grave. Ils suffisent d'autant moins que déjà, dès l'an 150 et dès l'an 200, la littérature chrétienne commençait à s'organiser et à se former. En Syrie comme ailleurs, on ne prêchait plus seulement ; on écrivait et on recueillait les souvenirs. Par conséquent, si l'Église d'Edesse a été fondée en l'an 150, le souvenir d'une origine aussi récente n'a pas pu être perdu en l'an 250

ou 260. Il y avait encore alors des gens qui avaient vu la première génération chrétienne et qui avaient connu les fondateurs de l'Église d'Edesse.

Si on prend la tradition Syrienne dans son ensemble, avec les caractères qu'elle présente : *constance*, *unanimité*, *antiquité* (1), et si on la rapproche des documents, on arrive à voir aisément que cette tradition ne repose pas uniquement sur une supercherie et sur une méprise d'Eusèbe. C'est cependant ce qu'on nous a dernièrement donné à entendre ; car on a soutenu que « *l'Église d'Edesse* (et les autres églises Syriennes) *avaient été fondées vers le milieu du deuxième siècle et ne remontaient pas au-delà* (2).

Dans cette hypothèse, il faut expliquer comment, dans l'espace de cent ans, l'opinion publique a pu s'égarer, non pas seulement à Edesse, mais dans le reste de la Mésopotamie et de l'Orient ; car, nous le répétons, la tradition Syrienne est *constante*, elle est *unanime* et elle est *universelle*. — Comment se fait-il que, en l'an 250 ou en l'an 260, on écrive, à Edesse, que l'Église

(1) On trouve, dans Ebed Jesu Khayyath, *Syri Orientales*, Romæ, in-8°, 1870, p. 157 et suivantes, un exposé de la tradition Syrienne, fait surtout avec des documents Chaldéo-Nestoriens. Cet auteur, un des plus érudits prélats de l'Église Chaldéenne, cite quelques documents nouveaux, en particulier des poèmes de Narsaï et des actes de martyrs. Voici comment débute le passage : « *Parthicum Imperium, ubi chaldæorum numerosæ ecclesiæ et prima sedes, in Christianæ religionis primordiis, Apostolo Christi Thoma, non exclusis, in parte, aliis quibusdam Apostolis, contigisse quod evangelica doctrina imbuerit, Origenis imprimis est, Syrorum, Græcorum aliorumque documentis confirmata vetus traditio.*

(2) L. G. Tixeront, *Position* IIIe résumant sa thèse sur *Les Origines de l'Église d'Edesse.* — Dans cette *position*, M. Tixeront ne parle que de l'Église d'Edesse. Mais, ailleurs il nous montre l'Église d'Edesse « *essaimant, et donnant naissance aux chrétientés de Mésopotamie et d'Assyrie.* » *Les origines de l'Église d'Edesse*, p. 152.

d'Edesse a été fondée par saint Thomas, représenté par Addaï, si Addaï, au lieu d'être un personnage apostolique, n'est qu'un missionnaire venu d'Occident à Edesse vers l'an 150 ou vers l'an 160 ?

Le problème est certainement difficile à résoudre et il ne faut pas s'étonner qu'il embarrasse ceux qui veulent faire descendre la fondation des Églises Syriennes à l'an 150 ou à l'an 200. — Voici la singulière façon dont ce qu'on appelle la critique dénoue ou tranche ce nœud gordien.

« Si la première évangélisation d'Edesse, dit un jeune auteur, si la première évangélisation d'Edesse date du *milieu du* IIe *siècle*, il est clair que ce n'est point avant les premières années du siècle suivant que s'est formée la légende qui a transporté cette évangélisation aux temps apostoliques. De plus, la conversion des habitants procurée par Addaï nous est présentée dans les *Acta Edessena* (1) comme ayant été *universelle*. Une pareille affirmation n'a pu se produire (?) évidemment qu'à une époque où le Christianisme était sinon l'unique, au moins la religion prépondérante dans la ville. Or, cette prépondérance, l'Évangile dut l'acquérir assez rapidement, sans doute, par suite de la conversion du Roi. Toutefois, le souvenir du grand autel resté debout jusqu'au temps de Barsamya nous montre que le paganisme ne disparut pas subitement. En 201, année de la grande inondation, les chrétiens ne possédaient vraisemblablement qu'une seule église, et, vers 217, les personnages officiels, qui nous ont raconté le désastre, sont encore païens. Ces considérations ne nous per-

(1) On désigne ainsi le noyau central de la *Doctrine d'Addaï*, relatif à l'évangélisation d'Edesse. Le terme n'est pas très exact, mais enfin on peut l'accepter, en l'expliquant.

mettent pas de placer la composition des *Acta Edessena* avant l'an 220 environ.

« Mais cette date doit être encore abaissée. D'après les *Acta*, en effet, c'est l'apôtre saint Thomas qui a directement délégué Addaï pour venir auprès d'Abgare : *cette circonstance suppose que, au moment où elle a été insérée, on regardait saint Thomas comme ayant été chargé de l'évangélisation de l'Orient, et comme ayant eu en particulier avec l'Eglise d'Edesse des rapports spéciaux.* Or, c'est vers l'an 232 environ que *ces rapports furent établis* (1) par la translation dans cette ville des reliques de l'Apôtre. Le fait de cette translation nous est attesté par l'ensemble des *Actes* de saint Thomas, dont les plus anciens sont de la seconde moitié du III[e] siècle. Sa date nous est fournie par la *Passio Thomæ*, antérieure à Grégoire de Tours. Suivant cette *Passion, les Syriens obtinrent d'Alexandre Sévère, au retour de sa victoire sur* [*Arta*]*Xerxès, qu'il réclamât des rois de l'Inde le corps de l'Apôtre* (2). Le

(1) L'auteur qui fait établir vers l'an 232 *seulement, après la translation des reliques de saint Thomas à Edesse*, des rapports entre Edesse et saint Thomas, s'exprime ainsi, deux pages plus loin (p. 157) : « *La demande même de ses reliques* (des reliques de saint Thomas), qu'ils (les Edessiens) firent (à l'Empereur Alexandre Sévère), *montre qu'à cette époque on croyait déjà à ses rapports particuliers avec les pays orientaux.* » — Ceci est évidemment très vrai (p. 157), mais alors il est évidemment très faux (p. 155) que les rapports entre les Edessiens et saint Thomas furent seulement *établis après la translation des reliques.* — Que de choses étranges il faut admettre et on admet quelquefois sans réfléchir, quand on écrit *critiquement* !

(2) Voilà un petit détail qui aurait besoin d'une autre autorité que celle d'une *Passio Thomæ* quelconque. — Il est vrai que, pour l'auteur qui a écrit ces lignes, évidemment sans bien les peser, la *Passio Thomæ* connue par saint Grégoire de Tours est une autorité, *tandis qu'Eusèbe n'en est pas.* — A notre petit avis, les rôles

corps fut rendu et placé à Edesse dans une châsse d'argent. L'époque ainsi fixée est vraisemblablement exacte. Alexandre Sévère vainquit, en effet, les Perses vers l'an 232. Il n'était pas chrétien lui-même, mais il écoutait volontiers les chrétiens. *D'autre part*, *Edesse devait être*, *à ce moment*, *à peu près toute convertie.* Elle avait été récemment réunie à l'empire ; *et l'on conçoit que l'empereur*, *pour gagner les bonnes grâces de ses habitants*, *ait facilement* (*!*) *accédé à leur demande.* Les plus anciens documents qui nous parlent de la translation sont d'ailleurs, par leur composition, assez rapprochés de cette date (1). On peut donc la regarder comme exacte, et de son exactitude découle une confirmation pour la substance même du fait, dont les premiers témoignages qui nous le rapportent se trouvent alors à peu près contemporains. Nos renseignements se corroborent ainsi mutuellement, et il reste suffisamment prouvé que, vers l'an 232, les reliques de saint Thomas furent transférées à Edesse (2). »

J'aurais beaucoup d'observations à faire sur le passage que je viens de rapporter tout au long, afin qu'on ne me suppose pas l'intention de travestir les opinions

sont renversés, mais tout cela est bien digne de la critique contemporaine.

(1) M. Tixeront affirme donc que la *Passio Thomæ* est de peu postérieure à la translation des reliques de saint Thomas en 232. — Je me permettrai de lui faire observer : 1° que cette *Passio* admet déjà les relations établies entre les Edessiens et saint Thomas, après 232 : « *Redderent eum civibus suis.* » 2° Que cette *Passio* connaît la promesse finale par laquelle se termine la lettre de Jésus à Abgare. — Or, d'après M. Tixeront, cette promesse serait une interpolation qui aurait été faite après l'an 358, ce qui n'est plus « *une époque voisine de l'an* 232. » — Ces assertions diverses ne présentent, on le voit, aucune cohésion.

(2) L. J. Tixeront, *Les Origines de l'Église d'Edesse*, p. 152-155.

que je combats ; mais je vais au plus pressé et je m'occupe, avant tout, de ce qui regarde saint Thomas.

On admet donc que l'Eglise d'Edesse a été fondée vers l'an 150 et on reconnaît, en même temps, que, vers l'an 250 ou vers l'an 260, « on regardait saint Thomas comme ayant été chargé de l'évangélisation de l'Orient, *et comme ayant eu, en particulier avec l'Eglise d'Edesse des rapports spéciaux.* » Il s'agit d'expliquer le changement qui s'est fait dans l'opinion des Edessiens, et on ne trouve rien de mieux, pour l'expliquer, que le fait de la translation des reliques de saint Thomas, qui s'est passé dans l'intervalle. Ce fait assurément pourrait rendre raison d'un certain changement dans l'opinion des Edessiens, si on avait plus de temps à sa disposition ; mais on n'a pas ce temps, et c'est pourquoi cette translation n'explique rien. En 232, en effet, les contemporains d'Addaï mort peut-être vers l'an 180 — s'il est vrai qu'il ait évangélisé Edesse en l'an 150 — vivaient encore. Ils ne pouvaient donc pas « transporter au premier siècle l'évangélisation » d'Edesse et attribuer à saint Thomas un honneur qui revenait à Addaï (1).

De l'an 232 à l'an 260 ou 280, il n'y a pas, non plus, assez de temps pour la formation de la légende et surtout pour que la formule donnée à cette légende soit entrée dans les archives publiques et officielles d'Édesse. C'est tout au plus si on pourrait admettre qu'un écrivain privé

(1) C'est, du reste, ce que paraît admettre l'auteur des *Origines de l'Église d'Edesse*, qui dit, p. 156 : « Si Addaï, en effet, comme j'ai essayé de le montrer, a été réellement évêque d'Edesse vers 160-180, *sa transformation en un des soixante-douze disciples n'a été possible qu'après la disparition de la génération qui l'avait connu, c'est-à-dire, vers l'an* 240. *Elle n'a même été possible qu'un peu plus tard.* »

aurait pu s'égarer suffisamment pour travestir ainsi un fait public et un fait très singulier.

Ce qu'il y a d'étrange dans la page que nous discutons c'est le manque de sens droit et juste, c'est l'absence de raisonnement et de logique, c'est la facilité avec laquelle on admet les faits les plus invraisemblables, dès qu'ils paraissent favoriser une opinion préconçue et arrêtée d'avance.

Dans ce qu'on raconte de saint Thomas, il y a deux choses à distinguer : 1° le fait de la translation de ses reliques en 232 ; 2° la conclusion qu'on tire de ce fait.

Les translations de reliques sont des faits fréquents dans l'histoire ecclésiastique, et, par conséquent, il n'y a rien de surprenant à ce que les reliques de saint Thomas aient été transférées d'un endroit à un autre; nous sommes donc loin de nier qu'elles aient été transportées à Édesse; le fait est certain, ainsi que nous le dirons plus loin, et il prouve clairement qu'à l'époque où on transporta les reliques à Édesse, on savait l'histoire de saint Thomas un peu plus que ne paraît le supposer l'auteur en question, un peu plus que nous ne la connaissons aujourd'hui. Mais, si les translations de reliques sont des événements fréquents dans la société chrétienne, la translation des reliques de saint Thomas, accomplie dans les circonstances qu'on nous rapporte, *est un fait colossal, si colossal qu'on n'en trouverait pas un second exemple dans l'histoire.*

Qu'une ville, encore en grande partie païenne en 217, soit devenue toute chrétienne en l'an 232, c'est ce qui aurait besoin d'être solidement prouvé pour être cru ; que cette ville soit devenue, en tout cas, assez chrétienne, dans l'espace de 15 ans, pour que son évêque ait osé aller, suivi de la municipalité, prier Alexandre Sévère *d'envoyer une ambassade aux rois de l'Inde*

pour leur demander le corps de saint Thomas, c'est ce qui paraît incroyable. En toute hypothèse, pour ajouter foi à pareille chose, il faudrait un autre document que la *Passio Thomæ* et que le suffrage de saint Grégoire de Tours (1). Je me demande si l'auteur dont je discute les opinions a lu la *Passio Thomæ* (2), car

(1) Je recommande à celui qui voudra donner une édition revue et considérablement augmentée de la lettre de Jésus à Abgare, les enjolivements que la *Passio Thomæ* et saint Grégoire de Tours ajoutent à la légende. Jésus s'est contenté de dire, d'après la tradition Edessienne : « *Ta ville sera bénie et personne ne s'en emparera.* » — La *Passio Thomæ* ajoute : « *In qua civitate nullus hæreticus potest vivere* (!), *nullus judæus*, (un paradis pour les antisémites qu'Edesse), *nullus idolorum cultor.* — S. Grégoire de Tours, qui a connu cette *Passio*, n'a pas voulu rester en arrière de son devancier ; et lui aussi a embelli la chose de la manière suivante : « In his vero diebus, qui in mense habentur quinto, *magna et inusitata populis præbentur beneficia, non scandalum surgit in plebe* (!), *non musca insidet mortificatæ carni, non latex deest sitienti* (!). Nam, cum ibi reliquis diebus plus quam centum pedum altitudine aqua hauriatur a puteis, *tunc, paululum si fodias, affatim lymphas exuberantes invenies*, etc., etc. — Ce n'est qu'une partie des belles choses que trouveront là les amateurs de curiosités. — Voir *Patrologie latine*, LXXI, col. 733-734.

(2) Voici le texte même de la *Passio Thomæ* sur lequel on s'appuie : « *Denique supplicantes Syri Alexandro imperatori Romano redeunti victori de Persidis prælio, Xerxe rege devicto, impetraverunt hoc, ut mitteret ad regulos indorum ut redderent eum* (Thomam) *civibus suis.* Sicque factum est ut translatum esset de India corpus Apostoli, et positum in civitate Edessa in loculo argenteo, quod pendet in cathenis argenteis. *In qua civitate nullus hæreticus potest vivere* (? !), (voilà une autorité qui est bien renseignée), *nullus Judæus, nullus idolorum cultor. Sed ne barbari aliquando eam invadere potuerunt tam voluntate salvatoris quam orationibus sancti Thomæ apostoli, qui et Didymus, quique latus Domini contingens dixit : Deus meus et Dominus meus,* cui gratias agimus, etc. » — Dans Mombritius, *Sanctuarium*, tome II. — C'est un incunable, dont les feuillets ne sont pas numérotés. — Ce texte parle suffisamment et dit assez le cas qu'il faut faire de ce document. Je croirais cette *Passio Thomæ* postérieure au moins à l'année 442, puisqu'elle fait allusion au reliquaire d'argent offert en 442 par le

je ne comprends pas autrement qu'il accorde autant d'importance à un de ces romans qui ont fait, durant le Moyen-Age, les délices d'un infinité d'âmes aussi privées de sens critique que pourvues de piété, bien que je le trouve assez conséquent avec lui-même. Quand on est ultra-sévère pour Eusèbe, on doit être fort indulgent pour les documents apocryphes, et il n'est que juste qu'en rejetant une tradition *unanime*, *constante*, *universelle* et *antique*, on accepte, sans y regarder de près, tout ce qui permet de lui faire échec. Les deux choses vont assez ensemble.

Pour nous faire accepter un fait comme celui qu'on rapporte ici, il faudrait, nous le répétons, une autre autorité que la *Passio Thomæ*.

On nous dit, sans doute, qu'Alexandre Sévère « *pour gagner les bonnes grâces des habitants d'Édesse a facilement accédé à leur demande.* » Avant d'écrire une phrase comme celle-là, j'aurais fait tourner plus d'une fois la plume entre les doigts, car cette assertion me paraît énorme et je crois que l'Empereur, avant d'écrire aux rois de l'Inde — s'il est vrai qu'il leur ait jamais écrit — a dû soumettre plus d'une observation à Monseigneur l'évêque d'Édesse, ainsi qu'à la municipalité de sa bonne ville. Il y en a un grand nombre qui se présentent à mon esprit et je ne crois pas être très téméraire en supposant qu'Alexandre Sévère les a faites aussi bien que moi. « Monseigneur, Messieurs, aurais-je dit, si j'avais été à la place de l'Empereur, avez-vous bien songé à ce que vous me demandez ? Vous tenez donc à avoir les cendres de saint Thomas, qui est

gouverneur Anatole. J. Assemani, *Bibliotheca Orientalis*, I, p. 399 et suivantes. — On peut voir, sur la *Passio Thomæ* et son histoire littéraire, Rich. A. Lipsius, *Die Apocryphen Apostelgeschichten*, etc., I, p. 142-145.

mort aux Indes? Mais que peuvent vous faire les cendres d'un mort ? »

Les Édessiens n'auraient pas eu peut-être trop de peine à répondre à ces questions, mais ils auraient été plus embarrassés quand l'Empereur leur aurait adressé les suivantes : « Vous avez donc connu saint Thomas, puisque vous tenez à avoir ses ossements ? — Pas le moins du monde, Sire (1). — Comment ? vous n'avez pas connu saint Thomas ! Mais au moins saint Thomas a eu des rapports avec votre pays : il a été à Édesse ; il a fait du bien à votre ville ; il a fondé votre Église ; vous êtes ses fils spirituels (2) ? — Pas le moins du monde, Sire : Thomas n'a jamais vu Édesse, il n'a pas fondé notre Église, qui remonte seulement à quatre-vingt ans en arrière, tandis que Thomas a vécu il y a deux cents ans environ. Thomas n'est pour nous qu'un apôtre du Christ et il n'a eu aucun rapport avec nos aïeux. Nous avons seulement l'amour des reliques et nous voudrions avoir les siennes. — Mais, chers Messieurs, puisque vous avez l'amour des reliques, est-ce que vous ne pourriez pas vous contenter des cendres d'autres Apôtres : je puis vous procurer celles de Jacques, de Jean, d'André, de Pierre, de Paul. Au fait, tenez : Pierre et Paul sont vos compatriotes (3) ; je vais écrire à l'évêque de Rome qu'il vous expédie les corps de Pierre et de Paul. S'il s'y refuse, je l'y contraindrai, je l'ai sous la main et j'en viendrai à bout. — Pardon, Sire, nous ne voulons, ni le corps d'André ni

(1) *Les Origines*, etc., p. 155: « *Ces rapports furent établis* par la translation dans cette ville des reliques de l'apôtre. »

(2) *Redderent eum civibus suis*; ainsi parle la *Passio Thomæ*, voisine des événements, suivant M. Tixeront.

(3) Voir la note finale des Actes de Charbil. W. Cureton, *Ancient Syriac documents*, p. 62 du texte.

le corps de Jacques. Celui de Pierre et celui de Paul ne feraient même pas notre affaire, c'est celui de Thomas qu'il nous faut et pas un autre. — Là, là, mes bons amis, vous m'avez l'air de me demander la lune et la lune, je ne la donne à personne. Comment ? vous voulez que j'écrive aux rois de l'Inde ? Et vous croyez que les peuples et les rois de l'Inde se sépareront des cendres de Thomas, qui a été leur apôtre, pour vous les envoyer à vous, *qui n'avez été rien pour Thomas, de même que Thomas n'a été rien pour vous ?* Y avez-vous bien pensé ? Et si les peuples et les rois de l'Inde, que je ne connais pas, repoussent ma demande, que faudra-t-il que je fasse ? — La guerre, Sire ! — Monseigneur, Messieurs, je vais écrire aux rois de l'Inde ! »

Le fait sur lequel on s'appuie, pour expliquer la formation de la légende relative à l'évangélisation d'Edesse par saint Thomas, serait un des plus curieux de l'histoire ecclésiastique, s'il était vrai tel qu'on le rapporte sur l'autorité de la *Passio Thomæ*. Mais le raisonnement qu'on fait là-dessus est encore plus étrange que le fait lui-même qu'on nous raconte, en s'appuyant sur la *Passio Thomæ*, car il est juste le contraire de ce qu'il devrait être. On dit, en effet : « La translation des reliques de saint Thomas à Édesse a fait supposer aux Édessiens que saint Thomas avait été leur apôtre, tandis qu'il eût fallu dire : « C'est parce que les *Edesssiens croyaient que saint Thomas avait été leur apôtre qu'ils sont allés trouver Alexandre Sévère, et qu'ils ont prié ce prince d'intervenir personnellement auprès des rois de l'Inde, pour leur obtenir le corps de saint Thomas.* » — Ainsi reliées l'une à l'autre, la croyance et la démarche des Édessiens se comprendraient, tout en demeurant un peu singulières ; mais ce

qu'on ne comprend en aucune manière, c'est que les Édessiens soient allés prier Alexandre Sévère de faire une démarche aussi extraordinaire, pour obtenir le corps d'un homme qu'ils n'avaient, ni vu, ni connu, et qui n'avait eu aucun rapport, soit avec eux, soit avec leurs aïeux, soit avec leur pays. Ce que nous disons en ce moment est si vrai et si évident que l'auteur se contredit à deux pages de distance. A la page 155 et 156, il soutient que les rapports prétendus, légendaires, entre Édesse et saint Thomas, ont été établis après l'an 232, par la translation des reliques de l'apôtre; mais, à la page 156-157, répondant à Lipsius qui considère la mention de saint Thomas dans la *Doctrine d'Addaï* comme une interpolation opérée après la translation des reliques, le même auteur fait l'observation suivante : « Ce n'est pas en 232 que l'attention des Édesséniens a été appelée, pour la première fois, sur saint Thomas. *La demande même de ses reliques, qu'ils firent alors* (?), *montre qu'à cette époque on croyait déjà à ses rapports particuliers avec les pays orientaux* (1). » La translation des reliques de saint Thomas n'a donc pas été *la cause* de la croyance aux rapports particuliers de saint Thomas avec les pays orientaux, comme on l'affirme à la page 155, puisqu'elle a été *l'effet* de cette croyance, d'après ce qu'on dit à la page 157. Quand on admet des faits aussi énormes, et quand on raisonne de cette manière, il faut renoncer à toute prétention à la critique. On peut défendre des opinions préconçues, arrêtées d'avance ; on n'étudie pas les faits et on discute moins encore les documents.

En fait, l'auteur des *Origines de l'Eglise d'Edesse*

(1) L. J. Tixeront, *Les origines de l'Église d'Édesse*, p. 157.

n'aurait jamais raisonné de cette manière, il n'aurait jamais appuyé ses raisonnements sur des choses aussi invraisemblables, il n'aurait jamais ajouté la moindre foi à la *Passio Thomæ*, s'il n'avait pas été convaincu d'avance que le récit du document édessien relatif à l'évangélisation d'Édesse par saint Thomas était faux et légendaire. Il s'est dit : « Vers l'an 260-280, le document, qu'Eusèbe a vu et extrait, affirme que saint Thomas a envoyé Addaï à Édesse ; mais ce n'est là qu'une légende, qu'une affirmation erronnée. Il s'agit seulement d'expliquer comment elle s'est formée. » — Une fois cette idée bien arrêtée dans son esprit, il s'est mis à la recherche et il a rencontré sur sa route la *Passio Thomæ*, qui, en parlant de la translation des reliques de saint Thomas, vers l'an 232, lui a paru résoudre le problème qui préoccupait son esprit. C'est pourquoi il s'est écrié, lui aussi : Ευρηκα ! Ευρηκα ! « J'ai trouvé enfin la solution ! J'ai mis la main sur la fabrique de fausse monnaie ! » De là l'autorité accordée à un document qui n'en mérite aucune ! De là la facilité avec laquelle l'auteur des *Origines de l'Eglise d'Edesse* a accueilli un fait colossal et sans exemple dans l'histoire ! De là enfin ce raisonnement si singulier et si étrange : Les Édessiens ont remué ciel et terre pour obtenir le corps d'un homme qui n'avait été rien pour eux, rien pour leurs ancêtres, rien pour leur pays ! — Et voilà ce qu'on nous donne pour le dernier mot de la critique !

IV

Cet empressement fiévreux, qui trahit l'esprit de système et le désir de trouver des preuves à l'appui de nos idées, cet empressement fiévreux qui nous dispose à apercevoir des raisons là où il n'y en a pas, est visible

dans le travail dont nous parlons, comme dans ceux qu'il résume ; car, sans cela, on n'aurait pas admis aussi légèrement des faits aussi considérables et on n'aurait point tiré de ces faits des conclusions aussi contraires aux vraisemblances. Au lieu de se contenter de la « *Passio Thomæ*, » qui ne peut faire autorité pour personne, on aurait cherché encore et, avec un peu de bonne volonté, on aurait trouvé quelque chose d'un peu plus raisonnable, quelque chose même qui aurait mieux appuyé la thèse qu'on voulait démontrer. La découverte eût été d'autant plus facile qu'un auteur, dont on paraît s'être souvent inspiré, signale précisément le passage où il est dit que le corps de saint Thomas fut transporté à Edesse par un marchand. Richard Adelbert Lipsius renvoie, en effet, au *Carmen Nisibenum XLII*, dans ses *Apocryphen Apostelgeschichten* (1).

Il est notoire, en effet, que tout ou partie du corps de saint Thomas a été transporté à Edesse, dès une époque très ancienne. Au sixième siècle, Grégoire de Tours nous parle des merveilles étonnantes qui s'opéraient à Edesse par l'intercession du saint apôtre, et, avec un peu de bonne volonté, on pourrait, à l'aide de son récit, grossir le riche patrimoine de légendes que possède la capitale de l'Osrhoène (2). Bien avant Grégoire de Tours, les annales syriennes nous parlent de reliquaires, incrustés d'or et de pierreries, offerts par des magistrats pour renfermer le précieux trésor (3), même d'un temple splendide bâti sur les restes du saint apôtre (4). Cette église fut construite vers la fin du quatrième siècle, mais elle avait été précédée par un édifice plus modeste, qui

(1) Rich. A. Lipsius, *Die Apocryphen Apostelgeschichten*, p. 225.
(2) Voir *Patrol. Lat.* LXXI, col. 733-734.
(3) J. S. Assémani, *Biblioth. Orientalis,* I, p. 399 et suiv.
(4) *Ibid.*

est mentionné quelquefois dans l'histoire — par exemple dans la Vie de saint Ephrem (1) — et auquel le célèbre diacre d'Edesse fait allusion, dans l'hymne dont nous avons parlé précédemment : « Bienheureux es-tu, lit-on dans les trois dernières strophes de cette hymne, bienheureux es-tu, ô Thomas, car tu peux avoir confiance dans cette épouse que tu as ramenée (au Christ), au milieu des païens, dans cette épouse que les démons avaient troublée et torturée après l'avoir ravie, jusqu'à la rendre esclave des idoles! Toi, tu l'as lavée dans le bain de bénédiction : celle que les rayons et l'ardeur du soleil avaient noircie, la croix resplendissante l'a blanchie?

« Bienheureux es-tu, toi aussi, marchand, qui as apporté ce trésor dans ce lieu déshérité ! En vérité, tu as été un homme sage, toi qui as découvert cette pierre précieuse et qui as vendu tout ce que tu possédais pour en faire l'acquisition (2). Aussi, cette pierre précieuse t'a

(1) S. Ephræmi *Opera Syr.* t. III, p. LXIV. — Voir Assémani, *Bibl. Or.* I, p. 49 — Thomas Lamy, *S. Ephræmi Opera*, II, p. 75, La pélerine d'Aquitaine, dont le récit a été retrouvé récemment, parle des reliques de saint Thomas et de l'affluence qu'elles attiraient à Edesse. Il paraît que personne n'allait aux Lieux-Saints sans pousser jusques en Mésopotamie. Voir Joh. F. Gamurrini, *S. Silviæ Aquitanæ peregrinatio ad loca sancta*, p. 62 : *Nam mihi credat*, dit-elle, *volo affectio vestra, quoniam nullus christianorum est, qui non se tendat illuc gratia orationis : quicumque tamen usque ad loca sancta, id est in Jerusolimis accesserit ; et hic locus de Jerusolima vicesima et quinta mansione est.* — Il suffit de lire les trois ou quatre pages que cette pèlerine consacre à Edesse et à ses grands souvenirs chrétiens, pour voir que la *Correspondance de Jésus et d'Abgare* ne nous met pas en présence d'une *légende remontant seulement à cent* ou *cent cinquante ans.* — Nous conservons l'orthographe de l'original.

(2) S. Ephrem dit également, dans son *Carmen Nisibenum XLII*e, strophe deuxième : « Un marchand a porté ces ossements (de l'apôtre), à moins que les ossements de l'apôtre n'aient porté le marchand. Ils se sont enrichis mutuellement. Mais en quoi m'ont-ils été utiles? (est censé dire le démon). Moïse, l'élu, a emporté des ossements croyant y trouver un secours, Que si le grand prophète a cru trouver du secours dans des ossements, le marchand a eu

enrichi, toi qui l'as trouvée. Oui, en vérité tu seras toujours un marchand célèbre, toi qui t'es enrichi éternellement !

« Heureuse es-tu, toi aussi, CITÉ BÉNIE, (*Karka brika*), toi qui as reçu cette pierre, car il ne s'en est pas trouvé de plus précieuse dans l'Inde! Bienheureuse es-tu, toi qui as été jugée digne de conserver cette pierre précieuse, à laquelle il n'en est pas de semblable ! O fils du Bon, qui as comblé de bienfaits tes adorateurs, gloire à ta bonté (1) ! »

Dans ce document il n'est question, on le voit, ni de la municipalité d'Edesse, ni d'Alexandre Sévère *écrivant aux rois de l'Inde d'envoyer le corps de saint Thomas* dans la capitale de l'Osrhoène. Tout se passe beaucoup plus simplement et d'une manière, sans contredit, plus conforme aux vraisemblances historiques : c'est un marchand qui a découvert, dans l'Inde, cette pierre précieuse et qui en a fait cadeau à sa ville natale. Saint Ephrem nous dit poliment que ce marchand a dépensé toute sa fortune pour acquérir un pareil trésor ; cela est en effet possible ; mais il est possible aussi, vraisemblable même, que le corps de saint Thomas a été dérobé aux chrétiens de l'Inde. Cette version est appuyée par les Actes Syriaques de saint Thomas, et elle est assez en harmonie avec les habitudes du moyen âge, pour qu'on puisse y ajouter foi. On ne se faisait pas scrupule, alors, de voler les corps saints et l'histoire rapporte plus d'un exemple de ce fait(2).

raison, à son tour, d'avoir la même foi. C'est avec raison qu'il s'appelle négociant, car il a fait le négoce ; sa fortune a grandi comme celle d'un roi, son trésor m'a appauvri; *il a été ouvert à Edesse et il a enrichi la grande ville, en lui apportant du secours.* » — Voir G. Bickell, *S. Ephræmi Syri carmina Nisibena*, page 79 du texte.

(1) Manuscrit *Addit.* 17141, f° 86, *a*.

(2) W. Wright,*Apocryphal acts of the Apostles,* I, p, 332. « *Un des frères avait volé les ossements* (de S. Thomas) *et les avait emportés en occident.*

L'hymne que je viens de traduire est encore inédite, mais elle est parfaitement d'accord avec l'hymne XLII, éditée dans les *Carmina Nisibena* par M. le docteur G. Bickell, professeur à Inspruck. Saint Ephrem nous parle, là encore, du corps de saint Thomas, comme étant à Edesse, et il affirme qu'il y a été apporté par un marchand (1).

Saint Ephrem était, je crois, beaucoup mieux renseigné que la *Passio Thomæ*, et sa version est préférable, sans contredit, à celle que nous donne ce dernier document. Il est vrai que le saint Docteur ne nous dit pas quand le corps de saint Thomas est arrivé à Edesse, et ce silence ne fait pas évidemment l'affaire de ceux qui ont besoin de l'y trouver, vers l'an 232, pour que la légende de l'évangélisation de la Mésopotamie par cet apôtre ait le temps de se former et d'être mise par écrit avant Eusèbe (2).

Saint Ephrem suppose que le corps de l'apôtre est à Edesse depuis quelque temps, mais il ne dit pas depuis combien. Puisqu'il garde le silence, je n'essaierai pas de fixer une date. J'accorderais que cette précieuse relique

(1) La pélerine gallo-romaine ne nous dit rien sur la manière dont le corps de saint Thomas est venu à Edesse. Elle nous apprend : 1° Qu'elle est allée à Edesse, surtout pour prier auprès du corps de saint Thomas. — 2° Que le corps se trouvait en entier dans cette ville (*ubi corpus illius integrum positum est*). — 3° Que ce saint avait là un *martyrium* ou oratoire et une grande église refaite depuis peu de temps. (*Quæ est ingens et valde pulcra et nova dispositione et vere digna est esse domus Dei*). — Cf. Socrates, *Hist. eccl.* IV, 18. — Joh. Fr. Gamurrini, *S. Hilarii tractatus de mysteriis et hymni* et *S. Silviæ Aquitanæ peregrinatio ad loca sancta*, Romæ, 1887, in-f°, p. 62-64.

(2) Je m'étonne un peu, je l'avoue, qu'on ne nous ait pas montré Alexandre Sévère allant, à la tête de la municipalité d'Edesse, recevoir le corps de saint Thomas à l'extrémité du golfe Persique, puis le reportant, pieds nus et la corde au cou, jusqu'à Edesse. C'est la suite naturelle que suggère la *Passio Thomæ*, dans laquelle on a tant de confiance.

arriva à Edesse en l'an 232, que je n'admettrais pas le moins du monde ce qu'on affirme, à savoir, que la translation des reliques de l'apôtre saint Thomas est purement et simplement l'origine de la légende relative à Abgare, de même que la légende d'Abgare est l'origine de la prétendue fondation des Eglises Syriennes au premier siècle. « Il n'y a, dit-on, dans tout cela qu'un seul fait historique, la translation des reliques de saint Thomas. Tout le reste n'est que pure invention, c'est de la légende et non de l'histoire. Les Syriens ont été bien aises de se donner une origine apostolique et ils ont profité, de bonne ou de mauvaise foi, de l'arrivée des reliques de saint Thomas à Edesse, pour affirmer qu'ils avaient été évangélisés par cet apôtre.

« L'exemple, ajoute-t-on, n'est pas unique : ce que les Syriens ont fait, les Italiens l'ont fait, les Français l'ont fait. Il n'y a presque pas une Eglise de France ou d'Italie qui ne se réclame d'un apôtre ou d'un disciple des apôtres. Par conséquent la tradition des Syriens ne prouve absolument rien. »

V

On ne nous accusera pas, nous l'espérons, d'affaiblir les arguments de la partie adverse. En tout les cas, si cela nous arrivait, ce serait malgré nous, car nous avons l'intention de présenter fidèlement les raisons pour et contre, afin de permettre à tout le monde de se former une opinion en connaissance de cause.

Nous allons répondre aux diverses raisons qu'on fait valoir pour nier l'origine apostolique des Eglises Syriennes ; et d'abord, nous nierons la parité qu'on cherche à établir entre ces Eglises d'Orient et celles d'Italie ou des Gaules.

Les deux cas sont, en effet, absolument dissemblables. D'un côté l'Italie et les Gaules sont loin et très loin du point de départ du Christianisme, de Jérusalem. Ce n'est que par leur voisinage avec Rome qu'elles peuvent être comparées à Edesse, mais Rome n'était pas pour les Gaules ce que Jérusalem et Antioche furent pour Edesse. On n'a qu'à se reporter à ce que nous avons dit plus haut, pour le voir tout de suite. Entre Edesse et Antioche, *où les disciples du Christ furent pour la première fois appelés chrétiens*, il y avait communauté de langue, de race et d'intérêts. Les relations étaient quotidiennes entre les deux villes (1). On ne peut donc pas comparer Édesse, sous ce rapport, à la Gaule et à l'Italie; mais on ne peut pas davantage rapprocher ces pays les uns des autres, sous le rapport de la tradition. La tradition varie beaucoup dans les Gaules et en Italie; elle est, de plus, très souvent tardive, et elle n'est pas universelle. Au contraire, chez les Syriens, elle est constante, elle est unanime, elle est universelle et elle est antique, très antique, on vient de le voir, puisqu'elle est antérieure à Eusèbe. Par conséquent, il n'y a aucune comparaison à établir entre les Églises de Syrie et les Églises des Gaules. Cette comparaison, au lieu d'être un argument défavorable à l'apostolicité des Églises de la Syrie et de la Mésopotamie, est plutôt un argument en leur faveur.

Par conséquent, en dehors de ce préjugé et de cette

(1) De Jérusalem à Antioche il y avait 18 étapes (*mansiones*) d'après l'*Itinerarium Burdigalense*; d'Antioche à Edesse, il y en avait 7, en tout 25. La pélerine Sylvie confirme parfaitement ce récit, car elle dit : « *Et hic locus* (Edesse) *de Jerusolima vicesima et quinta mansione est.* » Ioh. Fr. Gamurrini, *S. Silviæ peregrinatio ad loca sancta* Rom. 1887, in-fº, p. 62-63. — C'est à peu près ce que nous avons dit plus haut (p. 11), que d'Antioche à Jérusalem il y avait *trois fois plus de chemin environ que d'Edesse à Antioche.*

susceptibilité nerveuse qui fait rejeter toute tradition ecclésiastique, uniquement par ce qu'elle est *tradition*, on n'a rien de sérieux à opposer aux affirmations *antiques, unanimes, universelles* et *constantes* des Églises Syriennes ; mais il est manifeste que cette susceptibilité et ce préjugé sont déraisonnables, quand on les pousse jusqu'à ces limites ; car, si on ne voulait admettre des faits et des croyances que sur des écrits contemporains de l'origine de ces croyances ou de ces faits, il y a beaucoup de choses qu'il faudrait faire disparaître du Christianisme. Si Eusèbe, nous le répétons, n'avait pas composé son histoire, nous ne saurions presque rien sur les premiers siècles. Ce que nous savons, avec l'histoire d'Eusèbe, n'est pas grand'chose en comparaison de tout ce que nous désirerions savoir, et ce n'est rien en comparaison de tout ce que nous pourrions savoir, de tout ce que nous aurions intérêt à savoir. Si Eusèbe n'avait pas composé son histoire, les Églises chrétiennes ignoreraient bien des choses qu'elles savent aujourd'hui, mais elles seraient toujours certaines cependant d'un certain nombre d'autres choses, alors même que celles-ci ne seraient pas écrites. Rejeter une tradition uniquement parce qu'elle est *tradition*, c'est ridicule. Rejeter une tradition, quand elle est *antique*, *constante*, *unanime* et *universelle* (1), c'est une

(1) Si on voulait dresser une bibliographie complète des livres où il est fait allusion à Abgare, à Addaï et à l'évangélisation d'Edesse aux temps apostoliques, on ferait un petit volume. Je ne crois pas qu'il y ait un auteur syrien un peu étendu qui ne parle, une fois ou l'autre, de ces événements ou de ces personnages. Le travail serait intéressant à faire, mais il nous prendrait beaucoup de temps. Nous signalerons seulement, en passant, un recueil de Vies des Apôtres et des Disciples, qui a été assez répandu chez les Syriens et qu'on rencontre, en particulier, dans la plupart des manuscrits massorétiques. Ce document qui, par suite, a une assez grande valeur, quand il s'agit de constater quelle est la tradition de l'Eglise Syrienne sur ce point, nous dit, en parlant de saint Thomas : « *L'a-*

chose plus que ridicule; c'est introduire le scepticisme à peu près partout. Il y a longtemps qu'un homme, doué de beaucoup d'esprit et de savoir, l'a dit : « » *Quand une tradition est ancienne et reçue depuis un temps immémorial dans les Églises, elle est vraie et elle doit être acceptée comme si elle était écrite* (1). » En s'exprimant ainsi, Jacques d'Édesse n'a fait que parler comme parlent tous les hommes sensés, comme ont parlé, en particulier, la plupart des Pères de l'Église (2).

pôtre Thomas, originaire de la tribu de Juda, prêcha aux PARTHES (c'est-à-dire aux Edessiens, voir plus haut p. 10) *aux Mèdes et aux Indiens. Il instruisit et baptisa la fille du roi. Ensuite le roi envoya des hommes qui le tuèrent à Calamine ou à Calimoun, cité de l'Inde, comme disent d'autres personnes.* » — On dit d'Addaï : « *Addaï enseigna à Edesse, il baptisa Abgare, bâtit une très belle église et mourut;* » — d'Aggaï : « *Aggaï évangélisa les Atsouphonoïé, les Azenoie* (Arzan ?) *et les villes d'Arménie. Sirénos fils d'Abgare lui fit briser les jambes. Il mourut à Edesse.* » — Il y a vingt-cinq ans que j'ai recueilli ces détails, dans des manuscrits de Rome. — On trouverait des choses curieuses dans ces biographies.

(1) Manuscrit additionnel 12172, f. 85 *b*.

(2) Pour montrer tout ce qu'il y a de particulier, mais en même temps de ferme et de constant dans les traditions Syriennes, je choisirai comme exemple le nom que porte saint Thomas, « *qui et Didymus.* » Eusèbe, au livre premier de son Histoire, chapitre XIV, nous apprend que, d'après les documents Syriens dépouillés par lui, cet apôtre s'appelait d'abord Judas, de telle sorte que *Thomas* n'eût été qu'un surnom : Ἰούδας ὁ καὶ Θωμᾶς (*Patrol. Græc.* XX, col. 124, B). Ce fait a paru si étrange à Valois qu'il a cru devoir observer en note : (Thomam) *Judam esse cognominatum, alibi quod sciam non reperitur* (*Ibid.* 123, c.); et, en effet, je ne crois pas qu'on trouve cela dans aucun auteur grec ou latin, à moins qu'il ne dépende d'Eusèbe, *Hist.* I, 14. — Et cependant, tout étrange que ce fait semble à Valois, il est affirmé généralement par les auteurs Syriens: ainsi, saint Thomas est appelé Judas, dans la *Doctrine d'Addaï* qu'Eusèbe semble avoir connue, sous une forme ou sous une autre (*Philips*, p. 6 du texte); dans la *Doctrine des Apôtres* (Cureton, p. 32); dans la note sur la prédication des Apôtres (*Ibid.* p. 24); dans saint Ephrem (Assémani *Biblioth. Or.* I, p. 100. 318) et enfin par les Eglises Jacobites et Nestoriennes dans leurs offices. « Qu'ils sont étonnants tes jugements, ô Notre Seigneur! Un *Judas* te vendit aux Pharisiens et *tu as vendu un autre Judas aux Indiens!* O juste et miséricordieux celui dont la volonté vend et se laisse

VI

Qu'oppose-t-on, d'ailleurs, à la tradition *constante*, *universelle*, *unanime* et *ancienne* des Églises Syriennes? Oppose-t-on des témoignages ou des faits certains, incontestables, clairs, précis? — Nullement : des textes clairs précis, incontestables, absolument certains et favorables à l'origine apostolique des Églises Syriennes, on peut les citer par centaines, à partir du moment où naît, chez les Syriens, une littérature suivie, c'est-à-dire, à partir du quatrième siècle; tandis qu'on ne peut pas citer un texte clair, précis et certain défavorable à l'origine apostolique des Églises de la Syrie et de la Mésopotamie. Tout ce qu'on allègue, en effet, pour prouver la thèse que nous combattons, ce sont des faits douteux, susceptibles de plusieurs explications, ou bien des raisonnements bâtis sur des textes ambigus et contestables, ainsi qu'on va le voir.

On apporterait des textes ou des faits *précis* et *clairs* qu'on pourrait encore trouver étrange qu'on rejette une tradition unanime comme celle des Syriens; mais que ne faut-il pas dire, quand on voit sur quels légers fondements on révoque en doute les témoignages les plus nombreux, les plus explicites et les plus anciens relatifs à l'apostolicité des Eglises Syriennes! Ce n'est pas une erreur dans laquelle on tombe, c'est un acte déraisonnable que l'on commet.

vendre! » Ms additionnel 7178 du Musée Britannique, f. 401, *a*. Le jeu de mots ne fait que donner plus de relief à l'affirmation de l'hymnographe, de même que l'étrangeté du fait, signalée par Valois, prouve l'uniformité et l'antiquité de la tradition Syrienne sur ce point. — Voir là-dessus R. A. Lipsius, *Die Apocryphen Apostelgeschichten*, tome I, p. 227. C'est à tort que M. Lipsius parle de la *Chronique d'Edesse* comme nommant Judas Thomas, (*Ibid.* p. 227) Il s'est laissé tromper par Assémani (*Bibliot. Or.* I, p. 319); mais

Et c'est là ce qui fait la gravité de l'argumentation que nous étudions en ce moment et dont nous espérons démontrer la fausseté, aussi clair que un et un font deux.

Veut-on savoir, en effet, à quoi se résument les arguments des prétendus critiques sur ce sujet? — Le voici:

On n'apporte pas un document authentique ou apocryphe, car tous, absolument tous, disent le contraire.

Dit le contraire la *Doctrine* d'*Addaï*, disent le contraire les *Actes de Charbil*, disent le contraire les *Actes de Barsamyas*, auxquels cependant on fait appel.

Mais alors, nous dit-on, qu'y a-t-il dans ces pièces pour qu'on puisse s'appuyer dessus? — Le voici.

La *Doctrine* d'*Addaï*, les *Actes de Charbil* et les *Actes de Barsamyas*, qui enseignent ou supposent l'origine apostolique des Églises Syriennes, contiennent chacun une interpolation: la *Doctrine* d'*Addaï* vers la fin, les *Actes de Charbil* et de *Barsamyas* tout à fait à la fin.

Cette interpolation est *certaine* (1), tout le monde la reconnaît, même les auteurs dont nous examinons en ce moment les idées. Cette interpolation est *criblée de fautes*; tout le monde est obligé d'en convenir (2). Enfin cette triple interpolation ne dérive que d'un seul et

les *Acta Edessena*, dont parle l'illustre Maronite, ne sont ni plus ni moins que la *Doctrine d'Addaï*, ou les *Acta Edessena* qui lui ont servi de germe. Dans ses *Actes* saint Thomas est aussi appelé toujours du nom de Judas. — Voir W. Wright, *Apocryphal acts of the Apostles*, I, p. 172 et suivantes.

(1) M. Tixeront l'avoue. Voir, par exemple, pour ce qui regarde l'interpolation de la *Doctrine d'Addaï*: « *Les origines de l'Eglise d'Edesse* p. 44, 113-114; pour ce qui regarde l'appendice aux *Actes de Charbil* p. 113-114, 126-127; pour ce qui regarde l'appendice aux *Actes de Barsamyas*, ibid. p. 114, 126, 149, 150.

(2) Pour les erreurs contenues dans ces interpolations, voir *Les origines de l'Eglise d'Edesse* p. 114, notes 1, 2, 3. — M. Tixeront ne les relève pas toutes.

même auteur. Tout le monde, ou à peu près, l'admet, et cela est, en effet, évident (1).

Voilà certes un document qui ne semblerait pas devoir mériter grande confiance ; le simple bon sens dit, en effet, qu'il n'en mérite aucune ou à peu près aucune. Une interpolation *anonyme*, *certaine*, *criblée de fautes*, *dérivant d'un seul auteur*, insérée dans des documents qui disent le contraire, à une époque aussi tardive *que la fin du quatrième siècle* (2), ne peut pas faire contrepoids à des témoignages qui se comptent par centaines, qui viennent de sources différentes et qui affirment, tous, une seule et même chose. C'est « *mettre une paille dans un plateau de la balance pour faire contrepoids à la poutre qui est dans l'autre*, » que d'agir différemment. Telle est cependant la conduite que tiennent ceux qui s'appuient sur ce document *unique et criblé de fautes* pour soutenir que la fondation des Églises Syriennes ne remonte pas au delà de l'an 150. — Et quelle paille que celle qu'on oppose à la poutre représentant la tradition syrienne ! — Qu'on en juge.

Que, dit, en effet, l'interpolation dont on fait tant de cas? — Dit-elle que Addaï, l'apôtre des Syriens, n'a pas vécu au temps apostolique ? — Pas le moins du monde. — Dit-elle que Edesse a été évangélisée vers 150 ? — Encore moins.

Cette interpolation dit que « *Palout*, *troisième évêque d'Edesse*, *a été ordonné par Sérapion*, *évêque d'An-*

(1) Pour la dérivation de ces trois interpolations d'un seul et même auteur, voir *Les origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 112-114, 125-126.

(2) M. Tixeront fixe comme date la plus ancienne de l'interpolation les années 350-370 (voir *Les origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 128) ; car, d'après lui, l'interpolation dans la doctrine d'Addaï paraît être la source des deux autres (voir *Les origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 112). Je ne crois pas que cette opinion soit vraie, et M. Tixeront n'y attache pas lui-même grande importance (*Les origines*, p. 113-114). Il est possible même que ces interpolations aient eu lieu plus tard.

tioche, lequel Sérapion a été ordonné par Zéphyrin évêque de Rome. »

Mais, ajoutent nos lecteurs, qu'est-ce que cela a à faire avec l'apostolicité ou la non-apostolicité des Églises Syriennes? — Evidemment, de prime abord, cela ne paraît avoir rien à faire avec la grave question de l'origine des Églises Syriennes que nous discutons en ce moment; cependant, il y a un lien entre les deux problèmes, et voici lequel :

Parmi les successeurs de l'apôtre Addaï, il en est un qui s'appelle Palout, à savoir le troisième. Tel est le rang que lui donnent, en particulier, la Doctrine d'Addaï et les Actes de Charbil. Là dessus, certains critiques contemporains font le raisonnement suivant : « D'après tous les documents, Palout a été le *troisième* successeur d'Addaï. D'autre part, il a été ordonné par Sérapion d'Antioche, vers l'an 195 ou 200. Par conséquent, Addaï n'a pas vécu au siècle apostolique, vers l'an 40, car deux évêques n'auraient pas pu remplir l'espace situé entre l'an 40 et l'an 200. Donc Addaï a vécu vers l'an 150, et, par conséquent, » *l'Eglise d'Edesse et les Églises Syriennes ont été fondées vers le milieu du second siècle et ne remontent pas au delà.* »

Telles sont, en résumé, toutes les raisons que donne l'auteur des *Origines de l'Eglise d'Edesse.* Toute son argumentation se réduit à cela.

Il n'est pas besoin de réfléchir longtemps pour voir que ce raisonnement est sujet à beaucoup de contestations.

S'agit-il, par exemple, du même Palout dans les deux cas? — Cela n'est pas sûr, car le mot « *premier* (*quadmoïo*) », dont se sert l'auteur d'une des formes de l'interpolation, laisse deviner au moins un *second* Palout, parmi les évêques d'Edesse. Dans ce cas, qu'est-ce qui

empêcherait d'admettre qu'un Palout a vécu vers l'an 200 et a donné lieu à une confusion ?

Est-il sûr que Palont ait été ordonné par Sérapion d'Antioche vers l'an 200 ? — Cela n'est pas sûr ; l'auteur de l'*Eglise d'Edesse* le reconnaît lui-même, car il dit quelque part : « le premier détail (*l'ordination de Palout par Sérapion*) *peut être vrai*, *le second* (*l'ordination de Sérapion d'Antioche par Zéphyrin de Rome*). *non* (1). » Il a bien raison de douter, car un document criblé d'erreurs, comme l'est l'interpolation en question, doit inspirer des doutes sérieux.

Mais il résulte de là : 1° que toute l'argumentation rapportée plus haut repose sur un « *Peut-être.* » 2° Que appuyé sur ce « *Peut être* » on ne tient aucun compte d'une tradition *universelle, unanime, explicite et ancienne ;* 3° Que, fort de ce « *Peut-être* », on ne craint pas de s'exprimer ainsi : « *L'histoire et la légende nous apprennent que l'Eglise d'Edesse a été fondée vers le milieu du deuxième siècle et ne remonte pas au delà.* »

Voilà donc ce qu'il faut croire d'après la nouvelle méthode critique :

Un auteur *anonyme*, qui a glissé, *vers la fin du quatrième siècle*, une note *certainement criblée de fautes* dans trois documents, eux-mêmes très défigurés par de nombreux anachronismes, pourra faire contrepoids à un grand nombre d'auteurs très connus et très anciens qui disent le contraire. Il pourra même faire contrepoids à des chrétientés entières !

Et ce n'est pas encore tout ; car cet écrivain fera contrepoids à ces auteurs et à ces chrétientés, en rapportant *un fait*, *qui est peut-être vrai,* mais qui peut-être aussi est faux, et duquel on tire *seulement*, *par*

(1) L. J. Tixeront, l'*Eglise d'Edesse*, p. 114, note 3.

voie de conséquences contestables et douteuses, une conclusion contraire à l'origine apostolique des Églises Syriennes.

Quelle ample provision de crédulité il y a dans les cerveaux de certains critiques !

Une pareille façon de traiter des questions aussi délicates est-elle sensée, sérieuse, raisonnable ? Que deviendra l'histoire des premiers temps du christianisme, si on lui applique cette méthode ? Il est bien évident qu'il n'y aura pas un seul fait qu'on ne puisse contester ou nier, s'il suffit d'avoir pour soi un document apocryphe ou anonyme quelconque, susceptible d'être interprêté avec un « *Peut-être* » d'une manière négative. Si cette méthode devient jamais générale dans les écoles catholiques, on en entendra de singulières et on en verra de belles.

Telle est l'argumentation des auteurs de quelques-uns des traités que nous examinons en ce moment, en particulier, de l'auteur des *Origines de l'Eglise d'Edesse*.

Après avoir donné cette idée générale du sujet que nous traitons, afin de fournir aux lecteurs un fil qui les guide et les empêche de s'égarer dans le dédale des détails, nous allons étudier à part chaque partie de ce raisonnement. On verra comme tout cela manque de logique et comme presque toutes les affirmations reposent en l'air, quand elles ne vont pas ouvertement contre les témoignages les plus clairs et les plus dignes de foi.

VII

Un premier fait qu'on oppose à la Tradition Syrienne, c'est l'absence de « *series Episcoporum* » dans les églises de la Mésopotamie, même dans celle d'Edesse, jusques au quatrième siècle. Cona est, dit-on, le premier

évêque dont parle l'histoire, et Jacques est le premier évêque de Nisibes. Il semble donc qu'au quatrième siècle, les Églises Syriennes ne sont pas très anciennes.

Il y a du vrai et du faux dans ce qu'on avance, mais, en tout cas, il est certain que les conclusions qu'on tire de là sont absolument erronées. Le fait qu'on allègue ici n'est pas exclusivement propre aux Églises Syriennes; il y a d'autres églises, même dans le monde romain, dont les listes épiscopales sont perdues ou qui ne nous sont arrivées qu'incomplètes. Ce qu'on a, en général, le mieux retenu, ce sont les premiers et les derniers noms (1). Quant aux noms intermédiaires, ils ont péri presque partout, dans les temps anciens. Eusèbe s'est donné une grande peine pour reconstituer les listes des grandes Églises, mais il n'est pas toujours parvenu à les refaire en entier. Il n'y a pas jusques aux Églises de Rome, de Jérusalem et d'Alexandrie, qui ne présentent quelques lacunes où quelques noms contestables. Il n'est donc pas étonnant en soi que nous n'ayons pas les listes des anciens évêques de la Mésopotamie ; et cela est d'autant moins étonnant que cette région était alors placée en dehors de l'Empire romain. Elle était soumise à de petits dynastes ou aux Arsacides et aux Sassas-

(1) Je puis confirmer l'observation que je fais en ce moment par un exemple typique. La *pélerine d'Aquitaine*, qui nous fournit tant de détails intéressants sur les souvenirs chrétiens d'Edesse, nomme saint Thomas, Abgare, le courrier Ananie, l'évêque actuel de la ville, mais elle ne dit pas un mot des personnages secondaires, par exemple, d'Addaï; et cependant, il est manifeste qu'elle connaissait son histoire et qu'on ne lui parla point, pendant trois jours, d'Abgare, d'Ananie et de saint Thomas, sans lui mentionner ce personnage secondaire. Mais, pour elle et pour ses religieuses, Addaï n'avait aucun intérêt. Il ne lui disait rien. Saint Thomas seul était, à ses yeux, l'apôtre d'Edesse. — Tout se résumait en sa personne. Saint Thomas et Abgare représentaient tous les souvenirs chrétiens.

sides, dont plusieurs ont cruellement persécuté l'Eglise. Qu'il y ait eu là, de bonne heure, des évêques, c'est ce dont on ne peut pas douter. Dans l'ancien martyrologe que nous a conservé le manuscrit additionnel 12.150, qui est daté de l'an 412, martyrologe qui remonte probablement à l'an 380 (1), Bar-Tsaboé évêque de Séleucie est placé parmi les *martyrs récents*, tandis qu'une dizaine d'autres évêques sont énumérés comme des *martyrs anciens*. Bar-Tsaboé passe pour avoir été le dixième évêque de Séleucie et, dans la liste épiscopale de cette ville, il y a une lacune qui va de l'an 182 à l'an 247 (2). Cela ne nous permet pas de fixer une date pour la première évangélisation, ni de reconstituer la liste ; mais c'est un indice favorable à la tradition des Églises Syriennes.

Jacques de Nisibes ne fut pas, non plus, le premier évêque de cette ville ; il eut au moins un prédécesseur, Babou. Quant à Cona, il suffit de lire la *Chronique d'Edesse*, pour s'apercevoir immédiatement que cette mention ne tire pas à conséquence. Le chroniqueur aimait la truelle et le marteau ; le meilleur moyen d'attirer son attention était de bâtir quelque chose, une église, un palais, un cimetière. Jusques à l'an 313, son œuvre se réduit à peu de chose, à une dizaine de mentions (3). Si Cona n'avait point fait bâtir une église, son

(1) Voir le *Journal of sacred literature*, 1865-1866. Le texte Syriaque dans le numéro d'octobre 1865, p. 45 56. La traduction dans le numéro de janvier 1866 p. 423 432.

(2) Voir Ebed-Jesu Khayyath, *Syri-Orientales, seu Chaldæi-Nestoriani et Romanorum pontificum primatus*, Romæ, 1870, p. 166 et suiv.

(3) Voici le résumé de ces 10 notes. — Année 180 d'Alexandre, *rois d'Edesse*. — 260, *Auguste César*. — 309, *naissance de J.-C.* — 400, *mausolée d'Abgare*. — 449, *Marcion expulsé de l'Eglise*. — 465, *naissance de Bardesanes*. — *Lucius César*. — 513, *inondation*, (le passage

nom eût été passé sous silence comme celui de ses prédécesseurs (1). Son successeur Aïtilaha a eu la même bonne fortune, parce qu'il a construit un cimetière, et il faut en dire autant de plusieurs évêques qui sont venus depuis. La *Chronique d'Edesse* ne commence guère que vers l'an 310-320 de Jésus-Christ. Par conséquent, on ne peut tirer de son silence aucune conclusion, pour ou contre l'antiquité de l'Église d'Edesse.

L'histoire profane et religieuse de la Mésopotamie laisse beaucoup à désirer et sa géographie elle-même n'est pas très satisfaisante. Jusqu'à ces dernières années la carte de l'Asie mineure, à partir de la Mésopotamie, n'était qu'un blanc ; et les annales du pays le plus historique de la terre sont pleines de lacunes. Des centaines de générations sont passées là ; les empires ont succédé aux empires ; les villes ont croulé sur les villes ; le sol est surchargé de détritus humains ; des couches de diverses civilisations sont superposées les unes aux autres ; aucun pays n'a vu, depuis de longs siècles, une pareille succession d'hommes et d'évènements ; cela est certain. Et cependant nous ne connaissons les détails de toutes ces révolutions que très imparfaitement. Presque toutes les littératures qui ont fleuri là successivement ont péri ; la littérature Nestorienne, en particulier, a sombré presque en entier et elle nous aurait apporté certainement de curieuses révélations, si elle nous était parvenue (2). La littérature Jacobite a échappé en partie au

a été changé de place, ainsi qu'Assémani l'avoue. C'est la seule note étendue que contienne la chronique, jusques à l'an 624. 313 de J. C.) — 517, *palais d'Abgare.* — 551, *naissance de Manès.* — 614, *chute des murs d'Edesse.* — 624 (313 de J.-C), *Cona qui bâtit une Eglise.*

(1) Cona est nommé dans les *Actes d'Habib.* — W. Cureton, *Ancient syriac documents*, p. 73, du texte, ligne 5.

(2) Monseigneur Khayyath cite un certain nombre de documents

naufrage universel, mais que de choses sont perdues et que nous savons cependant avoir existé ! Si quelque heureuse découverte nous rendait la chronique de Denys Bar-Tsalibi, mieux encore celle de Jacques d'Edesse, nous en saurions probablement un peu plus long sur les origines du Christianisme en Syrie et sur la succession des évêques d'Edesse. Si celle d'Elie de Nisibes nous était rendue en entier, nous apprendrions plus d'une chose intéressante sur toutes les dynasties qui ont régné à Edesse et à Ctésiphon ; nous trouverions probablement là des renseignements qui répondraient à quelques-uns de nos *desiderata* et résoudraient une partie des problèmes que nous nous posons. Mais, même à cette heure, nous ne sommes pas absolument dépourvus de toutes données sur les anciens évêques d'Edesse.

Eusèbe, qui nous a fourni quelques renseignements sur saint Thomas et sur Addaï (1), ajoute, au livre V, chapitre XXIII, là où il parle de la Pâque, des détails précieux sur l'Église d'Osrhoène. Il nous parle des lettres

peu connus, en particulier, des Actes de martyrs. Il est possible qu'un jour on retrouve quelques données intéressantes sur les premiers temps.

(1) Plus je réfléchis et plus je me convaincs qu'à l'époque d'Eusèbe la *Correspondance* de Jésus et d'Abgare était déjà très célèbre; et je crois que c'est précisément cette célébrité qui a attiré l'attention d'Eusèbe. On racontait déjà des choses si merveilleuses sur ce qui s'était passé dans l'Osrhoène, depuis le commencement du Christianisme, que l'évêque de Césarée n'a pas pu l'ignorer et a voulu s'en rendre compte. Malgré ses assertions, je doute qu'il ait lui-même fouillé sérieusement dans les archives d'Edesse, car, s'il l'avait fait, il nous aurait très vraisemblablement raconté d'autres choses : il répète, d'ailleurs, trop souvent qu'il a traduit les pièces du Syriaque en Grec, pour qu'il n'y ait pas lieu de suspecter de sa part un peu de vanterie. — Un seul récit circonstancié, comme l'est celui de S. Silvie (*S. Silviæ Aquitanæ peregerinatio ad loca sancta*, p. 62-68), suffit pour convaincre tout homme impartial que les documents n'ont pas été fabriqués seulement vers l'an 250 ou l'an 280.

des évêques ou des Églises : Τῶν κατὰ τὴν 'Οσροηνὴν καὶ τὰς ἐκεῖσε πόλεις. Quel que soit le mot qu'il faille suppléer — *évêques, diocèses* ou *Églises* — le sens général n'est pas douteux, d'aprés le contexte. Il est évident qu'il y avait alors, κατὰ τὴν 'Οσροηνὴν καὶ τὰς ἐκεῖσε πόλεις, des Églises florissantes et des Eglises *antiques* ; car, si ces Églises avaient été composées simplement d'un « *évêque missionnaire et de quelques curés*, » si elles ne fussent remontées qu'à vingt ou à vingt-cinq ans en arrière, en 197, si ce n'eût été alors que des essaims détachés de la chrétienté d'Antioche en 160 ou 170, ce n'aurait pas été la peine de leur demander leur avis sur la célébration de la Pâque. Dans ces conditions, ces Églises ou ces évêques ne pouvaient avoir d'autres traditions que celles d'Antioche.

Le sens obvie du passage d'Eusèbe est que l'Eglise de l'Osrhoène était alors une chrétienté importante et qu'elle remontait à une haute antiquité, sinon aux temps apostoliques. Le *Libellus synodicus* (1), dont l'autorité est moindre que celle d'Eusèbe, voudrait qu'il y eût eu alors deux conciles de réunis, et chacun aurait compris dix-huit évêques : l'un eût été formé par les évêques d'῞Εδεσα καὶ τῶν ῾Αδιαβηνῶν, l'autre par les évêques de la Mésopotamie. Si l'existence de ces deux conciles, comprenant chacun dix-huit évêques, était absolument certaine, nous pourrions affirmer, sans crainte de nous tromper, que les Églises Syriennes remontaient plus haut que la fin du premier siècle ; mais elle ne l'est pas, car le *Libellus Synodicus* est loin d'avoir la valeur de l'Histoire d'Eusèbe ; cependant le renseignement est précieux, car le *Libellus Synodicus* atteste au moins

(1) Mansi, *Concil. Ampl. collectio*, I, p. 727 ; ὑφ' ἣν ἡ ῞Εδεσα καὶ τῶν 'Αδιαβηνῶν γῆ συναθροισθεῖσα ὑπὸ δέκα καὶ ὀκτὼ ἐπισκόπων.

l'existence d'une tradition relative à ces conciles tenus en Osrhoène et en Mésopotamie.

Il est curieux et pénible à la fois, mais très instructif, de voir les efforts que l'on fait pour se débarrasser de ce témoignage d'Eusèbe et du renseignement contenu dans le *Libellus Synodicus*. Mais il est à remarquer que ceux qui traitent Eusèbe et le *Libellus Synodicus* avec tant de sévérité sont ceux-là même qui avalent, sans sourciller, des niaiseries comme celles que racontent la *Passio Thomæ* sur l'ambassade envoyée par Alexandre Sévère aux rois de l'Inde, dans le but d'obtenir de ces princes le corps de saint Thomas, ou bien des interpolations comme celles qu'on lit à la fin des *Actes de Bar-Samyas* relative à l'ordination de Palout par Sérapion d'Antioche ! Le parti pris de trouver en défaut la tradition ecclésiastique, même lorsqu'elle est appuyée par les documents les plus anciens, les plus sérieux, est-il assez évident et peut-on expliquer autrement la conduite d'hommes qui ne sont, ni des ignorants, ni des faibles d'esprit, ni des malhonnêtes (1) ? S'ils n'étaient pas convaincus qu'une tradition ecclésiastique est fausse, par cela seul qu'elle est *tradition*, rejetteraient-ils ainsi les témoignages les plus clairs et les plus précis d'Eusèbe, et accepteraient-ils aussi facilement des pièces qui por-

(1) L. J. Tixeront, *les Origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 14. — « Comme cette division de la Mésopotamie en deux provinces *n'a été faite que plus tard* (?) il y a lieu de mettre *les deux conciles du Libellus Synodicus au rang des inventions.* » Comme si les noms d'*Edesse*, d'*Adiabène* et de *Mésopotamie* n'avaient pas été connus avant le troisième siècle ! Voilà de sérieuses raisons apportées à l'appui d'un sentiment. Le même auteur ajoute : « *Rien n'empêche de croire que le concile de l'Osrhoène ait réuni plusieurs évêques de cette province. Leur nombre toutefois dut être fort restreint.* » *Ibid.* p. 14-15. Que sait l'auteur de tout cela ? Rien évidemment, en dehors de ses conjectures.

tent écrites au front les marques d'une origine douteuse ou inavouable (1)? Admettrait-on l'ambassade d'Alexandre Sévère aux Indes sur les affirmations de la *Passio Thomæ*, et l'ordination de Palout par Sérapion d'Antioche sur les assertions d'une pièce apocryphe comme celle qui termine les Actes de Bar-Samyas ? — Nous ne le pensons pas. — Evidemment les critiques qui agissent de la sorte ont deux poids et deux mesures. Mais allons plus loin.

VIII

Ce qu'on a apporté de plus sérieux contre la tradition *unanime*, *constante* et *antique* des Églises Syriennes, relativement à leur origine apostolique, est précisément le fragment apocryphe par lequel se terminent les Actes de Bar-Samyas dont nous avons parlé tout à l'heure.

Pour aider le lecteur à comprendre la nature et la force de l'argument qu'on tire de ce document, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails préliminaires.

Le docteur W. Cureton trouva, dans la belle et rare collection de manuscrits Syriaques que nous ont conservée les couvents de Nitrie en Egypte, une série de documents très anciens, tous plus ou moins relatifs à l'histoire de l'Église d'Edesse. Il en prépara une édition qui était presque achevée lorsque la mort vint le surprendre; mais la publication ne fut pas arrêtée, car le docteur Wright, devenu depuis professeur à Cambridge, désigné par le docteur Cureton lui-même, fit paraître le livre, sous le titre de: « *Ancient Syriac documents relative to the*

(1) Je me demande comment quelqu'un peut lire *Les origines de l'Eglise d'Edesse* sans remarquer tout ce qu'il y a d'étrange dans la manière de raisonner. C'est pour moi incompréhensible.

earliest establishment of Christianity in Edessa. » La principale pièce contenue dans ce volume était mutilée, mais depuis on en a retrouvé une copie complète dans un manuscrit de Saint-Pétersbourg venu également de Nitrie, et elle a été publiée en entier, en 1876, par M. le Docteur G. Phillips (1).

Dans tous ces documents, mais, en particulier, dans la *Doctrine d'Addaï* (2), on suppose que la ville d'Edesse a été évangélisée aussitôt après l'ascension du Christ, au temps d'Abgare, par Addaï, un des 72 disciples, que saint Thomas envoya au roi d'Edesse, pour accomplir la promesse que lui avait faite le Christ. Ce qui est dit dans ce document de la prédication d'Addaï à Edesse, au temps d'Abgare, est confirmé dans la *Prédication ou doctrine de Pierre à Rome*, ainsi que dans les *Canons des Apôtres* et dans les *Actes de Charbil* et *de Bar-Samyas*. Cependant, tout n'est pas parfaitement d'accord dans ces documents ; il y a des anachronismes en assez grand nombre, et des contradictions flagrantes entre diverses parties. Ces divergences et ces contradictions

(1) G. Phillips, *The doctrine of Addai the Apostle, now first edited in a complete form, in the Original Syriac*, London, Trübner, 1876. — XVI-52 pages de traduction et 53 pages de texte.

(2) Voici une table de concordance de la *Doctrine d'Addaï*, dans W. Cureton et G. Phillips. — Phillips seul, pages I-VII, ligne 3. — Cureton existant dans Phillips, pages VII,3, jusques à IX,23. — Phillips seul, IX,23 jusques à XX inclusivement. — Cureton et Phillips XXI, plus un mot dans la page XXII. — Phillips seul, XXII, lignes 1 à 13e inclusivement. Cureton et Phillips, XXII, lignes 14 à XXIII, ligne 10. — Phillips seul, XXIII, 10 à XXVI,14. Cureton et Phillips, XXVI,14 à XLIII, 9; — Phillips seul XLIII,9 à XLVIII,1. — Cureton et Phillips XLVIII,1, jusques à la fin, c'est-à-dire, jusques à la page LIII. — Tout ce qui se trouve dans Phillips seul, c'est à dire, les pages I-VII; IX,23 XX; XXII. 1-13; XXIII,10 XXVI,14; XLIII,9; XLVIII,1, manque dans Cureton, soit environ vingt six pages sur cinquante-trois.

proviennent, à n'en pas douter, de ce que quelques pièces ont été, non seulement copiées plusieurs fois, mais encore remaniées à diverses époques. *La Doctrine d'Addaï* a subi, en particulier, des retouches qui lui enlèvent une grande partie de la valeur qu'elle aurait sans cela, au point de vue critique et historique.

Toutefois, si on néglige, pour un moment, ces divergences de détail et si on s'en tient à l'ensemble, on peut se faire une idée fort claire de la manière dont les choses se sont passées.

Addaï a prêché avec succès la religion à Edesse, où il a trouvé le terrain très préparé par la connaissance qu'Abgare avait déjà du Christ, de sa doctrine et des merveilles que le fils de Dieu avait opérées en Palestine. Le roi se convertit avec une bonne partie de sa cour et de la ville d'Edesse. Les pays environnants reçurent, eux-mêmes, la bonne nouvelle et devinrent rapidement chrétiens, au moins en partie. Addaï mourut et fut enseveli dans le mausolée des rois (1). Son successeur Aggaï fut tué par le fils d'Abgare, qui était retombé dans le Paganisme. Il eut pour successeur Palout, auquel succéda Abchelama, et enfin Abchelama fut remplacé par Bar-Samyas. Telle est la succession des premiers

(1) La Chronique d'Edesse parle, elle aussi, d'un *mausolée des Rois* d'Edesse, lequel aurait été construit vers l'an 88 ou 89 de Jésus-Christ. La *Pèlerine d'Aquitaine* parle également de la statue d'Abgare et de son tombeau : « Itaque ergo duxit me primum ad palatium Aggari regis : et ibi ostendit mihi archiotepam ipsius ingens simillimam, ut ipsi dicebant, marmoream tanti nitoris, ac si de margarita esset : *in cujus Aggari vultu parebat de contra vere fuisse hunc virum satis sapientem et honoratum. Tunc ait mihi sanctus episcopus : ecce rex Aggarus, qui antequam videret Dominum credidit ei, quia esset vere filius Dei.* — Joh Fr. Gamurrini, *S. Silviæ Aquitanæ peregrinatio ad loca sancta*, p. 65. — *Ostendit etiam nobis sanctus Episcopus memoriam Aggari, vel totius familiæ ipsius, valde pulchra, sed facta more antiquo.* — *Ibid.* p. 67-68.

évêques d'Edesse, que nous fait connaître la *Prédication* ou *Doctrine* d'Addaï. Pour le moment, nous ne dirons rien de plus sur ce document et nous passerons tout de suite, aux *Actes de Charbil* et de *Bar-Samyas.*

Ces Actes ont des rapports avec la *Doctrine d'Addaï*, en ce sens que nous y retrouvons mentionnés quelques-uns des personnages qui ont paru déjà dans la *Doctrine.* On y raconte la conversion et le martyr de Charbil, grand-prêtre des idoles; et comme Bar-Samyas, évêque d'Edesse, avait converti à la vraie foi Charbil, il fut dénoncé, lui aussi, au gouverneur d'Édesse qui le fit arrêter, le soumit à un long interrogatoire et allait le faire tourmenter cruellement, lorsque survint un édit des Empereurs mettant fin à la persécution.

Ces deux pièces, les *Actes de Charbil* et les *Actes de Bar-Samyas*, si on met de côté les interpolations évidentes, par lesquelles elles se terminent, sont très remarquables, et pour le fond, et pour la forme. On peut discuter sur l'époque à laquelle il faut les rapporter, mais il n'y a pas l'ombre d'un doute qu'elles ne soient très anciennes et qu'elles n'aient été rédigées sur des documents officiels. On y trouve toute une série de termes juridiques, dérivés en grande partie du latin ou du grec, qu'on rencontre rarement chez les Syriens (1). Certaines

(1) *Nethn'ghed b'louris* (probablement pour *b'loris*). *loris crucietur*, est évidemment emprunté du latin (p. 47 du texte, ligne 16). — *Officium*, pour indiquer la cour du gouverneur, est aussi un terme latin qui revient souvent dans ces *Actes* (voir page 48, ligne 17 ; 49, 16 ; ce mot revient fréquemment dans les Actes de *Abib. Dicasterium* vient du grec (69, ligne 22, 49, ligne 16.)— *Candelæ ignis* (51, ligne 21) est un terme exclusivement latin. — *Fabellarius* (52, ligne 18) est aussi latin, si latin que le copiste syrien a écrit *Flabouliaro.* — *Questionarius* (52, 18 et passim), *Craticula* (59, ligne 9) a été écrit *tarticula* (!). — *Velum* (59, ligne 13, 15) — *Cyclus* (60, ligne 3). — *Exceptores* (61, ligne 22). — *Autocrator* (63, ligne 10). — *Hipparcha* (70, ligne 10).

autres expressions accusent une haute antiquité. Toutefois, comme nous n'avons pas une littérature syriaque étendue qui remonte incontestablement à l'an cent ou cent cinquante, il nous est impossible d'établir une comparaison et de nous prononcer d'une manière absolue ou précise. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que ces documents sont anciens, et très anciens. Ce n'est pas certainement au quatrième siècle qu'on aurait qualifié les évêques de *gouverneurs et de commandeurs* (*m'dabrana vepaquouda*) (1). Et on ne peut pas dire que ce langage soit une fiction inventée par le rédacteur dernier de ces pièces, car il a prouvé, par les nombreux anachronismes dans lesquels il est tombé, qu'il était incapable de recourir à une pareille supercherie.

Ces *Actes* sont donc anciens, très anciens, et il n'y a rien dans leur contexte qui trahisse, *évidemment*, une époque moderne ; il n'y a pas d'anachronismes grossiers et l'impression que laisse leur lecture, jusques aux dernières lignes, est en somme très favorable.

Ce qui fait l'intérêt de ces *Actes*, c'est qu'ils sont datés et datés de quatre manières : on nous donne 1° l'année du règne de Trajan ; 2° l'année de l'ère des Séleucides ; 3° les noms des consuls et enfin, 4° l'année du roi Abgare. Les faits qu'on raconte sont dits s'être passés « *la* 15e *année de Trajan, l'an* 416 *des Grecs, la* 3e *année du roi Abgare VII, sous les consuls Commodus et Cérêalis,* » du mois d'avril au mois de septembre (2). Charbil est mort le vendredi 5 septembre et Bar-Samyas a été arrêté le 6. Il y a, dans tout cela,

(1) Cette expression revient dans tous les documents les plus anciens publiés par Cureton et Phillips.

(2) Voir le commencement des *Actes de Charbil* et des *Actes de Barsamyas.*

des synchronismes qui certainement n'ont pas été inventés à plaisir au quatrième siècle, par n'importe quel scribe. Il est possible que tout ne soit point d'accord (1), mais les erreurs se conçoivent aisément, car les scribes ne se trompent jamais plus facilement que lorsqu'ils copient des chiffres ou des nombres. Mais autant il est facile de s'expliquer quelque erreur dans ces chiffres, autant il est difficile de croire que tout cela ait été inventé vers l'an 350 ou vers l'an 400. Ces dates parlent donc en leur faveur, et, nous le répétons, il n'y a rien dans les *Actes*, dans le fond et dans la forme, qui accuse une époque beaucoup plus moderne. Les questions et les réponses ont été recueillies par les scribes officiels, et les *Actes* ont été rédigés avec les documents déposés par les notaires dans les archives. On n'a eu qu'à y ajouter quelques mots d'introduction ou bien de conclusion, pour en faire un récit suivi et fort intéressant. On a même compté les questions et les réponses et noté à quelle question se sont terminés les jugements de Charbil et de Bar-Samyas (2).

Il y aurait beaucoup de choses intéressantes à extraire de ces Actes, mais, outre que de longs détails ne feraient qu'embrouiller un sujet déjà assez compliqué, nous n'avons pas le temps d'étudier ces documents, sous tous les aspects qu'ils présentent ; ce n'est pas d'ailleurs notre but (3).

(1) Voir R. A. Lipsius, *Die Edenische Abgarsage*.

(2) Ainsi Charbil fut condamné après la 52e question. Voir la page que nous citons plus loin et W. Cureton, *Ancient syriac documents*, p. 185, dans les *notes*. — Habib fut mis à mort dès la 22e question, *Ibid*. p. 80 du texte syriaque.

(3) Eber Nestle a fait ressortir, dans la *Theologische Literaturzeitung*, 1876, p. 644, la similitude des noms d'*Abdou*, *Semas*, *Meherdath*, *Zati* dans la *Doctrine d'Addaï* — et des personnages *Abdus*, *Sirmacus*, *Meherdates*, *Izates*, que mentionne Tacite (*An-*

Tout ce que nous devons remarquer en ce moment, c'est que ces *Actes* ont été recopiés de temps en temps, et qu'en les copiant on les a quelquefois retouchés. Nous avons deux exemplaires des *Actes de Charbil* (1), l'un très ancien, et l'autre un peu plus moderne. Celui-ci contient plusieurs additions ; quelques-unes sont assez heureuses, mais d'autres le sont moins. Un certain nombre paraissent émaner de sources authentiques, mais il y en a qui sont l'œuvre de scribes ignorants et maladroits. Nous citerons des exemples des unes et des autres.

Nous avons déjà dit plus haut que le juge interrogeait Barsamyas (2), lorsqu'il reçut l'ordre de mettre fin à la persécution. Voici de quelle manière se terminent ces Actes. Nous en donnons la fin intégralement, afin qu'on puisse apprécier le document et porter une décision sur le grave procès qui s'agite, en ce moment, devant le tribunal de la critique.

« Barsamyas dit : « Laisse donc là les nombreuses questions que tu m'adresses et ordonne ces supplices et ces déchirements dont tu me menaces : tes discours, en effet, ne te rendront pas autant de service, à toi, que tes tourments m'en rendront, à moi. » Le juge dit : « Qu'on suspende Bar-Samyas et qu'on le déchire. »

« Or, en ce moment même il arriva des lettres adres-

nales, VI, 31, 32 ; XII, 12, 14). — Voir les objections de R. A. Lipsius, dans *Die Edenische Abgarsage*, p. 41, note. — On trouve également les noms d'*Avida* et de *Chamchagram* dans le *Livre sur la loi des contrées* de Philippe, disciple de Bardesanes, — Voir W. Cureton, *Spicilegium syriacum*.

(1) Mss additionnels, 14644, f. 72, *b*. — 14645, f. 221. — 233, *b*.

(2) Les actes de Barsamyas se trouvent dans le ms. addit. 14645, f. 233, *b*, — 238, *b*.

sées au juge par Alusius, le grand hipparque, le père des rois, (c'est-à-dire des Empereurs (1).

« Le juge donna ordre de descendre Barsamyas, qu'on ne déchira point et qu'on fit, dès lors, sortir du tribunal. Il ordonna aussi d'introduire devant lui les hommes libres et les principaux citoyens de la ville, les hommes grands et honorables, afin qu'ils entendissent lire les ordres qu'envoyait l'Empereur, par l'intermédiaire des hipparques, gouverneurs du pays des Romains. Voici donc ce que l'Empereur (2) mandait aux juges (ou gouverneurs) des provinces, par l'intermédiaire des hipparques.

« Depuis que Notre Majesté a ordonné de persécuter les Chrétiens, nous avons appris d'hommes fidèles que nous avons dans les provinces de notre empire, que les Chrétiens évitent l'assassinat, la sorcellerie, l'adultère, le vol, la corruption, la fraude, et tous les crimes contre lesquels les lois de Notre Majesté prescrivent des châtiments. C'est pourquoi nous avons ordonné, dans notre justice et notre rectitude, de cesser contre eux la persécution du glaive; nous voulons que la paix et la tranquillité règnent dans tous nos états, que les Chrétiens vivent à leur manière et que personne ne les en empêche. Ce n'est pas un acte de miséricorde que nous faisons à leur égard, c'est un acte de justice, puisqu'ils observent les lois de notre empire. Que si, après ce rescrit, quelqu'un moleste les Chrétiens, la peine que nous avions prescrite contre ceux qui méprisent nos ordres, nous la prescrivons contre ceux qui transgresseront le décret de notre bonté (littéralement, *miséricorde*).

(1) En syriaque le terme est le même, qu'il s'agisse d'un *roi* ou d'un *empereur*.

(2) Le syriaque porte les *empereurs*. — En syriaque *malké* et *malko*, les *empereurs* et l'*empereur* ne diffèrent que par deux points.

« Quand on eut terminé la lecture de ce décret de la miséricorde de l'Empereur (1), toute la ville se réjouit de voir que chacun pourrait désormais vivre en paix et dans la tranquillité. Le juge ordonna de délier Barsamyas, afin qu'il *descendît* à son église. Beaucoup de chrétiens étaient *montés* (2) au tribunal, avec une multitude considérable de citoyens de la ville. Tout le monde accueillit Barsamyas avec beaucoup d'honneur et de distinction. On chantait devant lui les psaumes, suivant l'habitude (des Chrétiens), en compagnie des femmes des grands et des lettrés. On pressait Barsamyas et on le saluait ; on le traitait de confesseur et de compagnon du martyr Charbil. Barsamyas leur disait : « J'ai été persécuté comme vous, mais j'ai échappé aux supplices et aux tourments de Charbil et de ses compagnons. » On lui répondait : « Nous vous avons entendu dire que le *Docteur de l'Église* a dit que l'intention est acceptée comme l'acte lui-même. »

« Quand Barsamyas fut entré à l'église avec tout le peuple qui l'accompagnait, il se leva, pria, bénit le peuple et renvoya chacun chez lui, joyeux et bénissant Dieu, parce que le Seigneur les avait tous délivrés, eux et l'Église.

« Le jour après que Lysanias, le gouverneur de l'endroit, eût signé ces Actes, il fut déposé de sa charge. Nous (3), Zanfolius et Patrophilus, notaires, nous avons écrit ces Actes. Nous les avons confirmés par notre

(1) Littér. *Empereurs*.

(2) Les expressions *descendre* et *monter* indiquent une exacte connaissance de la topographie d'Édesse. Le gouverneur avait évidemment son tribunal dans la citadelle qui domine la ville. — Voir Élisée Reclus, *Géographie* IX, 445-456.

(3) Littéralement « *moi*. »

signature, nous, Diodoros et Eutropius, *Charirs* (1) de la ville, ainsi que le prescrivent les lois des rois antérieurs (2).

Ce Barsamyas, évêque d'Édesse, qui convertit Charbil, prêtre de la ville, vivait à l'époque de Fabien, évêque de Rome. Il avait reçu l'imposition des mains du sacerdoce d'Abchelama évêque d'Édesse, Abchelama l'avait reçue de *Palout Quadmaïa* (3), Palout de Sérapion évêque d'Antioche, Sérapion de Zéphyrin évêque de Rome, Zéphyrin de Victor, Victor d'Éleuthère, Éleuthère de Soter, Soter d'Anicet, Anicet de Dapius (Pie ?), Dapius de Télesphore, Télesphore de Castus (Xyste ?), Castus d'Alexandre, Alexandre d'Ouristius (Évariste ?), Ouristius de Cletus, Cletus d'Anus (Linus ?), Anus de Simon Pierre, Simon Pierre de Notre Seigneur, avec les Apôtres ses collègues, le dimanche de l'Ascension de Notre-Seigneur auprès de son père, le 4 du mois de juin de l'an 19 du règne de Tibère César, sous le consulat de Rufus et de Rubellinus, c'est-à-dire, l'an 341 (des Grecs). Notre Sauveur se révéla au monde l'an 309, suivant l'attestation que nous avons trouvée dans les documents véraces des archives, documents qui ne trompent point dans tout ce qu'ils attestent (4). »

(1) Ces *Charirs* paraissent des officiers correspondant aux municipalités modernes.

(2) Les Actes primitifs finissaient évidemment ici. — Tout le reste n'est qu'une addition. «*Elle* (l'addition) *paraît également étrangère à ces Actes, dont la suscription la précède immédiatement.* — L. J. Tixeront, *Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 114, note, 1.

(3) Ce mot ne peut pas avoir ici d'autre sens que celui de *premier*. Il s'agirait donc d'un *Palout premier* et, par conséquent, il y aurait eu d'autres Palout évêques d'Édesse.

(4) W. Cureton, *Ancient syriac documents*, p. 70-72 du texte syriaque.

Pour un lecteur un peu expérimenté dans la comparaison des textes anciens, il est manifeste, même avec le seul fragment que nous venons de citer, que la fin de ce document a été ajoutée, à une époque relativement moderne, probablement vers la fin du quatrième siècle : cette pièce n'a, en effet, aucun rapport avec les *Actes de Barsamyas*, et, de plus, elle est en contradiction formelle avec les notes chronologiques données au commencement de ces *Actes*. Barsamyas ne peut pas avoir vécu sous Trajan et sous Philippe ou sous Dèce. Les *Actes* de Barsamyas et la note finale ne dérivent pas du même auteur, car, à supposer que l'auteur des *Actes* n'eût pas su à quelle date de l'ère syrienne correspondait la quinzième année de Trajan, il ne pouvait pas ignorer que l'année 416 des Grecs et la troisième année d'Abgare VII ne correspondaient pas à l'an 550 ou 560 des Grecs et au règne de Philippe ou de Dèce. Nous avons donc là deux documents primitivement indépendants et cousus bout à bout par quelqu'un de ces scribes ignorants dont le nombre a été si considérable. Par conséquent, noùs devons traiter cette note finale relative à Barsamyas comme une interpolation, comme un document à part, et examiner si elle a quelque valeur, et quelle est cette valeur (1).

Mais, avant d'aller plus loin et de discuter l'autorité que peut avoir cette note relative à Barsamyas, dans tout système de critique, nous devons ajouter encore quelques détails. Ils sont nécessaires pour l'intelligence et la solution du problème que nous étudions.

(1) Voilà donc un premier document *anonyme* et *interpolé*. — Tout le monde le reconnaît. Voir L. J. Tixeront, *Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 114, note 1.

IX

Nous avons dit plus haut que ce document était la seule pièce un peu sérieuse sur laquelle s'appuyaient certains critiques contemporains, pour rejeter la tradition syrienne relative à l'origine apostolique des Églises d'Édesse et de la Mésopotamie (1). Cette assertion n'est vraie qu'*à moitié*, car il y a deux autres documents contenant à peu de chose près la même donnée, relativement aux évêques d'Édesse; seulement ces documents sont tellement apparentés avec celui qu'on vient de lire, qu'on se demande si les trois ne sont pas dûs à un seul et même auteur. Quelques critiques penchent vers l'affirmative (2). Je n'irais pas jusque-là, mais ce qui est bien clair pour moi, c'est que ces trois documents dépendent l'un de l'autre. L'interpolation de la *Doctrine d'Addaï* dépend de l'interpolation des *Actes de Barsamyas*, et celle-ci dépend vraisemblablement de celle qui termine les *Actes de Charbil.*

Je mets, d'abord, de côté l'interpolation de la *Doctrine d'Addaï.*

Cette interpolation n'est qu'une addition entre beau-

(1) Voir L. Tixeront. *Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 149 et suivantes... p. 112-114.

(2) L. J. Tixeront, *Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 114 : « L'opinion de M. Nestle, qui rapporte ces deux morceaux, (la fin des *Actes de Barsamyas* et l'interpolation de la *Doctrine d'Addaï*) à un même interpolateur, auteur aussi de celui qui termine les *Actes de Scharbil est assez vraisemblable*. Rien toutefois ne l'établit d'une façon décisive. » — Page 126 : « Examinons maintenant de près la mention qui concerne, dans la *Doctrine d'Addaï*, l'ordination de Palout et celle de Sérapion, et les *appendices* qui terminent les *Actes de Scharbil et de Barsamyas. Ces trois fragments paraissent très étroitement apparentés. Peut-être ont-ils un auteur commun.* »

coup d'autres très criantes, qui défigurent la *Doctrine d'Addaï* (1). Dans un document où il est question de personnages qui ont vécu de l'an 29 à l'an 45 ou 60, on parle du Διὰ τεσσάρων (de Tatien ?) et de Sérapion d'Antioche ! Nous ne citons que les interpolations criantes, incontestables, palpables, celles qui frappent et doivent frapper tout homme un peu instruit. Or, voici ce qu'on lit, à propos de Palout, dans la *Doctrine d'Addaï*. « Aggaï ayant eu les jambes fracturées mourut rapidement et ne put pas imposer les mains à Palout. C'est pourquoi Palout se rendit à Antioche, où il reçut l'imposition des mains du sacerdoce, de Sérapion. Sérapion l'avait reçue de Zéphyrin, évêque de Rome, qui, par succession, la tenait de Simon Pierre. Pierre l'avait reçue de Notre Seigneur ; il fut vingt-cinq ans évêque de Rome, du temps du César qui régna 13 ans (2). »

Cette note n'est évidemment, dans le fond et dans la forme, qu'un abrégé de la note qui termine les Actes de Barsamyas (3). Il y a, du reste, quelques expressions qui trahissent la parenté des deux documents. Par conséquent, il n'y a pas à s'occuper à part de l'interpolation de la *Doctrine d'Addaï*.

(1) L. J. Tixeront, (*Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 114,) admet cela aussi bien que nous. « Voilà donc, dit il, dans la Doctrine *un fragment qui lui est étranger, et dans lequel nous remarquons la préoccupation de rattacher à Rome l'Église d'Édesse.* » « Ce passage, (p. 113), par son style aussi bien que par ses données chronologiques, est évidemment étranger au reste de la *Doctrine.* » Cet auteur suppose que cette interpolation a été faite au quatrième siècle, vers 370 environ. Voir p. 128 : « Ce serait aussi l'époque la plus haute (l'an 370) à laquelle on aurait pu insérer dans la *Doctrine d'Addaï* la mention des ordinations de Palout et de Sérapion. »

(2) W. Cureton, *Ancient syriac documents*, p. 23 du texte syriaque.

(3) Voir L. J. Tixeront, *Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 114.

Ajoutons enfin que les *Actes de Charbil* se terminent par une note interpolée, de laquelle semblent dépendre, au moins en partie, la note finale des *Actes de Barsamyas*. On lit à la fin de ces *Actes:*

« On déroba les corps des deux martyrs, (de Charbil et de Babaï sa sœur) et on les déposa dans le tombeau du père de l'évêque Abchelama (1), le 5 du mois de septembre, jour de vendredi. Nous (2) avons écrit ces actes sur du *papier* (qartizzi), nous Marinus, et Anatolius, notaires, et nous les avons déposés dans les archives de la ville, là où on dépose les Actes des rois (3).

« Ce qui fut dit par le juge, ajoute ici le second exemplaire (4) des *Actes de Charbil*, fut écrit par ceux qui l'assistaient. Tout le reste, tout ce qui se passa hors du tribunal fut écrit par les *charirs* de la cité, qui le rapportèrent au juge, lequel, après les avoir entendus, donna ses ordres dans les formes légales, conformément aux lois et aux coutumes anciennes. C'est de cette manière que ces Actes furent écrits et déposés dans le dépôt des actes anciens. Il y a les cinquante-deux questions que le juge adressa à Charbil. Après cela le juge édicta contre lui la peine de mort, peine cruelle, contraire aux lois des Romains et à la teneur de leurs

(1) Abchelama étant quatrième évêque d'Édesse a pu vivre vers l'an 90 ou 100. On avait bâti pour son père un *tombeau*, et celui-ci devait être assez remarquable, puisque le souvenir s'en est conservé et qu'il est connu dans l'histoire. Ailleurs Abchelama est appelé *fils d'Abgare*. (W. Cureton, *Ancient syriac documents*, p. 83). « *On conduisit Habib par la porte occidentale des arches vers le cimetière qu'avait bâti Abchelama fils d'Abgare.* » Ces renseignements feraient supposer que Abchelama était le fils de l'Abgare, pour lequel fut bâti, en 88 ou 89, un mausolée dont parle la *Chronique d'Édesse*.

(2) Syriaq. *moi*.

(3) Les Actes de Charbil se terminaient évidemment là, tout d'abord.

(4) W. Cureton, *Ancient syriac documents*, p. 61.

édits (1). Le martyre de Charbil eut lieu sous le premier consulat de Commodus et de Céréalis (2). »

Vient ensuite, dans les deux manuscrits, la note suivante, qui est évidemment une interpolation ; car elle n'a absolument rien de commun avec les *Actes de Charbil* :

« *Ce Barsamyas, évêque d'Édesse, qui convertit le prêtre Charbil, vivait à l'époque de Fabien, évêque de Rome* (3), du temps duquel Rome tout entière se rassemblant vint protester auprès de l'hipparque, disant : Les étrangers sont nombreux dans notre ville, ils sont cause que nous mourons de faim et que tout se vend cher. Nous vous prions de les chasser de la cité, etc., etc. » Vient ensuite un récit relatif aux corps de saint Pierre et de saint Paul, que les étrangers demandent à emporter avec eux, en quittant Rome. On fait mine d'en lever ces corps, mais il éclate un orage si violent que la ville tout entière vient demander à l'hipparque de retenir ces reliques et de permettre aux étrangers de rester.

Cette interpolation est encore plus étrange que celle qui termine les *Actes de Barsamyas* ; car elle ne s'explique en aucune manière. C'est une note ajoutée sur un des personnages mentionnés en passant dans les *Actes de Charbil* (4). Voilà tout.

Maintenant que nous avons fait connaître les docu-

(1) Ceci nous explique peut-être pourquoi Lysanias fut révoqué le lendemain de la délivrance de Barsamyas, quelque temps après la mort de Charbil.

(2) Ms. additionnel (14645, f. 232, *b*, 2 — 233, *a*). A cette heure le texte syriaque est presque illisible.

(3) Les deux additions, celle des *Actes de Charbil* et celle des *Actes de Barsamyas* débutent, on le voit, par les mêmes paroles.

(4) Voir R. A. Lipsius, *Die Edenische Abg.* p. 46-50. Ces passages n'ont rien à faire avec les actes des martyrs Édessiens : « *Mit denen sie schlechterdings nichts zu thun hat.* » p. 46.

ments, il s'agit d'en faire la critique et de voir s'ils permettent d'affirmer ce qu'on en veut tirer.

X

La note qui termine les *Actes de Barsamyas* est, comme nous l'avons dit plus haut, et comme on peut le voir, le centre de toute l'argumentation. Et voici de quelle manière on raisonne là-dessus.

« D'après la doctrine d'Addaï, dit-on, Addaï, Aggaï, Palout, Abchelama, Barsamyas, sont presque des contemporains. La différence qui existe entre eux est, tout au plus, une différence d'âge. Les premiers sont vieux et les derniers sont des enfants ou des adolescents. Ainsi Barsamyas semble avoir connu Addaï, dont il est cependant le quatrième successeur (1).

« Or, il est affirmé *deux fois* de Barsamyas qu'il était contemporain de Fabien de Rome (236-250), et, *deux fois* également, il est dit de Palout qu'il a été ordonné par *Sérapion d'Antioche*, lequel fut évêque d'Antioche de l'an 189 à l'an 200 environ.

« Par conséquent, Addaï et Aggaï ne sont pas des personnages apostoliques ; leurs contemporains Palout, Abchelama et Barsamyas n'auraient pas pu vivre jusqu'à l'an 200 ou 240. Il faut donc rajeunir l'épiscopat d'*Addaï* et d'*Aggaï* et le reporter à l'an 150, si tant est que ce soient des personnages historiques (2). »

Il nous semble qu'il est relativement facile de ré-

(1) On verra plus loin qu'il y a de très bonnes raisons pour contester que le Barsamyas, cinquième évêque d'Édesse, soit le même personnage que le Barsamyas de la *Doctrine d'Addaï*.

(2) Telle est la substance de l'argumentation de R. A. Lipsius et de L. J. Tixeront. Voir *Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 141-153.

pondre à ce raisonnement, car on n'a pas le droit de rejeter la tradition *unanime*, *constante*, *ancienne* et *formelle* de toute l'Église Syrienne, avec un seul document et surtout avec un document, qui est manifestement une interpolation idiote et qui de plus est criblé de fautes grossières. Or, que la note finale des Actes de *Barsamyas* soit une interpolation idiote, c'est déjà démontré. Qu'elle soit, en outre, criblée de fautes, c'est ce qui ne peut faire l'objet d'un doute : car Sérapion n'a pas pu être ordonné, en 190, par Zéphyrin, qui ne fut évêque de Rome qu'en 201 (1). Les évêques d'Édesse n'ont pas, non plus, vraisemblablement été ordonnés régulièrement par leurs prédécesseurs. En tout cas, ce qui est certain, c'est que les Papes n'ont pas régulièrement désigné à l'avance et sacré leurs successeurs. Je ne dis rien de la liste des Papes qui suit, parce que le scribe, qui a rédigé la note finale des *Actes de Barsamyas*, a pris l'ensemble dans Eusèbe ou dans quelque extrait d'Eusèbe (2).

Or, quand un homme se trompe de cette manière, il ne semble pas qu'il faille attacher une grande importance à ses affirmations, surtout quand elles vont contre la teneur générale des documents qu'il transcrit. Il est visible que l'auteur de cette pièce, quel qu'il soit, a voulu rattacher l'épiscopat d'Édesse à celui de Rome ; mais, comme il ne pouvait pas le rattacher directement à celui de Rome (3), il a choisi, parmi les évêques d'An-

(1) « *Le premier détail peut être vrai, le second non.* » L. J. Tixeront, *Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 114, note 3.

(2) *Ibid.* Note 2 : « *Il y manque les noms de Clément et d'Hygin, sans doute par un simple accident de transcription* ; *de plus Clet a remplacé Anaclet.*

(3) *Ibid.* p. 114. « *Nous remarquons la préoccupation de rattacher à Rome l'Église d'Édesse.* Cette préoccupation évidemment n'a pu se faire jour qu'à la suite de rapports un peu suivis entre les deux Églises, » vers la fin du quatrième siècle.

tioche, celui dont le nom lui était le plus connu. Or, Sérapion, évêque d'Antioche et martyr, figure dans l'ancien martyrologe syrien, sous le 14 mai. Son nom a été toujours célèbre parmi les Syriens, et c'est probablement pour cela qu'on l'a choisi pour en faire le consécrateur de Palout.

En ce qui nous concerne, nous n'oserions jamais affirmer, sur un document *unique*, sur un document *interpolé*, sur un document manifestement *erroné*, une chose aussi grave que celle qu'on avance dans les *Origines de l'Eglise d'Edesse* ; chose qui va, à la fois, et contre la teneur générale des écrits dont l'interpolation fait partie, et, ce qui est plus grave, contre les affirmations les plus formelles des Églises Syriennes. Il nous semble en bonne critique, que c'est renverser les rôles, car c'est accorder aux documents altérés le pas sur les documents authentiques et véridiques.

Mais on nous réplique : « Qui nous dit que nous n'avons pas là une tradition *Edessienne* différente de la tradition commune ? Or, si cela est, ne faut-il pas, en bonne critique, adopter la tradition défavorable, alors surtout qu'elle est formulée par des personnes intéressées à dire le contraire (1). »

A cela nous répondons qu'un document *unique* ne constitue pas, en *règle générale*, une tradition ; il n'est pas même, en règle générale, l'interprète d'une tradition ;

(1) M. L. J. Tixeront n'hésite pas, en effet, à qualifier de « *tradition Édesséniènne* », l'affirmation contenue dans les *trois documents qu'il croit dériver d'un seul et même auteur*. (Voir p. 114 et 126). Voici ses curieuses paroles : « *La tradition Édesséniènne, représentée par la doctrine d'Addaï et les Actes de Scharbil, nous donne Palout comme le disciple et le second successeur de l'Apôtre.* » (*Les Origines*, etc., p. 142). « *La tradition Edesséniènne affirme que Palout est contemporain de Sérapion d'Antioche et Barsamyas contemporain de Fabien de Rome.* » (*Les Origines* p. 143).

souvent il n'est que l'indice d'une opinion ou la preuve d'une erreur, d'une faute, d'une bévue, d'une sottise. Que de documents qui ne sont que cela et pas autre chose ! Ils restent, là, parmi nous, à notre disposition, pour nous attester que des hommes se sont trompés et pour nous redire qu'ils peuvent se tromper encore.

Or, dans le cas actuel, je ne crois pas qu'il y ait lieu d'hésiter : ce n'est pas une tradition *Edessienne* ou *autre*, contraire à la tradition commune qu'expose la note finale des *Actes de Barsamyas* ; c'est peut-être une opinion, mais je pense que c'est plutôt une faute. Il s'est trouvé un scribe qui a voulu faire un peu d'érudition ; et écrivant à une grande distance des événements ou des hommes, avec des moyens d'information insuffisants, il a rapproché des personnages un peu au hasard, sans trop se soucier de la vérité historique, sans se soucier, en tout cas, de mettre la fin du document qu'il composait ou qu'il transcrivait d'accord avec le commencement.

Je me demande si la note finale des *Actes de Charbil* ne serait point la source première d'où dérive la *note finale* des *Actes de Barsamyas*. Les deux notes débutent en effet, de la même manière : « *Ce Barsamyas, évêque d'Edesse, qui convertit le prêtre* (*des idoles*) *Charbil, vivait à l'époque de Fabien.* » Lisant cette note et ne voulant pas la reproduire purement et simplement, un scribe aussi ignorant que le premier aurait rédigé la seconde en s'aidant de quelques vagues données d'Eusèbe ou d'autres auteurs. Le premier aurait pu être trompé par la similitude des noms de deux évêques d'Edesse, dont l'un eût été contemporain de Fabien (1). Peut-être

(1) Il a pu y avoir deux Palout, dont l'un aurait vécu vers l'an 70 ou 80, l'autre vers 190 ou 200.

encore faudrait-il lire *Lin* (*Linos*), au lieu de Fabien (Fabianos) ; car un des manuscrits porte, une fois, la leçon *Binos*, et le mot *Binos* écrit en Syriaque peut très facilement se confondre avec Linos.

La difficulté, dans le cas actuel, n'est point de trouver une explication raisonnable, mais de trouver l'explication vraie, l'explication *certaine*. Ce qui est évident, c'est qu'il y a, dans ces trois notes écrites *peut-être* par un seul auteur vers la fin du quatrième siècle, *la préoccupation de rattacher Rome à l'Eglise d'Edesse*. Or, une fois ce dessein arrêté, il a été facile de le réaliser en rattachant Palout à Rome par Sérapion, et, dès lors, la date de Barsamyas a suivi d'elle-même. Seulement, quand on écrit avec des idées préconçues, on ne raconte pas l'histoire, on la fait. Il est donc vraisemblable, suivant moi, que ces trois notes ne disent pas plus vrai, quand elles affirment que *Palout a été sacré par Sérapion*, qu'elles ne disent vrai quand elles ajoutent que *Sérapion d'Antioche a été sacré par Zéphyrin de Rome*, ou Zéphyrin par son prédécesseur. Tout ce que je puis accorder, c'est que « *le premier détail peut être vrai*, » parce que nous n'avons pas la preuve absolue du contraire ; mais le premier détail parait très suspect, et, en tout cas, il faudrait autre chose qu'un « *peut-être* » pour rejeter une tradition ancienne, unanime et explicite. Allons plus loin et suivons encore l'argumentation des critiques.

XI

Pour démontrer que *Palout* était bien un contemporain de *Sérapion* d'Antioche et *Barsamyas* un contem-

porain de Fabien de Rome, on a fait appel à deux arguments secondaires (1).

Je ne dirai qu'un mot du premier, mais je m'étendrai un peu plus sur le second, parce qu'il offre plus d'intérêt, qu'il est plus spécial et qu'il peut jeter quelque jour sur la controverse actuelle.

On a remarqué d'abord que l'édit des Empereurs, dont la publication mit fin au procès de Barsamyas, convenait mieux à l'époque de Gallien qu'à celle de Trajan (2).

Je ne suis pas absolument convaincu de cela. Il me semble que la lettre de Pline montre que Trajan ne fut pas un persécuteur déterminé. Il défend de poursuivre les Chrétiens, s'ils ne sont pas traduits par quelqu'un devant les tribunaux, mais il commande de les punir s'ils sont dénoncés. Or, c'est ce qu'on paraît avoir observé dans la cause de Charbil, de Babaï (3) et de Barsamyas.

(1) Je ne parle pas, en effet, des raisons qui n'en sont pas, par exemple, de ce qu'Edesse aurait été encore presque entièrement païenne en 217, car, dit-on, la forme de la mention « *le temple de l'Eglise des chrétiens* » montre suffisamment que les rédacteurs n'étaient pas eux-mêmes chrétiens (*Les Origines* etc. p. 10, note 4). Il s'agit là du récit relatif à l'inondation d'Edesse en 201. Je sais bien qu'Assémani croit que les rédacteurs du récit étaient païens, et l'expression « *le temple de l'Eglise des chrétiens* » (*Haik'la d'idta dakristiané*) est, en effet, un peu insolite, mais je crois qu'on exagère beaucoup la portée de la note d'Assémani, en concluant du paganisme de l'administration au paganisme de la majorité de la ville. En tout cas, si, en 217, Edesse était en majeure partie païenne, je ne crois pas qu'elle fût devenue chrétienne en 232. C'est cependant ce qu'on nous dit ailleurs. Voir pages 154-156.

(2) Voir là-dessus R. Lipsius, *Die Edenische Abgarsage*, p. 9-10 « Il s'agit là, dit-il, vraisemblablement de l'édit de Gallien (260). *Il est vrai cependant que cela ne s'accorde pas avec l'assertion précédente qu'Edesse* était alors gouvernée par nn prince indigène, Abgar Barlzate, contemporain de Trajan (108-115 d'après la chronologie la plus correcte). » Voir encore p. 42-44.

(3) Babaï, sœur de Charbil, étant venue recueillir les restes de

Charbil, étant un homme âgé et grand-prêtre des idoles, a dû être dénoncé par quelqu'un, mais on conçoit, en tout cas, que l'autorité publique ait pu prendre l'iniative contre un délinquant qui occupait un poste quasi-officiel. Pour peu que le gouverneur d'Edesse fût mal disposé à l'égard des chrétiens, il ne pouvait pas fermer les yeux et feindre d'ignorer l'apostasie du grand-prêtre. Il devait évidemment agir, sous peine de s'exposer lui-même ; et c'est pourquoi il est possible qu'il ait pris l'initiative, ainsi que les *Actes* semblent l'indiquer. Mais, pendant qu'on juge et qu'on torture Charbil, l'Evêque d'Edesse qui l'a converti reste libre. Ce n'est que le lendemain du martyre de Charbil et de Babaï, qu'il est arrêté sur la dénonciation des *Charirs* ou « *Trustees* » de la ville d'Edesse ; ce sont également ces Charirs qui dénoncent Babaï et la font condamner. Tout cela est parfaitement conforme à l'ordre de Trajan : *si deferantur, animadvertantur*.

Le juge d'Edesse semble s'être conduit avec une rigueur particulière dans cette persécution. Il y a, dans cet homme, plus que du païen ou de l'homme public exécutant les ordres reçus. Quelques-unes de ses réflexions sentent le rénégat. Il est possible que sa férocité et les illégalités commises dans les procédures, contre Charbil et contre Babaï, l'aient fait dénoncer aux autorités supérieures et que cette dénonciation ait mis fin à la persécution, en amenant l'édit que nous avons rapporté plus haut. Les *Actes* semblent indiquer quelque chose de ce genre, puisqu'ils observent que ce juge fut relevé de ses fonctions le lendemain ; et l'addition qui est jointe aux *Actes de Charbil* dans un manuscrit, atteste également qu'il y eut quelque chose d'illégal dans la

son frère, fut dénoncée, condamnée et exécutée dans quelques instants.

conduite du gouverneur ; car il y est dit que la peine infligée au martyr « *était contraire aux édits des Empereurs* (1). » Il s'est donc passé là quelque chose d'extraordinaire, mais nous ne pouvons dire exactement quoi, faute de renseignements précis.

Nous ne croyons pas que ces détails soient suffisants pour dater un document, et surtout pour le faire de cent-quarante ans plus récent qu'il ne se dit lui même, directement et indirectement.

On objecte, il est vrai, que les quatre synchronismes donnés par les *Actes de Charbil et de Barsamyas* ne s'accordent pas, car ils correspondent respectivement aux années 112, 100, 105, 106, et on suppose que l'auteur de ces *Actes* a rapporté au temps de Trajan le martyre de Charbil et de Barsamyas « *pour obtenir une succession ininterrompue d'évêques, à partir d'Addaï ou des temps apostoliques* (2). » Mais, s'il a eu réellement cette préoccupation et s'il a inventé ainsi l'histoire, ou, du moins, s'il l'a modifiée de la sorte, comment se fait-il qu'il ne dise plus rien à partir de Trajan ? Comment se fait-il, par exemple, qu'il laisse subsister le vide ou l'*hiatus* entre Barsamyas et Cona, entre l'an 110 et l'an 310 ? A tant faire, cet auteur pouvait bien nous donner un catalogue complet des évêques d'Edesse. S'il en connaissait réellement quelques-uns, il n'avait qu'à les placer à leur époque, et, pour les autres, il lui était facile de les inventer. Ceux qui ne voient dans la *Doctrine d'Addaï* qu'un roman historique (3) avoueront

(1) Voir plus haut, page 76-77.

(2) R. A. Lipsius, *Die Edenische Abgarsage*, p. 42.

(3) Theod. Zahn, *Forschungen zur Geschichte des N. T. K.*, p. 377-378 : « *Ce livre est un roman du commencement à la fin, mais un roman assez ancien, environ d'un siècle postérieur à l'introduction du christianisme à Edesse,* » p. 378.

que rien n'était plus facile que d'inventer une série d'évêques allant d'Addaï à Cona, en y mêlant les noms que l'histoire avait pu conserver. — Ce qu'il y a de vrai dans tout cela, c'est que l'histoire est difficile à démêler des traditions vagues ou erronées conservées dans ces documents. Quant à supposer que leur auteur ait poursuivi le but de ramener, bon gré, mal gré, les origines de l'Eglise Edessienne au temps des Apôtres, c'est aller plus loin que les vraisemblances ne le permettent.

Abordons maintenant le second fait que l'on apporte pour prouver que Palout a bien été ordonné vers l'an 190 ou vers l'an 200.

XII

En second lieu, pour prouver que Palout fut réellement contemporain de Sérapion on a fait appel au témoignage de saint Ephrem.

Saint Ephrem, a-t-on dit, atteste, d'après ce que raconte Jacques d'Edesse, que les hérétiques traitaient les catholiques de *Paloutiens*. Or, d'aprés Jacques d'Edesse, le Palout, dont parle saint Ephrem, n'était pas un hérétique, mais bien « *un des évêques d'Edesse, successeur d'Addaï* (1). »

(1) Voir Ms Addit. 12172 f. 111, *b*. — Cette lettre a été publiée dans le *Journal of sacred literature*, IV série, tome X, p. 435, et 216 du texte Syriaque. — Voir aussi la *Zeitschrift DDMG XXIV*. Voici la fin de la lettre de Jacques d'Edesse : « La secte des Marcionites dérive des Valentiniens ; il faut en dire autant des Quouquites qui ont reçu leur nom de Quouq. — Quouq a fait de nombreux changements à la doctrine de Valentin et à celle de Marcion. Quant aux Bardesanites, ce n'est pas une secte détachée des hérésies antérieures, c'est Bar-daitsan qui leur a donné naissance, quand il fut chassé de l'Eglise Orthodoxe d'Edesse. Beaucoup de personnes,

Partant de ce fait, on a raisonné de la manière suivante :

« Les hérétiques *donnaient encore* aux catholiques *du temps* (*de saint Ephrem*), le surnom de *Paloutiens.* On ne voit pas trop, si Palout a vécu à la fin du premier siècle, (vers 70-80) à quels souvenirs son nom a pu se rattacher pour que des hérétiques, venus plus tard, l'appliquassent aux catholiques. Il est plus naturel de penser que Palout etait évêque au moment de leur séparation de l'Église et qu'ils ont voulu, par là, présenter leurs adversaires comme un parti. Maintenant, quels étaient ces hérétiques, dont la tradition a pu se perpétuer ainsi jusqu'à la fin du quatrième siècle ? — Difficilement les hérétiques de la fin du premier, mais bien plutôt ceux-là même qui sont mentionnés par saint Ephrem, *dans le sermon où se trouve le passage en question*, (1) c'est-à-dire, les Marcionites, les Bardesanites, les Manichéens, les Sabbatiens ou les Quouquoïens. Entre ceux-là, M. Zahn croit qu'il s'agit plus spécialement des premiers. Les Bardesanites et les Manichéens n'ont formé qu'assez tard un parti à Edesse ; les autres sont peu connus. C'est donc au moment où apparurent, à Edesse, les Marcionites (2), c'est-à-dire, vers la fin du second

qui partageaient son impiété, s'attachèrent à lui, constituèrent une hérésie et une secte à elles. On les appela Daïtsanites, du nom de Bar-Daitzan. Il en est de même des Manichéens, qui ont reçu leur nom de Manès. »

« Quant au Palout, dont parle le docteur Ephrem, *du nom duquel les hérétiques nous ont appelés Paloutiens, de quoi nous nous sommes délivrés et ce que nous avons rejeté*, ce ne fut pas un hérétique, ni un chef d'hérésie, mais un homme orthodoxe, et un évêque. Il figure parmi les évêques d'Edesse, parmi ceux qui ont succédé à Addaï, sur son trône. »

(1) On avoue en note qu'on n'a pas retrouvé *le passage en question.*

(2) Pour montrer, tout de suite, combien cette conclusion qu'il s'a-

siècle, qu'il faut placer l'épiscopat de Palout, et par là se trouve confirmée la date de la *Doctrine d'Addaï*, qui en fait un contemporain de Sérapion (1). »

Je passe sur les inexactitudes secondaires de la citation qu'on vient de lire et je vais, tout de suite, au point principal. Avant d'émettre aucune conjecture sur les *Paloutiens* de saint Ephrem, j'ai voulu savoir ce que disait exactement le saint Docteur et je suis allé au « *sermon où se trouve le passage en question*, » bien qu'on m'apprit en note que « *le texte imprimé ne le contient pas*. » Cette visite à saint Ephrem n'a pas été sans fruit pour moi, car elle m'a montré, une fois de plus, — ce que j'avais appris par une longue expérience, — la façon légère avec laquelle on traite toutes ces questions de critique minutieuse et patiente. Au lieu de recourir aux textes mêmes, on se contente des tables ou des traduc-

git ici des *Marcionites* est fausse, rappelons que saint Ephrem s'exprime quelque part ainsi, en parlant de Marcion et des Marcionites : « l'Église des Gentils fut d'abord constituée, après quoi *le temple du peuple* (Juif) *fut dévasté. Quand Dieu eut détruit le temple du peuple, il bâtit ici une Eglise dans laquelle Marcion n'a point exercé le ministère, car elle existait déjà avant qu'il fut question de lui.* » — S. Ephræmi, *Opera Syro-latina*, tome II, p. 494,E.

(1) L. J. Tixeront, *Les Origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 140-141. — R. Adelbert Lipsius, *Die Edessenische Abgarsage*, p. 9. — Zahn, *Forschungen zurgeschichte des* N. T. K. etc. p. 378, note 3 et texte p. 378-379. — Dans son *Conspectus rei litterariæ Syrorum*, p. 16, note 7, G. Bickell a la note suivante sur Palout : « *De hoc Paluto gravissima olim extabat mentio in secundo carmine S. Ephræm contra hæreticos, quæ tamen in nostris codicibus corrupta et nobis solummodo per Jacobum Edessenum in Epistola decima tertia ad* Joannem Stylitam servata est. Ait hic S. Doctor, catholicos Edessenos ab hæreticis Palutianos vocari. Ergo, tempore Paluti, Edessæ hæretici jam externe ab Ecclesia catholica separati propria habebant conventicula. Cum autem, inter tempus Paluti et Trajani, duo adhuc episcopatus, Absalomi nempe et Barsimæi numerentur, patet, quam falso nonnulli nostri temporis critici originem hæresium usque ad regnum Trajani differunt. »

tions et on commet alors les plus singulières bévues. Cette étude m'en a fourni plusieurs exemples assez curieux.

Le correspondant de Jacques d'Edesse lui avait demandé quels étaient : 1° La femme fondatrice des Sabbatiens ; 2° le Quouq fondateur des Quouqoïens ; 3° le Palout chef des Paloutiens, dont parlait saint Ephrem. Il citait probablement des vers, qui lui paraissaient obscurs, dans les œuvres du saint Docteur. En tout cas, Jacques d'Edesse les rapporte dans sa réponse et voici celui qui concerne *Palout.*

L'hode Plat'n' vach'dainoh.

On a cherché, dans les discours de saint Ephrem dirigés contre les hérétiques d'Edesse, et on a trouvé qu'il parlait, en effet, des *Quouquoïens* et des *Sabbatiens* dans son deuxième discours, tome II de ses œuvres Syriaques, page 440. On y a même lu les vers relatifs à la femme-évêque des Sabbatiens et à Quouq, mais on n'y a rien trouvé sur Palout. — Tout le monde s'est-il arrêté là ? Tout le monde s'est-il hâté de dire : « *le texte imprimé ne contient pas* » le passage relatif à Palout ? Ce n'est pas probable et nous ne le croyons pas. On a cherché sans doute, mais, au lieu de lire le texte, on a parcouru la traduction. On a crié : Palout ! Palout ! et Palout n'a pas répondu à l'appel. Il y est cependant, mais déguisé et masqué dans le verbe *Plat'*, dans un de ces jeux de mots aimés des orientaux et familiers à saint Ephrem. Il faut qu'on ait bien peu cherché ou qu'on ait bien mal cherché, puisque nous avons découvert le personnage en quelques instants. Après avoir examiné « *le sermon où se trouve le passage* » qui « *ne s'y trouve pas,* » il nous a suffi de

quelques minutes pour retrouver le vers, qui, celui-là, se trouve très réellement dans le texte imprimé.

L'hode P'lat'n vach'dainoh.

Il est certain que, si on s'est contenté de lire le latin de Moubarak, Benedictus, on n'a pas pu y découvrir Palout, alors même qu'on l'aurait lu très attentivement : *Inclamant nos rursus Apollo discipuli, grex ille, quem pavit olim Apollò, sed et istos fugimus et damnamus* (1).

C'est dans ce passage que se trouve *Palout*, le Palout du correspondant de Jacques d'Edesse et de Jacques d'Edesse lui-même ; mais je doute que Benedictus et Assémani, tout orientaux qu'ils étaient, aient compris l'allusion de saint Ephrem, tant elle est subtile. Avant de fournir aucune explication, je crois que je ferai bien de citer un peu du contexte.

« Auditeur, dit quelque part saint Ephrem dans ses discours contre les hérésies, auditeur, choisis ce que tu trouves de plus grand et de plus glorieux, de t'appeler Marcionite, de te nommer Chrétien ou Bardesanite. Béni celui après lequel tout soupirait déjà, avant que Bardesanes ne fût et avant qu'on ne parlât de Marcion ! *Allons à ceux qui sont plus vieux que Marcion, et voyons comment on appelait les Eglises antiques.*

(1) Voici le contexte entier, dans les œuvres Syro-latines de saint Ephrem : « *Nunc vero miseros omnis destituit salutis spes, nec firmum ac stabile quidquam se offert, quo apprehenso, se a casu sustineant, nec lacinia quidem juxta prætereuntis amici. Inclamant nos rursus Apollo discipuli, grex ille, quem pavit olim Apollo, sed et istos fugimus et damnamus : etiam, certe anathema sit, quicumque Apollo dici discipulus malit, at Christi nomine vocari nolit. Anathematis caminus absumsit mutuatas formas suamque mentientis speciem ignominiose nudavit, ex quo proprio errori anathema dicere noluerunt.* » S. *Ephræmi. Opera Syro-Lat.*, *II*, p. 485, F.

Adoptons ce nom et rejetons toutes les autres appellations (1). »

Telle est l'idée fondamentale que l'illustre diacre d'Edesse développe contre les sept ou huit sectes qui existaient dans sa ville, de son temps. Vous avez des noms particuliers, leur disait-il, et vous ne vous contentez pas de l'appellation de chrétiens. « *Mais les noms que vous portez suffisent pour vous couvrir de confusion* (2). » Avec cette pensée, qui revient fréquemment, sous une forme ou sous une autre, dans ses cinquante-six discours contre les hérétiques, on comprendra aisément ce que dit le savant apologiste, dans son Homélie vingt-deuxième :

« Valentin a pris à l'Eglise un certain nombre d'ouailles auxquelles il a donné son nom. Quouq en a fait autant. Le fourbe Bardesanes a dérobé, lui aussi, des brebis et les a traitées comme si elles étaient au public. Marcion a acheté un troupeau sur lequel a fondu Manès, pour en voler une partie. Ces chiens féroces se sont mordus réciproquement et ont imposé leurs noms à leurs ouailles. Béni celui qui les a chassés de son bercail !

« Mais ils se sont égarés davantage : les Ariens avec leurs erreurs, les Aétiens avec leurs arguties, les Pauliniens avec leurs errements, les Sabelliens avec leurs fraudes, les Photiniens avec leurs fourberies, les Borborites avec leurs impuretés, les Cathares avec leurs infamies, les Audiens avec leurs mensonges, les Messaliens avec leurs abaissements. Puisse le Bon les ramener dans sa maison ! »

(1) Je recommande le passage que je souligne à l'attention de mes lecteurs.

(2) S. Ephræmi *Opera*, T. II, p. 559, F.

Vient la troisième strophe, où se trouve l'allusion à *Palout.* « Les mains de ces hérétiques, dit saint Ephrem, sont *destituées* (mot à mot *délivrées*, *P'lat*) (1) de tout, car il n'y a rien à quoi ils puissent se raccrocher. *Ils ont cherché à nous rendre la pareille, en nous appelant Apollonites* (2), *mais nous nous sommes délivrés de cela*, (*P'lat'n*) *et nous l'avons rejeté*, (Passage cité par Jacques d'Edesse). Anathème à celui qui se laissera appeler du nom d'Apollon et non de celui du Christ ! Le creuset de l'anathème révèlera ceux qui ne veulent pas anathématiser. Béni celui qui, par son anathème, les a tous a dévoilés ! (3). »

Je m'arrête, malgré le désir que j'aurais de citer les strophes suivantes, pour ne pas allonger mon travail. Il paraît donc que les hérétiques, las un jour de se voir donner les noms de leurs chefs qui suffisaient à montrer leur origine relativement récente, songèrent à retorquer le procédé et traitèrent les catholiques de *Paloutiens*. L'allusion faite à cette circonstance est tellement subtile qu'il faut être oriental pour l'apercevoir (4). Une fois que Jacques d'Edesse nous l'a signalée, nous la reconnaissons ; mais, sans cela, nous ne la devinerions pas. De fait, Benedictus, Assémani, les éditeurs de saint Ephrem, ne paraissent pas l'avoir soupçonnée. Après

(1) Il y a déjà, dans l'emploi de ce terme, comme une préparation à l'allusion qui va suivre.

(2) C'est à dire, à nous traiter comme nous les traitons, lorsque nous les appelons Marcionites, Bardesanites, etc.

(3) S. Ephræmi *Opera*, II, p. 485-EF. — S. Ephrem ne dit, en aucune manière, que, *DE SON TEMPS*, on appelait les catholiques du nom de *Paloutiens*. — Il indique assez clairement le contraire.

(4) L'allusion est si voilée qu'on n'a pas osé traduire le vers relatif à Palout cité par Jacques d'Edesse. — Voir Zahn, *Forschungen zur Geschichte des Neu Test. K.*, p. 378, note 3. — Le vers est passé sous silence purement et simplement, sans rien dire.

avoir lu ce passage, je me suis demandé si le texte primitif de saint Ephrem ne portait point *Palouloïé*, au lieu de *Apolloié*, mais le contexte voisin et lointain m'a convaincu qu'il fallait lire *Apolloié* et non *Paloutoié*. Je me proposais d'examiner si quelque manuscrit ne porterait point, par hasard, cette dernière leçon ; mais, par une espèce de fatalité, le seul manuscrit du Musée Britannique, contenant les discours contre les hérétiques, est mutilé en cet endroit.

Saint Ephrem répond donc que les catholiques ont facilement repoussé l'attaque des hérétiques, en disant anathème à ceux qui consentiraient à se laisser appeler du nom d'*Apollon*, c'est-à-dire, de Palout, et il ajoute :

« Apollon (c'est-à-dire, si on veut, PALOUT) ne voulait pas qu'on donnât son nom à personne, et, s'il vivait, il anathématiserait tous les hérétiques : il dirait anathème, parce qu'il fut disciple de l'Apôtre, de cet Apôtre qui s'indigna vivement contre les Corinthiens, parce que, abandonnant le nom du Christ, ils se laissaient donner le nom de certains hommes. Béni celui qui demeure fidèle au Christ !

« Le maître, qui n'ajoute rien de honteux ou de mauvais à la doctrine du Christ, laisse le nom de Chrétiens à ses disciples ; s'il ajoute, au contraire, quelque chose de faux à cette doctrine, il renonce au nom du Christ, et c'est pourquoi ses disciples prennent le nom de sa zizanie, car l'erreur ne peut s'accorder avec la vérité. Béni celui qui nous a affermis par sa vérité ! (1). »

Saint Ephrem ne dit nullement que les hérétiques continuaient *de son temps*, c'est-à-dire, *vers l'an* 370, à appeler les Catholiques du nom de *Paloutiens*. Il indique plutôt le contraire : « *Nous nous sommes délivrés* (de

(1) S. *Ephræmi Opera*, T. II, p. 485-486.

cette appellation) *et nousl'avons rejetée.* » Il avait probablement appris le fait par les livres des hérétiques, peut-être par le *Pèlerin* de Marcion, par les hymnes de Bardesanes, par les écrits de Manès, etc., car il avait tout cela entre les mains ; on le voit par ses ouvrages.

Quoiqu'il en soit de ces points secondaires, nous ne croyons pas qu'on puisse tirer de l'allusion de saint Ephrem la preuve qu'on cherche et qu'on désire. A la fin du second siècle, le nom de *Chrétien* était si reçu qu'on n'aurait pas osé donner le nom de *Paloutiens* à ceux qui ne se séparaient pas de l'Église. Au contraire, vers l'an 70, 80 ou 90, les hérétiques du temps pouvaient songer à traiter leurs adversaires de *Paloutiens* parce le nom de *Chrétien* était d'origine relativement récente. Ils pouvaient songer à cela d'autant mieux que Palout paraît avoir été, à parler rigoureusement, le premier évêque d'Edesse. Addaï et Aggaï ont été plutôt les apôtres de la Mésopotamie que les évêques d'Edesse, si on prend ce mot dans son sens strict. Palout occupe en effet, une place prééminente, comme évêque d'Edesse, dans tous les documents relatifs à l'évangélisation de cette ville. Barsamyas, instruisant Charbil dans le but de le convertir, lui parle ainsi : « Voilà ce que nous enseignait Palout, ce Palout que votre vieillesse a connu, et vous savez que Palout était le disciple d'Addaï. Le roi Abgare, un Abgare antérieur à celui qui adore les idoles avec vous, le roi Abgare crut, lui aussi, dans le Christ-roi, qui est le fils de celui que vous appelez le père de tous les dieux (1). » Il ne serait donc pas impossible, suivant nous, que les hérétiques du temps, les *Sabbatiens* par exemple, en se séparant des catholiques, les eussent traités de *Paloutiens*. Jacques d'Edesse

(1) W. Cureton, *Ancient syriac documents*, p. 43 du texte.

nous apprend qu'il y eut deux sectes de *Sabbatiens*, et il observe expressément que l'une des deux était contemporaine des Apôtres (1).

Il me semble donc qu'il n'y a pas de doute sur le sens général des documents publiés par Cureton et Phillips : ces pièces placent formellement l'évangélisation d'Édesse au premier siècle, peu de temps après l'ascension de Notre Seigneur, et elles nous donnent les noms des premiers évêques : Addaï, Aggaï, Palout, Abchelama, Barsamyas. Les *Actes* de ce dernier le faisant contemporain de Trajan, il y aurait de la difficulté à en faire un disciple d'Addaï, car il faudrait le supposer bien jeune, en l'an 35 ou en l'an 40, pour ne pas lui donner un siècle en l'an 110 ou 115. La chose ne serait pas cependant impossible. Mais il n'est pas indispensable de faire de Barsamyas un centenaire, et cela est d'autant moins nécessaire que, d'après ses *Actes*, Barsamyas est né de pa-

(1) Ms. additionnel 12172, f° 110-111 : « Une femme, dit Jacques d'Edesse, a assujetti les Sabbatiens, qui inclinaient leurs têtes sous sa main, pendant qu'elle était sur le trône ou au pupître. Cette femme faisait l'homélie devant eux et méprisait leurs barbes, Est-ce que la nature ne proteste pas et ne la confond pas ? » — Tels sont les vers de saint Ephrem cités par Jacques d'Edesse et relatifs à cette secte de *Sabbatiens*. On les trouve dans les œuvres syro-latines de saint Ephrem, tome II, p. 440. — Ils sont également cités dans le manuscrit 17441, f° 67, *a*, vers le bas. Avant de rapporter ces vers de saint Ephrem, Jacques d'Edesse fait l'histoire de cette femme, qui s'appelait primitivement *Qamatou*. Elle se travestit en homme et passait pour un eunuque. Jacques dit avoir vu, lui-même, l'endroit où était le temple des Sabbatiens, qui subsistait de son temps et s'appelait, *même alors*, « *Ecclesia Sambatianorum.* » Le terme « *Ecclesia,* » qui est grec, prouve évidemment que l'appellation remonte à une époque où on parlait grec à Edesse. Suivant Jacques d'Edesse, il y a eu *deux sectes* de Sabbatiens : l'une était formée par une section des Novatiens, *l'autre remontait aux temps apostoliques*.—Voir Ms additionnel, 12172, f° 111, *a*, ou *Journal of sacred Literature*, IVe série, tome X, p. 435 pour la traduction, et 216 pour le texte syriaque.

rents chrétiens. En effet, le juge d'Édesse, qui reprocha à Charbil d'avoir renoncé à la religion dans laquelle il était né et dont il était grand-prêtre, lui cita, de plus, l'exemple des chrétiens qui ne renonçaient jamais à leur religion ; mais plus tard il employa des arguments tout différents, quand il eut à faire à Barsamyas. Il chercha à faire apostasier l'évêque d'Édesse, à le pousser à renoncer à sa religion ; mais celui-ci lui rappela l'argument dont il s'était servi contre Charbil. « Tu as obéi au Christ, dit le juge à Barsamyas, et tu l'as adoré jusqu'à ce jour. Écoute maintenant les Empereurs et adore les dieux qu'ils adorent. — Barsamyas répondit : « *Comment peux-tu me commander de renier la religion dans laquelle je suis né, toi qui as dit à Charbil : Comment as-tu pu quitter le paganisme, puisque tu y es né, et comment as-tu pu adopter le christianisme, auquel tu étais étranger ? Avant que je parusse devant toi, tu as dit à Charbil : Les chrétiens, auxquels tu t'es uni, ne renoncent jamais à la religion qu'ils pratiquent depuis* LEUR NAISSANCE. — *Tiens-toi donc à ce que tu as dit* (1) »

Barsamyas était donc né chrétien, de parents chrétiens, et, par conséquent, il était postérieur à la première prédication de l'Évangile à Édesse, au moins de quelques jours. S'il est né peu de temps après l'arrivée d'Addaï, il pouvait avoir 70 ou 80 ans en 110 ou 115 ; par conséquent rien ne nous oblige à croire que le Barsamyas martyr est le même personnage que le contemporain d'Addaï. Au contraire, nous avons toute espèce de raisons de supposer que l'évêque Barsamyas n'est pas le même personnage que celui qui figure dans la *Doctrine d'Addaï*.

(1) W. Cureton, *Ancient syriac documents*, p. 66 et 46. Ms 14645, f. 235, *b*, 1-2.

Les remaniements nombreux et palpables qu'a subis la *Doctrine d'Addaï* m'inspirent une certaine défiance pour ses données, d'autant plus que les noms propres n'y sont pas demeurés corrects, toujours et partout. C'est ainsi que Abchelama, personnage assez important dans toute cette histoire, paraît une fois sous le nom de *Barchelama*, nom dont la forme est beaucoup plus syrienne. De plus, *Abchelama*, écrit partout avec la lettre initiale *aïn*, semble une faute, pour *Abchelama* par un *olaf* (*le père de la paix*), à moins que *Abchelama* par un *aïn* ne soit un abrégé de *Abd-chelama*, le *serviteur de la paix*, ce qui reviendrait à peu près au *Barchelama*, *le fils de la paix*. Les noms propres, dans tous ces documents, n'ont pas une physionomie syrienne; on sent qu'on est dans un pays où les races se croisent, où les Arméniens, les Perses, les Syriens et les Grecs se confondent.

Quoiqu'il en soit de tout cela, j'observe que Barsamyas ne paraît qu'une fois dans la *Doctrine d'Addaï* (1). « Aggaï,... Palout, *Barchelama*, *Barsamyas* et le reste de leurs compagnons, s'attachèrent à l'Apôtre Addaï, qui les accueillit avec bonté et les associa au ministère. » Il n'est plus question de Barsamyas dans la *Doctrine*, tandis que les autres personnages reparaissent et avancent graduellement vers l'épiscopat. Quand Aggaï est sacré, Palout devient prêtre et *Abchelama* (2) diacre. De Barsamyas, au contraire, il n'est plus question. Je suppose donc que le nom a été interpolé ici, ou mieux encore, que le Barsamyas, dont il est fait mention en cet endroit, est le père ou l'aïeul du Barsamyas, qui devint plus tard évêque d'Édesse.

(1) Page 14 du texte, dans Cureton, et 35 dans Phillips.

(2) La question reste toujours à trancher : cet *Abchelama* est-il le même que le *Barchelama* cité précédemment?

XIII

Malgré les remaniements qu'ont subis toutes ces pièces, surtout la *Doctrine*, il y a des détails qui accusent une connaissance précise des lieux, des mœurs, des habitudes sacrées ou profanes, et qui font que nous devons accorder une foi générale aux données fondamentales. On y mentionne le tombeau des rois, à propos de la sépulture d'Addaï (1). On dit d'Aggaï qu'il fut enseveli « *à l'intérieur de la porte de l'Eglise, entre les hommes et les femmes* (2). » On dépeint ainsi les effets de la première prédication dans la Mésopotamie : « On bâtissait des églises autour de la ville et beaucoup d'hommes recevaient l'imposition des mains du sacerdoce. Les choses en vinrent à ce point que les *Orientaux*, déguisés en marchands, passaient sur les terres des Romains, pour voir les merveilles qu'opérait Addaï. Ceux qui se convertissaient à la doctrine (chrétienne) recevaient d'Addaï l'imposition des mains du sacerdoce, et, rentrés dans leur pays, ils instruisaient leurs compatriotes, et *ouvraient en secret des maisons de prière, par crainte des adorateurs du feu et des adorateurs de l'eau* (3)... » Il y a là des traits de mœurs, des expressions, une terminologie technique, qui accusent une haute antiquité. L'évêque est appelé généralement *gouverneur* et *recteur* (4) ; on ne distingue pas l'imposi-

(1) W. Cureton, *Ancient syriac Documents*, p. 21.
(2) *Ibid.* p. 23.
(3) *Ibid.* p. 16.
(4) G. Bickell dit, dans son *Conspectus rei litterariæ Syrorum*, p. 16 : *Certissimum antiquitatis tam remotæ indicium habeo, quod dignitas episcopalis nondum termino aliquo, ut aiunt, technico designatur,*

tion des mains du sacerdoce de celle de l'épiscopat, etc. Tout cela manifeste, dans le fond de ces documents, une haute antiquité, et, comme l'ensemble de leur déposition affirme : 1° l'origine apostolique des Églises Syriennes, 2° l'existence et le rôle historique d'Addaï, je me refuse à dénier à ce fond tout caractère historique, alors surtout que toutes les Églises Syriennes affirment, partout et toujours, de la façon la plus unanime et la plus explicite, qu'elles remontent aux temps apostoliques. Et je m'y refuse avec d'autant plus de raison, ce me semble, qu'on n'apporte en faveur de l'opinion contraire :

1° Aucun document *clair*, *précis*, *formel*. — Ce ne sont, en effet, que des raisonnements qu'on fait, que des conclusions qu'on tire, conclusions qu'on tire et raisonnements qu'on fait sur des textes douteux ou sur des évènements très *incertains* (1).

2° Aucun document un peu *respectable*, aucun document présentant une ombre d'*authenticité*. — Il ne peut pas y avoir de doute là-dessus, et il n'y en a pas pour les personnes qui ont étudié les documents.

a) Le passage relatif à l'ordination de Palout par Sérapion, dans la *Doctrine d'Addaï*, n'est pas authentique.

b) La note finale des *Actes de Charbil* n'est pas authentique.

sed plerumque binis synonymis exprimitur. Extant quidem in codice sæculi VI... nonnullæ sententiæ, quæ ætatem posteriorem produnt ; sed apparet eas a revisore quodam additas esse, qui Doctrinam Addæï cum Doctrina Apostolorum, Doctrina Petri, Actis Sarbellii et Barsimæi in unum conjunxit, et omnes hos libros quodammodo inter se conformes reddere studuit.

(1) « *Le premier détail* (l'ordination de Palout par Sérapion d'Antioche) *peut être vrai.* » — (*Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 114, note 3[e]). Tel est le *pivot* (un « *peut-être* ») sur lequel roule toute l'argumention de M. Tixeront.

c) La note finale des *Actes de Barsamyas* n'est pas authentique (1).

Ce sont trois *interpolations* qu'on allègue, trois interpolations évidentes et criantes, dans les documents dont elles font aujourd'hui partie. De ces trois interpolations, la première dépend certainement de la seconde et la seconde dépend vraisemblablement, au moins en partie, de la troisième : « *Ces trois fragments son très étroitement apparentés, peut-être ont-ils un auteur commun* (2). »

Il n'est donc pas vrai, il n'est donc pas correct et il est encore moins conforme aux lois de la saine critique de dire que *la doctrine d'Addaï fait* (*de Palout*) *un contemporain de Sérapion* (3).

Ce n'est pas la *Doctrine d'Addaï* qui fait de Palout un contemporain de Sérapion. Ce qui fait de Palout un

(1) Voici le jugement que portent sur ce point M. le docteur G. Bickell et feu W. Cureton. « *Ita clausulam*, dit G. Bickell, *iisdem ferè verbis, et Actis Barsimæi et Doctrinæ Addæî addidit, qua absurde ordinatio successorum S. Aggæi ad S. Zephyrinum papam refertur.* » (*Conspectus rei litterariæ syrorum*, p. 16.) « Le passage commençant par ces mots : « ce Barsamyas », dit Cureton, jusqu'à la fin, *est évidemment une addition faite par une personne qui ne connaissait pas bien la chronologie* : car il est affirmé, au commencement de ces *Actes*, que ce qui y est raconté eut lieu la 15e année du règne de Trajan, c'est-à-dire, l'an 112 de Jésus-Christ. Fabien ne devint évêque de Rome que sous le règne de Maximien le Thrace, vers l'an 236. » *Ancient Syriac Documents* etc., p. 185, dans les *notes*. Voici également ce que le même auteur dit de l'interpolation faite dans la *Doctrine d'Addaï*, p. 165. « *Ceci est une criante interpolation pratiquée dans la Doctrine par quelque écrivain ignorant et de beaucoup postérieur, qui est aussi l'autenr responsable des passages interpolés dans les Actes de Charbil et dans ceux de Barsamyas.* » Voir encore p. 187, où l'auteur répète le même jugement à propos de la fin des *Actes de Barsamyas*.

(2) L. J. Tixeront, *Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 126. cf. p. 98.

(3) L. J. Tixeront, *Les Origines de l'Église d'Édesse*, p. 141.

contemporain de Sérapion, c'est *l'interpolation* pratiquée dans la Doctrine d'Addaï.

Il n'est pas vrai, il n'est pas correct, il n'est pas conforme aux lois de la saine critique de dire : « *La tradition Édessénienne affirme que Palout est contemporain de Sérapion d'Antioche et Barsamyas contemporain de Fabien de Rome* (1). »

Ce qui affirme que *Palout est contemporain de Sérapion d'Antioche et Barsamyas contemporain de Fabien de Rome*, ce sont trois *interpolations criantes;* ce sont trois interpolations *reconnues par tout le monde*, même par l'auteur des *Origines de l'Église d'Edesse;* ce sont trois interpolations *criblées de fautes*, personne ne le conteste, pas même l'auteur des *Origines de l'Eglise d'Edesse* ; ce sont trois interpolations qui ne *remontent qu'à l'année* 370 : c'est la date que fixe l'auteur des *Origines de l'Eglise d'Edesse* et elle est peut-être vraie ; ce sont trois interpolations qui dérivent vraisemblablement d'*un seul et même écrivain* : l'auteur des *Origines de l'Eglise d'Edesse* le reconnaît encore comme tout le monde. Par conséquent, en définitive, celui qui affirme que « *Palout est contemporain de Sérapion d'Antioche et Barsamyas contemporain de Fabien de Rome,* » *est un auteur anonyme de la fin du quatrième siècle, un interpolateur qui ne fait pas preuve d'un grand sens critique*, car il brouille tout : époques, personnages, évènements, etc. La *Doctrine d'Addaï* revue par lui est un assemblage de pièces disparates, qui se choquent et se heurtent, qui jurent, comme on dit, de se trouver ensemble.

Que représentent donc ces trois *interpolations* dues à cet *auteur anonyme de la fin du quatrième siècle*?

(1) *Ibid.* p. 143, cf. p. 145.

Il est difficile de le dire d'une manière certaine; mais il est très vraisemblable qu'elles ne représentent *qu'une opinion*, plus vraisemblable encore qu'elles ne représentent *qu'une faute*. En tout cas, il n'est pas clair qu'elles représentent une *tradition Edessénienne* ou non-*Edessénienne*. Cela aurait grand besoin d'être prouvé, car il est un axiôme reçu en histoire comme en droit, et qui dit qu'un seul témoin ne prouve rien : *testis unus, testis nullus*. Mais si on peut affirmer cela de n'importe quel témoin *unique* en général, que ne faut-il pas dire, lorsqu'il s'agit d'un témoin anonyme, d'un témoin relativement très postérieur aux faits ou aux personnes dont il parle, d'un témoin dont la déposition est certainement erronée dans plusieurs de ses parties, d'un témoin enfin dont le témoignage est manifestement inspiré par des préoccupations étrangères à la vérité? — Le principe juridique *testis unus testis nullus* n'est-il pas alors cent fois vrai ?

Ce qui paraît beaucoup plus probable, dans le cas actuel, c'est que ce document représente une de ces sottises monumentales, un de ces anachronismes énormes qui échappent, de temps en temps, aux auteurs de vingtième ordre.

Or, celui qui a écrit la *note finale* des Actes de Barsamyas n'était certainement qu'un auteur de vingtième ordre ; car son œuvre est criblée de fautes. Céla ne peut faire et cela ne fait de doute pour personne (1).

Un mot de cette note me porterait à me demander s'il n'y a pas eu à Edesse, avant l'an 300, plusieurs évêques du nom de *Palout* ; mais je n'ose émettre une pareille conjecture, sur un document aussi suspect. Ce

(1) Tous les syriacisants, W. Cureton, G. Bickell, G. Phillips sont de cet avis, et M. L. J. Tixeront n'en disconvient pas. — On trouvera plus loin les paroles mêmes de ces divers auteurs.

qui est certain, en tout cas, c'est qu'en syriaque, *Palout qadmaïa* ne peut signifier que *Palout Ier* ou *Palout l'Ancien*. Mais qui parle de *premier* suppose un *second*, et on ne songe à qualifier quelqu'un d'*ancien* que par opposition à un personnage plus moderne.

Je ne crois donc pas que, sur un seul document comme la note finale des *Actes de Barsamyas*, il soit licite, en bonne critique, de révoquer en doute la tradition d'un groupe d'Eglises, comme les Eglises Syriennes, surtout, lorsque cette tradition est ce qu'elle est en ce cas, *constante*, *unanime*, *formelle* et *ancienne*.

XIV

Enfin, on invoque contre la tradition *unanime*, *constante* et *ancienne* des Syriens, le caractère apocryphe de la correspondance de Jésus et d'Abgare. « Le fait de la correspondance d'Abgare et de Jésus, dit-on, étant controuvé, *celui de la venue d'Addaï à Édesse, au premier siècle, se trouve par là même gravement ébranlé*, car il faut remarquer que ces deux faits sont en connexion étroite et s'appuient ou se ruinent mutuellement. La réponse de Jésus n'a pas de sens si elle n'annonce l'envoi prochain de l'apôtre ; d'autre part, le personnage de l'apôtre devient flottant s'il ne se rattache à la promesse de Jésus ; les arguments apportés contre le premier de ces faits atteignent donc aussi le second (1). »

Ce qu'on nous dit, dans ces lignes, n'est pas du tout évident par lui-même; c'est plutôt le contraire qui est évident. Cela est si vrai que, quelques pages plus loin, on détruit, d'un trait de plume, le raisonnement qu'on

(1) L. L. Tixeront, *Les origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 140.

vient d'échaffauder. A M. Lipsius qui argue du caractère imaginaire de la correspondance de Jésus et d'Abgare au caractère imaginaire de la personne d'Addaï — pourquoi pas aussi d'Abgare ? — on répond de la manière suivante:

« La personne d'Addaï, dit M. Lipsius, est intimement liée à la correspondance de Jésus et d'Abgare, sa mission en est le complément indispensable. Or, cette correspondance est imaginaire. *Donc la personne de l'Apôtre l'est aussi.* » — « PAS NÉCESSAIREMENT, réplique M. Tixeront; *on a mêlé l'historique et l'imaginaire ; c'est le caractère même de toute légende* (1). »

La réponse que M. Tixeront fait à M. Lipsius niant le caractère historique d'Addaï, nous pouvons la faire, à notre tour, à M. Tixeront et à ceux qui nient, comme lui, le *caractère historique de l'apostolat d'Addaï* La correspondance de Jésus et d'Abgare serait-elle de tout point apocryphe, qu'il ne s'en suivrait « PAS NÉCESSAIREMENT » que l'apostolat d'Addaï le fût aussi. Ce serait plutôt le contraire qui aurait lieu, car, « le caractère de toute légende est de mêler l'historique et l'imaginaire. » Il faut, en effet, quelque chose de réel et d'historique pour expliquer une tradition considérable, comme celle dont nous parlons en ce moment. Il y a un *minimum* de vérité historique qui est indispensable pour expliquer, non pas seulement l'origine de cette correspondance, mais son acceptation par les Églises Syriennes et par presque toutes les Églises du monde. La croyance à la réalité historique de ce qui fait le fond de cette correspondance a été si générale et elle remonte à une époque si ancienne, que, si on suppose la correspondance apocryphe, du commencement à la fin, on ne trouverait pas un autre exemple d'une mystifica-

(1) *Ibid.* p. 148.

tion aussi colossale dans toute l'histoire chrétienne. Il y a donc un fond d'historique dans cette grande tradition ; on ne peut pas le nier, puisque « *c'est le caractère même de toute légende* (1). » Toute la difficulté, si difficulté il y a, consiste à démêler où finit l'histoire et où commence la légende.

Or, pour opérer ce triage, il me semble qu'il est nécessaire d'avoir présentes à l'esprit quelques considérations générales, par exemple, quelques-unes des suivantes.

Supposons, pour un moment, qu'il n'y ait rien de vrai dans la correspondance de Jésus et d'Abgare et mettons-nous à la place de celui qui a inventé ce roman historique. Nous voulons démontrer que les Églises Syriennes remontent aux temps apostoliques et les rattacher à la personne de Notre Seigneur. Il est évident que, si nous inventons un roman historique, nous avons le desir d'être lu et d'être cru ; mais, si nous avons ce désir là, des conditions s'imposent : il faut que notre récit ait de la vraisemblance, qu'il mette en mouvement des personnages répondant au rôle que nous leur faisons jouer. C'est pour cela apparemment que l'auteur de la *Doctrine d'Addaï* a choisi un Abgare qui est, en effet, très historique comme roi d'Édesse, s'il n'est pas historique sous les traits et dans le rôle que lui prête l'auteur de la *Doctrine*. Pouvons-nous supposer que le même auteur a inventé de toutes pièces un personnage pour lui faire jouer le rôle d'apôtre — Évidemment non ; et cela paraît d'autant plus invraisemblable que le même auteur n'a pas créé Abgare de toutes pièces. Pour trouver un personnage à mettre en rapport avec Édesse, cet écrivain n'avait que l'embarras du choix : il pouvait

(1) *Ibid.* p. 148.

choisir Thomas, que la tradition universelle fait prêcher dans l'Inde et même à Édesse ; il pouvait choisir Barthélemy, que la même tradition envoie en Arménie ; il pouvait choisir Simon, qui a été l'apôtre des Perses, Matthieu qu'on fait quelquefois apôtre des Parthes, même saint Pierre, qui, dans sa première lettre, V, 13, semble indiquer qu'il a été à Babylone. Quel beau thème n'y avait-il pas là à développer ! Et ce sont précisément ces thèmes que les faussaires choisissent de préférence. Au lieu de cela, l'auteur de la *Doctrine d'Addaï* est allé choisir un personnage secondaire, insignifiant, complètement inconnu, pour lui faire jouer un aussi grand rôle, et on va même jusqu'à soutenir que ce personnage n'a pas existé ! Est-ce vraisemblable ? Est-ce possible ? — Nous ne le croyons pas (1).

Il faut, suivant nous, un *minimum* d'histoire pour expliquer les amplifications partielles et les embellissements secondaires qu'a reçus la légende, durant le cours des siècles. Il faut ce *minimum* également pour expliquer la croyance des Églises Syriennes, avec les caractères très prononcés qu'elle présente d'*unanimité*,

(1) M. Tixeront croit (p. 144) que le fabricateur de la *Doctrine d'Addaï* aurait été embarrassé pour combler la lacune qui subsiste entre Addaï, vivant au premier siècle, et Palout, vivant vers la fin du second : « Il y a donc eu, dit-il, une interruption dans la vie chrétienne de la ville. *La légende ne pouvait éviter cet aveu.* Une fois, en effet, Addaï et Aggaï rattachés aux Apôtres, le vide qui existait avant eux se retrouvait de nouveau. On le constate à demi, en faisant des successeurs d'Abgar-le-noir des païens, et en supposant que, pendant ce temps, l'Eglise chrétienne a continué de vivre, entourée de la persécution. Mais le souvenir de Palout est trop intimement lié à celui de Sérapion. L'hiatus réapparaît : on a bien pu le rapprocher de quarante ans, on n'a pu le supprimer. » — Je crois que l'auteur des *Origines de l'Eglise d'Edesse* se fait illusion. Un interpotateur même médiocre n'aurait eu aucune peine à combler cet *hiatus* et à faire disparaître cette lacune. — C'eût été un jeu pour lui.

d'*universalité*, de *fermeté* et d'*antiquité*, et voici quel minimum nous semble nécessaire.

La personnalité d'Addaï et son apostolat à Édesse ne nous paraissent pas pouvoir être contestés. C'est une condition première et indispensable pour tous les développements que la légende a reçus ou pu recevoir dans la suite.

Nous ne croyons pas également qu'on puisse placer à une autre époque qu'au premier siècle la présence et l'activité apostolique d'Addaï. Toutes les autorités, quelles qu'elles soient, affirment le fait et l'affirment avec la même constance, avec la même fermeté et la même unanimité. « Addaï, dit M. Tixeront, Addaï est bien — la *tradition Edessénienne tout entière l'affirme* — le premier apôtre d'Édesse. Il tient dans la liste épiscopale le premier rang. Avant lui, on ne connaît que Jésus-Christ et l'Apôtre saint Thomas (1). »

Il nous paraît impossible également d'admettre que la correspondance de Jésus et d'Abgare ne repose pas sur quelques relations entre Jésus-Christ et le Toparque de l'Osrhoène. Abgare a pu parfaitement connaître les miracles que Jésus opérait en Judée, puisque la renommée de celui-ci s'était répandue en dehors de la Palestine, au témoignage même des Évangiles. Or, il n'y a rien d'impossible à ce que quelque juif d'Édesse, venu aux

(1) L. J. Tixeront, *Les origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 144. — Puisque la *tradition Édessénienne tout entière* fait d'Addaï l'apôtre d'Edesse, M. Tixeront ne peut pas avoir en sens contraire la tradition Edessénienne. Il est vrai que, suivant lui, la tradition Edessénienne fait simplement d'Addaï le *premier évêque d'Edesse*, l'apôtre si on veut, mais non pas *un contemporain des Apôtres*. Seulement je défie M. Tixeront de citer, à l'appui de son dire, un texte quelconque. Il n'arrive à faire descendre l'épiscopat d'Addaï à *l'an cent-cinquante*, que par voie de conclusion, en raisonnant *sur l'ordination de Palout par Sérapion d'Antioche.*

fêtes de Jérusalem, ait rapporté, dans son pays, le récit des grandes choses dont il avait été témoin. Abgare a donc pu charger quelqu'un de ses sujets ou de ses affidés d'une mission verbale ou écrite auprès du Christ, et cette mission a fourni plus tard le thème sur lequel on a brodé la correspondance.

Je ne suis pas convaincu, non plus, que la correspondance écrite soit *apocryphe* dans son entier, c'est-à-dire, qu'il n'y ait pas eu d'abord quelque message oral ou écrit d'échangé entre Jésus et Abgare. Abgare a pu écrire à Jésus, mais on peut se demander si on a conservé, à Édesse, le double de cette lettre ; car, si on ne l'a pas conservé, il a fallu plus tard le reconstruire de mémoire, Jésus n'ayant pas sans doute confié l'original à ses Apôtres. Le Christ a également pu faire une réponse verbale, laquelle réponse a été plus tard recueillie ou refaite de mémoire, lorsque l'échange des messages a revêtu de l'importance, aux yeux d'Abgare et des chrétiens d'Édesse. Je n'ose pas affirmer le moins du monde l'authenticité littérale de la lettre d'Abgare, mais on n'a pas prouvé, je crois, qu'elle contînt une citation des Évangiles (1), par conséquent, qu'elle fût postérieure, dans sa forme même, à l'an 70 ou à l'an 80. Pour la lettre de Jésus, il me paraît plus nécessaire d'admettre une restitution faite après coup, et cette hypothèse permet d'expliquer plus facilement les variantes qui s'y sont glissées, même les variantes graves, comme celle qu'on lit à la fin, dans quelques exemplaires. La mise par écrit après coup d'un message donné verbalement permet des additions et des soustractions, tant que les documents n'ont pas conquis un caractère sacré et inaltérable.

(1) L. J. Tixeront, *Les origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 138-139.

Or, tel a été, *dès le principe*, le caractère des deux écrits dont je parle. Si l'hypothèse que j'émets est vraie, on conçoit qu'on les ait remaniés et retouchés jusqu'au jour où ils passèrent pour absolument sacrés.

Je sais bien que je ne dissipe pas les difficultés par les hypothèses que je viens d'émettre, mais je crois que ces conjectures résolvent mieux le problème créé par les faits et par les textes, que toutes les explications fournies par ce qu'on appelle, en ce moment, du nom d'école critique. Je suis de ceux qui regardent comme une plaisanterie, peu digne d'un livre sérieux, l'explication suivante :

« Telle est l'histoire littéraire de la légende. Quant à sa signification et à l'idée qu'elle représente, il est facile (!) de s'en rendre compte. *C'est la conversion même de l'Osrhoène et du monde qui est figurée* (!) *dans la guérison et la conversion d'Abgare. Le roi et la ville représentent tout le royaume. La maladie du roi, c'est l'idolâtrie et les châtiments spirituels qui en sont la suite. Le signe sur le visage de l'Apôtre, c'est la lumière de l'Evangile apparaissant au milieu du paganisme. La guérison d'Addaï, c'est la délivrance de l'erreur et du péché par la prédication et par la foi chrétienne* (!)

« Cette idée, comme on le voit, n'est point une idée particulière, applicable seulement à Édesse et à l'Osrhoène, mais une idée générale applicable à chaque royaume et à l'empire romain tout entier. *Et c'est pourquoi il a suffi plus tard de modifier quelques détails, pour faire de la légende d'Abgare la légende de Tiridate et la légende de Constantin* (!) »

Je me demande comment de pareilles « *rêveries* »

(1) L. J. Tixeront, *Les origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 158-159.

peuvent avoir cours dans la théologie catholique. Je suis, sans doute, très en retard sur mon temps, mais j'avoue sans tergiverser que j'accepterais tout plutôt qu'une explication comme celle-là, serait-elle accompagnée de très savantes approbations. — Où en sommes-nous pour qu'on écrive des choses comme celles-là, et qu'on les accepte argent comptant.

XV

Il est une très grave variante dans la réponse que le Christ est censé avoir envoyée à Abgare, c'est la promesse qu'on lit à la fin de quelques exemplaires : « *Et ta ville sera bénie et aucun ennemi ne s'en emparera*, » ou « *n'y dominera.* »

Cette promesse est célèbre, elle a fait du bruit dans le monde et elle soulève de graves difficultés, tant au point de vue de l'histoire littéraire que de son authenticité. En effet, le texte qu'Eusèbe dit avoir traduit *mot pour mot* ne contient pas trace de cette promesse (1), et on se demande, dès lors, si Eusèbe a menti, ou bien si ce passage a été ajouté dans la lettre, postérieurement à son époque. — Dans le cas où cette seconde hypothèse serait la vraie, il faudrait déterminer le moment précis où s'est faite cette interpolation, si cela était possible.

(1) Sainte Sylvie en fait elle-même l'observation à ses filles, en leur écrivant : « Illud etiam satis mihi grato fuit, ut epistolas ipsas sive Aggari ad Dominum, sive Domini ad Aggarum, *quas nobis legerat sanctus episcopus, acciperem mihi ab ipso sancto.* Et licet in patria *exemplaria ipsarum haberem*, tamen gratius mihi visum est, ut et ibi eas de ipso acciperem, *ne quid FORSITAN minus ad nos in patria pervenisset, nam VERE amplius est, quod hic accepi.* » — J. Gamurrini, *S. Silviæ peregrinatio ad loca sancta*, p. 68.

Pour aller du plus clair au plus obscur, je prends un écrivain comme Jacques de Saroug (452-521), l'auteur de l'homiliaire de l'Église syrienne Jacobite, celui qui a eu, au moins, le plus de vogue parmi ses coreligionnaires. On ferait un petit volume avec ce que cet auteur a écrit sur les origines de l'Église d'Édesse, sur Abgare, sur Addaï, et sur les événements plus ou moins historiques qui se rattachent à ces personnages (1). Cet écrivain connaît la promesse que Jésus est censé avoir faite au souverain d'Édesse, car il en parle de la manière suivante, en écrivant aux habitants d'Édesse. Voici à quelle occasion.

Une armée ennemie menaçait Édesse. Quelques-uns

(1) Voici une série d'homélies, d'hymnes ou de traités composés par Jacques de Saroug sur ce sujet : 1° *Homélie sur Habib martyr d'Edesse ;* 2° *Homélie sur les martyrs d'Edesse, Gourias et Chamouna ;* 3° *Soughita sur le message d'Abgare à Jésus.* Tout cela a été publié par W. Cureton, dans ses *Ancient syriac documents*, pages 86-108 du texte syriaque. — On sait encore qu'il existe : 1° à Rome, une *Homélie sur Abgare et l'apôtre Addaï.* — 2° à Londres, *une lettre aux Edessiens*, que nous publions ci-dessous en très grande partie. Enfin, on trouverait, dans beaucoup d'autres homélies du même auteur, des allusions plus ou moins étendues à l'histoire d'Addaï ou d'Abgare, ainsi qu'à l'évangélisation d'Edesse au premier siècle. Nous citons, en particulier, le discours sur *la chute des idoles* que nous avons publié il y a quelques années, le discours sur *Antioche*, etc. etc. — On ferait, nous le répétons, un petit volume avec les écrits de Jacques de Saroug sur ce sujet. — Je viens de recevoir à l'instant (28 octobre 1888) l'*homélie sur Abgare et l'apôtre Adda*, que je dois à l'obligeance infatigable du Révérend Père Ciasca. Les fragments — *car ce ne sont que des fragments* — qu'on m'envoie forment *huit colonnes de* 30 *lignes chacune*. Et ce n'est pas tout, car plusieurs feuillets du manuscrit Vatican 117 sont illisibles, et on n'a pas copié ceux qui ne contenaient que des exhortations morales. Le manuscrit Vatican 117 est un de ceux qui tombèrent dans le Nil, lorsque Assémani les transportait de Nitrie à Rome. — Toute l'histoire d'Addaï et d'Abgare y reparaît, mais d'une manière générale, car je n'aperçois pas de noms propres et je ne trouve pas de citations de la *Doctrine d'Addaï.*

de ses habitants s'étaient enfuis, comptant probablement plus sur leur agilité ou sur leur éloignement que sur les promesses contenues dans la lettre de Jésus à Abgare. Jacques de Saroug l'apprit et il adressa aux habitants la lettre suivante, dont le commencement nous manque (1) :

« Le Fils du Père a prononcé une grande parole, quand il a dit : *L'ennemi ne dominera pas sur Edesse.* Il est impossible que cette parole soit retirée, comme il est impossible que la pluie remonte au ciel.

« Cependant, voici ce que disent quelques personnes peu croyantes, pour excuser leur fuite : Dieu a bien dit par les Prophètes : *Si je donnais soudain contre le peuple juif et contre son royaume ordre de les détruire, de les renverser, de les prendre et de les anéantir, et que le peuple vînt à se convertir du mal qu'il a fait, je reviendrais, moi aussi, du mal que j'ai l'intention de leur faire. Que si je donnais contre le peuple et contre le royaume ordre de les relever, de les asseoir, s'ils venaient, malgré cela, à faire* (2) *mal devant moi, s'ils n'écoutaient pas ma voix, je renoncerais à leur faire le bien que je méditais* (3). Or, continuent ces personnes, nous craignons qu'il ne nous arrive, à nous, comme il est arrivé au peuple d'Israël, à savoir, que la promesse faite par le Christ

(1) Ms. additionnel 14587, f° 46, a, 2. — Je ne sais si je publierai par l'autographie, à la fin de ce travail, les textes nombreux et inédits que j'ai entre les mains sur Abgare, Addaï, saint Thomas et Edesse ; mais si je ne les publie point par le procédé de l'autographie, j'aurai prochainement une occasion de les imprimer et j'en profiterai.

(2) *Ibid.* f° 46, *b*, 1.

(3) On trouve quelque chose de semblable dans Ezéchiel XXXIII et dans Jérémie XI, XXIII, XLIV.

au roi Abgare ne soit rendue inutile par nos iniquités, et qu'à cause de ses péchés la ville ne soit livrée à l'ennemi, bien qu'il soit dit d'elle qu'elle ne sera jamais livrée à l'ennemi.

« Mais moi, répond Jacques de Saroug, je dis que ce ne sont pas les paroles de Jérémie qui chasseront quelqu'un de son pays, mais bien ses mauvaises œuvres, comme nous pouvons l'apprendre des paroles du prophète. Nous devons nous convertir de nos fautes, ainsi que le dit la prophétie, ou bien nous devons nous résigner à fuir de pays en pays, portant le poids de nos crimes. Il est aussi nécessaire d'apprendre à connaître le sens de l'Écriture que d'apprendre à la lire. La lecture des Livres Saints ne nous enseigne que la teneur des textes, tandis que le sens des Livres nous enseigne la volonté de Dieu. Or, celui qui pénètre le sens des Ecritures, arrive à reconnaître quelles sont les paroles qui ont été dites pour effrayer et pour reprendre, quelles sont celles qui ont été dites pour promettre et pour encourager, quelles sont enfin celles qui ont été dites comme des sentences définitives (1)... »

Après avoir ainsi distingué divers cas et cité des exemples, Jacques de Saroug continue : « Avec tout cela Dieu a promis au roi fidèle Abgare qu'aucun ennemi ne dominerait (2) éternellement sur sa ville. Or, cette promesse subsiste et elle est vraie, car, de même que la terre est préservée du déluge, en vertu de la promesse faite à Noé, ainsi Edesse est-elle défendue contre ses ennemis, à cause de la promesse faite à Abgare. Si Edesse venait aujourd'hui à être prise — ce qu'à Dieu ne plaise ! — nous n'aurions plus de raison

(1) Ms. additionnel 14.587, f° 46, *b*, 2.
(2) Ou : « *ne prendrait sa ville, à jamais.* »

pour ne pas nous attendre à voir, demain, le déluge fondre sur la terre et perdre toute chair. *Celui, en effet, qui tremble contre les ennemis, quand il est derrière* (1) *les murs de la (cité) bénie, a tout autant de raison de craindre que le déluge n'arrive.* Quiconque, au contraire, croit que la promesse faite à Noé dure et ne sera pas révoquée, doit croire aussi que la promesse faite à Abgare ne le sera point devantage. — Est-ce que les enfants de Noé n'ont pas péché, et serait-ce là la raison qui nous ferait dire que la promesse faite à Noé ne sera point révoquée? — Mais nous voyons qu'à la quatrième génération après Noé, ses descendants révoltés bâtirent la tour et méditèrent d'escalader et de prendre le ciel. A la cinquième génération, l'idolâtrie entra dans le monde et la terre fut livrée au culte des idoles. A la dixième génération, la ville de Sodome renversa l'ordre de la nature (2). »

Après une série de longues considérations dont on peut aisément deviner la portée générale, sans que nous les rapportions en entier, Jacques de Saroug conclut ainsi : « Dieu a fait un pacte précis avec Abgare, à savoir, que l'ennemi ne s'emparerait pas de sa ville. Il ne lui a pas dit que, si elle ne péchait point, elle ne serait point frappée, mais bien que l'ennemi ne s'emparerait point de sa ville. Qu'Edesse redoute les autres fléaux et que cela l'empêche de faire le mal ; mais Edesse est protégée (3) contre la domination de l'ennemi, comme la terre est préservée du déluge. »

« Les hommes accessibles à la persuasion voient donc clairement que Dieu a fait, dans l'Ecriture, des pactes et des promesses irrévocables ; il a fait aussi des

(1) Ms. additionnel 14587, f° 47, *b*. 2.
(2) Ms. additionnel 14587, f° 48, *a*. 1.
(3) *Ibid*. 48, *a*. 2.

menaces pour effrayer les pécheurs et les convertir, et il a fait également des exhortations pour amener les coupables à renoncer au mal. Quant au fidèle Abgare, ce n'est pas pour le troubler que le Christ lui a fait dire (1) que l'ennemi ne s'emparerait pas de sa ville; c'est, au contraire, pour récompenser sa foi par le don de la paix, qu'il lui a envoyé un message. Ce prince, en effet, qui avait cru au Christ sans l'avoir vu, n'avait pas besoin qu'on l'excitât à croire, car sa foi avait prévenu la promesse. Si la promesse avait été faite à Abgare avant qu'il crût, le don eût été conditionnel. Mais, comme la paix a été donnée après (2) qu'Abgare a eu cru, de même qu'elle a été donnée à Noé après son sacrifice, il est clair que la promesse est ferme et qu'elle durera à jamais, ainsi que durent les promesses faites à David, à Noé et à Abraham (3)...

« Le pacte conclu (par le Christ) avec son serviteur Abgare étant irrévocable, j'ai écrit a votre charité, *afin que vous méprisiez ceux qui fuient et que vous encouragiez ceux qui restent. Reprenez ceux qui aiment les visions, à cause de leur lâcheté*; *excitez tout le monde au bien, priez pour le pays afin qu'il ne soit point dévasté;* inspirez confiance à vos frères, les élus amis de Dieu; portez-vous bien, jouissez de la paix de Dieu supérieure à la crainte de l'ennemi. *Celui qui a béni la ville* (4) *fidèle d'Edesse saura lui garder éternellement, à elle et à nous, les amis du Christ, la parole qu'il nous a donnée* (5). »

(1) *Ibid.* 48, *b.* 1.
(2) *Ibid.* 48, *b.* 2.
(3) *Ibid.* p. 49. *a.* 1.
(4) *Ibid.* f° 49. *a*, 2.
(5) *Ibid.* f° 49. *b.* 1. — Voir également J. P. P. Martin, *Josué le Stylite,* dans les *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes*, VI, I,

Nous avons cité de longs fragments de cette lettre, parce qu'elle en dit long sur la controverse que nous étudions en ce moment, émanant d'un personnage haut placé, surtout d'un personnage influent comme l'était alors Jacques de Saroug. Elle fut écrite probablement à l'occasion de l'envahissement de l'Osrhoène par Cavad (495-507), invasion et guerre qui nous ont été racontées par Josué le Stylite, le premier historien de la Syrie chrétienne. Ce dernier auteur connaît, lui aussi (1),

1876, p. XIII de la traduction. « Les Perses nous ont fait un mal pareil, suivant leur habitude, quoique leur verge et leurs coups ne soient point arrivés jusqu'à notre corps, *car ils n'ont pas pu s'emparer de la ville, parce qu'il était impossible d'anéantir la promesse faite par le Christ au roi fidèle Abgare, quand il lui dit : Que ta cité soit bénie et qu'aucun ennemi ne domine jamais sur elle* ! » — Josué le Stylite raisonne, on le voit, comme Jacques de Saroug, et cela à peu près vers le même temps. — Assémani. *Biblioth. Or*, I, p. 261. — R. A. Lipsius a tort de conclure du passage de l'homélie relative à *Abgare et à Addaï* cité par Assémani (*Bibl. Or*, I, p. 318) que Jacques de Saroug ne connaît pas ou n'admet pas la clause finale. Le long fragment de la lettre aux Edessiens, que nous venons de rapporter, le détrompera aisément. Voir R. A. Lipsius, *Die Edenische Abgarsage*, p. 20.

(1) Au VI[e] siècle Procope ne croit pas à l'authenticité de la promesse du Christ au roi Abgare, mais il est facile de comprendre pourquoi cet historien (*De Bello persico* II, 12) doute de l'authenticité de la clause finale : *et ta ville sera bénie*, etc. — Il se laisse guider par Eusèbe, ainsi qu'il le dit lui-même ; il constate cependant que la croyance à l'authenticité de cette promesse est générale. Evagre († 593), tout en rapportant que Procope nie l'authenticité de la clause finale de la lettre de Jésus à Abgare, atteste expressément que l'authenticité est généralement admise : Οὕτω δὲ παρὰ τοῖς πιστοῖς ᾄδεταί τε καὶ πιστεύεται, καὶ τὸ πέρας ἐδέξατο τῆς πίστεως ἔργον προῤῥήσεως ἀγαγούσης. (*Hist. eccl.* IV, 27). — *Patrol. Grecq*. LXXXVI, col. 2748, A. — Ce que Socrate dit au VI[e] siècle, sainte Sylvie le dit au IV[e], et l'évêque d'Edesse invoque de vieux précédents. Est-il possible que cette clause *soit née de l'état des esprits* (L. J. Tixeront, *Les origines de l'Église d'Edesse*, p. 125), trente ou quarante ans plus tôt? — J'en doute et beaucoup.

cela va sans dire, la fameuse promesse que le Christ est censé avoir faite directement ou indirectement à Abgare, et il n'y a pas de doute que cette formule ne remonte à une époque très ancienne. Un écrivain comme Jacques de Saroug et un historien comme Josué le Stylite ne feraient pas publiquement appel à un document né de la veille, dans des circonstances graves comme celles d'une invasion ennemie. Il y avait donc longtemps, vers l'an 500, qu'on connaissait à Édesse la promesse réelle ou prétendue du Christ : « *Et ta ville sera bénie, et aucun ennemi ne dominera sur elle*, ou *ne s'en emparera* ! »

Cependant, on concevrait, à la rigueur, que cette clause eût été ajoutée, à une époque relativement moderne, à la fin de la lettre de Jésus à Abgare. La lettre aurait servi de passe-port à l'interpolation postérieure. La croyance à l'authenticité de la lettre de Jésus, qui est ancienne, aurait rendu plus facile l'addition de la clause finale, et préparé les esprits à confondre les deux, en ne distinguant pas l'addition de la substance même de la lettre. Mais à quelle époque remonte l'addition ?

Il est certain qu'on la trouve aujourd'hui dans la *Doctrine d'Addaï* (1) ; seulement cette pièce a été si remaniée et si interpolée, qu'on ne peut point fixer, d'une manière absolument certaine, l'époque à laquelle elle remonte. On ne doit donc pas s'en servir pour déterminer la date de l'addition, *si tant est qu'il y ait eu addition*. Il est cependant remarquable que, dans un texte de la *Doctrine*, qui paraît ancien, Addaï est censé dire aux Édessiens : « Vous avez cru dans le Fils de Dieu, et, avant d'entendre la prédication de son Évangile, vous avez confessé qu'il était Dieu. Maintenant que,

(1) G. Phillips, *the doctrine of Addaï*, p. 5.

après son ascension vers son Père, vous avez vu les merveilles qui s'opèrent en son nom et que vous avez entendu, de vos propres oreilles, la parole de sa bonne nouvelle, que personne d'entre vous ne doute *afin que la promesse qu'il vous a fait faire demeure irrévocable pour vous. « Bienheureux êtes-vous parce que vous avez cru en moi, sans m'avoir vu! Or, parce que vous avez cru en moi, la ville dans laquelle vous habitez sera bénie et aucun ennemi ne s'emparera jamais d'elle* (1). » Il s'agit toujours, comme dans la lettre de Jacques de Saroug, d'une promesse envoyée *verbalement* plutôt que par écrit. Les termes syriaques *ch'laH* et *chaddar* s'entendent plutôt d'un message *verbal* que d'un message *écrit*. Cela confirme, par suite, l'opinion que nous avons déjà émise, à savoir, que la lettre de Jésus à Abgare pourrait bien n'être que le résumé ou la mise par écrit des promesses verbales qu'Addaï aurait faites à Abgare, au nom du Christ.

XVI

Dans toute cette controverse, il y a un écrivain qui aurait dû être étudié à fond, par tous ceux qui ont entrepris de discuter la *légende d'Abgare*; et cependant, on ne l'a fait que très superficiellement (2). La besogne reste encore à accomplir, pour quiconque voudra vider le problème à fond. On comprend que nous voulons parler de saint Ephrem, le grand docteur de l'Église Syrienne, son écrivain le plus illustre sinon le plus fécond.

(1) W. Cureton, *Ancient syriac documents*, p. 10. — G. Phillips, *the doctrine of Addaï*.

(2) On n'a qu'à se rappeler ce que nous avons dit plus haut de Palout.

Mais, pour faire le dépouillement de saint Ephrem, il faudrait posséder convenablement trois ou quatre langues ; et, de plus, on aurait besoin de beaucoup de temps, car on ne peut pas s'aider des tables : la plupart des écrits de saint Ephrem qu'on a imprimés n'en ont pas. Plusieurs sont dépourvus de traductions, et, dans quelques-uns de ceux qui en ont, la traduction est si imparfaite que c'est comme s'il n'y en avait pas. Voilà pourquoi saint Ephrem est passé entièrement sous silence par tous les auteurs, parce que personne ne veut se donner la peine de lire les œuvres grecques, arméniennes ou syriaques de ce fécond écrivain.

Jusqu'à cette heure, on n'a guère cité, dans cette controverse, que le *Testament de saint Ephrem*, où on trouve, en effet, une allusion à la correspondance de Jésus et d'Abgare (1) ; mais cette pièce, toute seule, n'a pas une valeur hors ligne, parce que elle a été un peu remaniée, ainsi que le prouve la traduction grecque (2). Par conséquent, on ne peut pas s'y fier d'une manière absolue.

Au testament de saint Ephrem, on a ajouté « *une soughita sur la grande église bâtie par le roi Abgare et l'apôtre Addaï* », mais rien ne prouve que ce poème soit de saint Ephrem. Dans le manuscrit où il figure, il est tracé d'une écriture très moderne, n'est pas complet

(1) J. J. Overbeck (*S. Ephræmi Syri, Rabulæ episcopi edesseni, Balæi, aliorumque opera selecta*) a donné une nouvelle édition du *Testament de St Ephrem*, p. 137-156 ; elle est plus complète et dressée sur un plus grand nombre de manuscrits.

(2) Voici ce qu'on lit dans cette pièce : « *Bénie soit la ville* (*Karka*) *dans laquelle tu demeures* ! (Bénie soit) *Edesse la mère des sages, qui a été bénie par la bouche vivante du Fils, par l'intermédiaire de son disciple* ! *Que cette bénédiction demeure en elle jusqu'au jour où se révélera le Saint* ! » — Overbeck, p. 141-142. — Voir J. S. Assémani, *Bibliotheca Orientalis*, tome I, p. 141. — *Opera Græco-Latina*, tome II, p. 395-410.

et semble être plutôt un essai de plume qu'une copie normale et régulière. Par conséquent, ce n'est que peu de chose, ou, pour parler plus justement, ce n'est rien.

Et cependant, il existe de saint Ephrem, au moins un document très important relatif à Addaï et à son apostolat en Mésopotamie. Il est publié depuis plus de cent cinquante ans et personne, que je sache, n'y a fait la moindre attention. En tout cas, l'auteur des « *Origines de l'Église d'Édesse* » n'en dit rien, et c'eût été certainement à lui qu'il eût appartenu de mettre ce texte en lumière. Puisqu'il ne l'a pas fait, nous allons combler la lacune et le faire à sa place. Auparavant, nous dirons pourquoi on n'a pas cité ce passage dans l'étude de cette controverse et comment nous sommes arrivé nous-même à le connaître. L'histoire est instructive et elle en dit long sur la manière dont se font quelquefois ce qu'on appelle, trop légèrement, les travaux critiques.

Nous avons observé que les œuvres de saint Ephrem attendaient encore un travailleur qui les dépouillât sur ce point, et la raison en est fort simple : S. Ephrem n'a pas de tables. Or, les hommes qui ont besoin de consulter cet auteur accidentellement ne peuvent pas le lire en entier ; c'est pourquoi ils recourent, dans toutes ces questions, à Assémani dont la *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana* est accompagnée de tables détaillées et excellentes. Même, pour saint Ephrem, on consulte les tables d'Assémani où on lit l'histoire littéraire de saint Ephrem, que cet auteur a magistralement retracée. On cite Assémani, et on répète ce qu'il dit. Voilà tout. Assémani ne parle que du *Testament de saint Ephrem* ; c'est pourquoi cette pièce est la seule dont s'occupent les critiques, même ceux qui font des traités spéciaux sur la matière.

Assémani a analysé, dans son grand ouvrage, une vie de saint Ephrem assez étendue, dont il a même donné de nombreux extraits ; mais il ne l'a pas publiée intégralement, et c'est là ce qui a induit en erreur les critiques exacts et pointilleux, qui se préoccupent plus des minuties que de l'ensemble d'une question.

Ceux qui ont parcouru les extraits de cette vie, dans la *Bibliotheca Orientalis*, ont dû remarquer qu'on y rapporte, de temps en temps, des fragments des écrits de saint Ephrem ; qu'on y cite en particulier les « *incipit* » de ses hymnes, de ses homélies ou de ses commentaires. Il y a, par conséquent, là, une mine à exploiter pour tous ceux qui sont à la recherche des œuvres inédites du célèbre Docteur, car il y en a encore beaucoup qui ne sont pas publiées.

Or, il y a quelque vingt ans, sachant que la Bibliothèque Nationale de Paris possédait une vie de saint Ephrem, semblable à celle de Rome, mais cependant assez différente dans les détails, j'en pris une copie que j'ai cédée depuis à Mgr Lamy et que ce savant a publiée, en tête du second volume de son *Sancti Ephræmi Syri hymni et sermones*, pages 3-90 (1).

En copiant cette vie, j'y remarquai un passage qui me frappa beaucoup ; je l'ai transcrit et cité en français, en 1873 (2). L'auteur raconte que l'empereur Valens

(1) Malines, in-4°, 1882-1886.

(2) *Revue des questions historiques*, 1873, tome XIII, page 28. Voici ce que j'écrivais il y a quinze ans : « Tout le monde connaît la lettre qu'on dit avoir été écrite au roi Abgare par Notre Seigneur. Nous ne voulons pas attaquer ou défendre l'opinion pour ou contre l'authenticité de cette correspondance, mais constater simplement un fait, à savoir, que tout l'Orient a tellement cru à cette correspondance, qu'on pourrait composer un volumineux ouvrage rien qu'avec les témoignages relatifs à cette lettre. Les chrétiens syriens ont chanté Edesse, comme la cité d'Abgare, comme

vint camper un jour auprès d'Édesse, du temps de l'évêque Barsès (361-375), dans l'intention d'amener, en les effrayant, les Édessiens à se rallier aux Ariens qu'il protégeait. Le peuple se réunit dans la grande église de saint Thomas pour prier, pendant que l'évêque et quelques-uns des principaux de la ville se rendaient auprès du prince, en ambassade. L'empereur se laissa fléchir par les prières ou vaincre par le courage des Édessiens, et il se retira.

« A la vue de cet événement, dit l'auteur de la vie parisienne, saint Ephrem composa l'hymne suivante : « Les portes des maisons étaient ouvertes, car les Édessiens avaient abandonné celles-ci, se rendant, avec leur pasteur, au tombeau, préférant mourir plutôt que de changer de foi. Que la ville, que le château, que les constructions, que les maisons soient livrés à l'empereur ! Nous cédons nos possessions et notre or, mais nous ne changeons pas de foi ! »

« *O Edesse, continue le poète, ô Edesse, pleine de modestie* ! (*O Edesse*), *ville pénétrée de sens* ! *La foi est la ceinture de tes reins* ! *Ton épée est la vérité qui triomphe de tout* ! *Ta couronne est la charité qui exalte tout* ! (*O Edesse*), *dont le nom est la gloire de lui* (le Christ ?) ! (*O Edesse*), *que le nom de son prédicateur glorifie* ! *O ville maîtresse de ses compagnes* ! *O ville, ombre de la Jérusalem céleste* (1) ! »

Un si bel éloge de la capitale de l'Osrhoène, de la ville d'Abgare et de l'Église d'Addaï, avait pour moi un

la ville protégée de Dieu, comme la forteresse inexpugnable. Voici dans quels termes S. Ephrem († 373) célèbre sa patrie d'adoption : O Edesse, s'écrie-t-il, ville pleine de modestie, d'intelligence et de sens ! etc. » Suit le passage que nous discutons en ce moment.

(1) J. Th. Lamy, *Sancti Ephræmi Syri hymni et sermones*, II, p. 77-80.

intérêt tout particulier, avec ses nombreuses allusions à Addaï, à Abgare, et aux principaux faits contenus dans l'histoire ou dans la légende. Il va sans dire que je cherchai à m'assurer si ce passage existait dans la vie romaine et je fis comme tous les savants ont fait avant moi et font depuis moi, je recourus à la *Bibliotheca Orientalis*, tome I. La table ne fournissant aucune indication, je commençais à craindre de ne rien trouver, quand la lecture d'un passage d'Assémani, (tome I, p. 51), me donna quelque espoir, mais un espoir qui n'était pas sans mélange ; je dirai tout à l'heure pourquoi. Assémani ne cite pas la vie romaine intégralement, en cet endroit. Il suffit de comparer le texte et la note avec quelque attention, pour s'en apercevoir. Mais qu'est-ce qu'il passe sous silence et où trouver ce qu'il omet ?

Possédant la vie parisienne de saint Ephrem, je songeai à trouver la vie romaine en entier et à la lire d'un bout à l'autre. C'est alors que je vins à penser aux *Sancti Ephræmi Opera*, 6 volumes in-folio, Rome, 1729-1732, et j'eûs, en effet, bientôt la satisfaction de rencontrer la vie que je cherchais, en tête du tome III des œuvres syro-latines. Arrivé à la page LVI, j'y aperçus un récit en partie analogue à ce que je connaissais déjà par la vie parisienne : seulement, au lieu de se passer sous Valens, les faits se passaient sous Julien. Il est raconté de ce dernier empereur qu'allant faire la guerre aux Perses il s'arrêta à Harran, ville à moitié païenne, où il offrit des sacrifices. De là, il députa des officiers à Édesse, pour effrayer les Édessiens et les attirer à son parti, mais il n'obtint pas le but qu'il se proposait et il jura de se venger, au retour de sa campagne. Quand Julien eut péri, saint Ephrem composa, dit-on, sur Édesse, des hymnes dont voici un extrait.

« *Edesse a abandonné ses richesses, elle a laissé ses maisons ouvertes, et elle est allée, avec son pasteur, trouver l'impie pour mourir, mais elle n'a changé ni la foi ni l'amour qu'elle a pour son Seigneur. Tous ses habitants ont dit avec résolution : Il faut que nous donnions nos biens, nos maisons et tout ce qui nous appartient, au tyran qui marche contre nous, plutôt que de changer de foi* !

« *O Edesse, pleine de bénédictions* (1) ! *O Edesse, ornée de mœurs, de sens, de perspicacité, d'intelligence et d'entendement* ! *Edesse a ceint ses reins avec la foi, et, avec son Seigneur, elle a vaincu toutes les erreurs* ! *Sa couronne est embellie par la charité* ! *Que le Christ bénisse ses habitants* ! *Edesse est ornée de gloire et elle se glorifie dans le nom de Jésus* !

« *Edesse se glorifie encore du messager du Christ, du bienheureux apôtre Addaï* ! *O Edesse, qui ressemble par ses appellations à la Jérusalem céleste* ! *O Edesse, qui me donnera de pouvoir raconter et célébrer tes beautés sublimes ? Je suis vaincu par l'étendue du sujet, mais je ne tairai pas cependant ton éloge* ! (2). »

J. Assémani, dans une note ajoutée à la page 51 du tome I de sa *Bibliotheca Orientalis* (3), exprime

(1) Dans le testament de S. Ephrem, on lit ce qui suit : « *Bénie la ville* (*Karka*), *où tu demeures !* (Bénie) Edesse la mère des sages, *qui a été bénie par la bouche vivante du Fils* (de Dieu), *par l'intermédiaire de son apôtre* ! *Que cette bénédiction demeure en elle jusqu'au jour où se manifestera le Saint !* » — J. Overbeck, *S. Ephræmi Syri*, etc. p. 141-142, cf. Assémani, *Biblioth. Orient.* I, p. 141. — *S. Ephr. Opera Græca*, II, p. 395-410 ; 433-437, cf. II, p. 235.

(2) *S. Ephræmi Syri opera omnia*, tome III des œuvres syriaques, p. LVII.

(3) « Reliqua, quæ de legatorum imperatoris in urbem adventu, etc., subjungit, hæc Theodoretus, lib. IV, cap. 15 et Sozomenes, lib VI, cap. 18, ad Valentis tempora rejiciunt, quibus tamen nos-

quelques doutes sur l'authenticité de ce récit, parce que, dit il, nous n'avons pas en entier le poème de saint Ephrem, et qu'on transporte aux temps de Julien ce qui s'est passé sous Valens d'après Sozomène VI, 18 et d'après Théodoret IV, 14-15. Il semble, en effet, qu'on attribue à Julien ce qu'a fait Valens, mais la vie parisienne de saint Ephrem rétablit toutes choses à leur vraie place. Nous savons, d'ailleurs, que sous Julien saint Ephrem était encore à Nisibes, puisqu'il ne quitta cette ville qu'après la remise de la place aux Perses par Jovien, successeur de Julien. Il n'est donc pas probable qu'à cette époque le saint Docteur ait écrit sur Édesse, bien qu'il ait composé des poèmes contre Julien.

Par conséquent, le récit du manuscrit de Paris est, suivant toutes les vraisemblances, correct, tandis que celui de Rome est fautif (1). — Mais, quoiqu'il en soit de ce point secondaire, il n'y a pas lieu de douter de l'authenticité des fragments qu'on rapporte ici, soit qu'ils soient pris dans les poèmes contre Julien (2), soit qu'ils soient empruntés à quelques-unes de ces hymnes que saint Ephrem composa sur Édesse. Il avait l'habitude

tri auctoris testimonium præferendum esset, si certo constaret, ea, quæ narrat, a sancto Ephræmo bona fide fuisse descripta; sed quum S. Ephræmi integrum carmen, ab illo laudatum, non habeamus, merito suspicamur ea, quæ Valenti a sancto Doctore tribuuntur, ab oscitante syro ad Juliani tempora traducta fuisse... Est carmen heptasyllabum, in quo Ephræmus constantiam Edessenorum extollit. Desumptum est autem ex ejusdem opusculis in Julianum Apostatam, de quo supra. » J. Assémani, *Bibliotheca Orient.* I, p. 51.

(1) Théodoret place les faits sous Valens, *Hist. ecclés.* IV, chap. 14-15, — *Patrol. grecque*, LXXXII, col. 1152-1160.

(2) J'ai parcouru, dans Overbeck, les hymnes contre Julien, que ce savant a publiées dans son *S. Ephræmi syri, Rabulæ episcopi e des seni, Balæi, aliorumque opera selecta*, in 8°, Oxford, 1865, pages 3-20, mais je n'y ai rien trouvé de ce que nous lisons dans les vies du diacre d'Édesse.

— ceux qui ont lu ses ouvrages le savent — il avait l'habitude d'écrire presque tout en vers et de reproduire les mêmes pensées sous des formes légèrement différentes. C'est à tel point que des strophes entières se ressemblent, quelquefois mot pour mot, dans les innombrables poèmes religieux qui sont sortis de sa plume. Ceux qui voudraient s'en assurer n'ont qu'à lire, par exemple, les cinquante-six hymnes contre les hérétiques, en particulier, les hymnes deuxième et vingt-deuxième ; ils s'apercevront bien vite que les idées sont les mêmes pour le fond et que très souvent la forme est presque identique. Cela nous explique comment les deux vies, celle de Rome et celle de Paris, nous donnent deux passages présentant des pensées communes, mais revêtues d'une forme assez différente. C'est que les deux passages sont extraits de deux hymnes diverses ou de deux parties de la même hymne. Il n'y a point, je le répète, lieu de douter de l'authenticité de ces deux extraits des poèmes de saint Ephrem relatifs à Édesse. Nous savons que cet écrivain avait composé des hymnes sur cette ville, comme il en composa tant d'autres sur les événements qui eurent lieu de son temps, sur la chute de Nicomédie, sur les incursions des Huns, sur la ruine des couvents, sur les fléaux de la guerre ou de la famine, etc. Par conséquent, il n'y a rien d'étonnant à ce que, ayant l'occasion de louer la ville d'Édesse, il ait résumé, à grands traits, son histoire chrétienne.

Mais ce n'est pas tout ce que j'ai à dire sur ce sujet. En effet, feuilletant, il y a quelques années, de vieux manuscrits arméniens de la Bibliothèque Nationale (1),

(1) Manuscrits arméniens 47, f° 268, *a* col. 1 — 280. — Ms. 46, *A*, f° 46 et suivants. D'après la note placée en tête de l'article, dans ce dernier manuscrit, la vie de saint Ephrem, « *a été traduite du syriaque en arménien, par ordre de notre seigneur Grégoire Vgaïasser*

j'y ai rencontré une vie de saint Ephrem, qui, dans l'ensemble, suit le texte syrien, mais non toutefois sans y ajouter quelques variantes. C'est ainsi, par exemple, qu'en parlant des relations du saint diacre d'Édesse avec Abraham de Quidoun, de la mort et des funérailles de ce dernier personnage, le rédacteur arménien insère, dans son récit, deux fragments des hymnes que saint Ephrem composa sur son ami, hymnes que nous avons encore en syriaque, bien qu'elles ne soient pas publiées (1).

Nous avons donc là un moyen de contrôle ; et, en l'employant sagement, nous pouvons nous rendre compte, un peu mieux du cas qu'il faut faire des hymnes citées par le biographe de saint Ephrem. Comme ce texte arménien est complètement inconnu, je crois faire une chose utile à la science et agréable aux savants en rapportant ici la traduction intégrale et littérale du passage qui correspond aux deux vies syriennes citées précédemment ; j'y ajouterai même une partie du contexte.

« Saint Ephrem (2), dit l'auteur de la vie arménienne que j'ai sous les yeux, saint Ephrem écrivit sur Jacques évêque de Nisibes, sur l'empereur Constantin le Grand, et sur ce qui était arrivé de son temps, sur les martyrs qui souffrirent à Édesse, à savoir, Chamouna, Gourias,

(ou le *martyrophile*), *catholicos des Arméniens, l'an* 550 *de notre ère* », par conséquent, l'an 1102 de Jésus-Christ. — La traduction arménienne reproduit l'édition syrienne qui est à Paris, à peu près mot pour mot. — Quelques passages sont cependant changés de place ; mais, dans l'ensemble, les deux éditions sont identiques.

(1) Voir ce que j'ai écrit, en 1887, dans la *Revue des questions historiques*, numéro d'octobre, p. 491-497.

(2) Le manuscrit arménien 47 omet ici les mots qui existent dans le Ms. 46 et dans le syriaque : « *Nicomédie fut renversée et elle périt; S. Ephrem écrivit sur elle.* »

et Habib. Il composa des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Il écrivit encore sur les Huns qui fondirent sur Édesse, ruinant tout ce qu'ils trouvèrent hors de la ville, villages, fermes et monastères, ainsi que sur les nombreux chrétiens qu'ils tuèrent ou emmenèrent en captivité. Il traita également de l'impie empereur Valens (1), qui exila beaucoup d'évêques et de prêtres. Ce prince vint à Édesse, à l'époque où l'évêque de cette ville s'appelait Barsès (2). Il s'établit hors de la cité, avec de nombreuses troupes, et il fit convoquer auprès de lui les principaux habitants. Quand les citoyens d'Édesse eurent connaissance de l'ordre qu'avait donné le tyran, ils se réunirent tous, sans retard, dans une seule et même pensée, prêtres et fidèles, dans le temple du saint Apôtre Thomas, et ils refusèrent d'aller le trouver.

« Le tyran s'emporta et donna ordre à un de ses généraux d'entrer dans la ville et de tuer les Édessiens, ordre que celui-ci, touché de compassion, refusa d'exécuter. Il conseilla, au contraire, aux habitants, de consentir à aller trouver l'empereur, mais ils refusèrent d'accéder à ses conseils et continuèrent à prier de tout leur cœur. Valens envoya, une seconde fois, le même général. Or, pendant que celui-ci avançait au milieu de la ville, il rencontra une femme chrétienne, qui avançait avec deux enfants à la mammelle, et courait allègrement vers l'Église. Quand elle approcha des soldats, cette femme fendit la presse et se hâta de passer. Mais le général l'ayant aperçue ordonna de l'arrêter ; puis il lui dit : Où vas-tu, femme ? — Celle-ci lui répondit: j'ai

(1) L'arménien porte *Donritos*, ce qui reviendrait à notre mot *Turridus*. On voit que les Arméniens ont le privilége de défigurer les noms propres, et aucun peuple n'en use comme eux.

(2) L'arménien porte *Quiercham!*

appris les tourments que tu veux infliger aux chrétiens pieux ; c'est pourquoi je me hâte d'aller souffrir avec eux. — Le général lui dit : Et ces deux enfants, pourquoi vont-ils avec toi ? — La femme lui répondit : Ils vont, eux aussi, souffrir avec moi. — Ce qu'ayant entendu, le général admira l'ardente charité que cette femme et tout le peuple avaient pour Dieu, puisqu'ils allaient ainsi gaiement au-devant de la mort. C'est pourquoi, revenant sur ses pas, il alla raconter à l'empereur la foi invincible des Édessiens.

« L'empereur lui-même admira une pareille vaillance, et quand le peuple, la prière terminée, vint à lui avec ses prêtres et avec son évêque, il n'osa rien lui faire, le voyant si attaché au Christ. Il le congédia donc en paix d'une façon bienveillante, et lui-même se retira de ces parages. Ce fut la foi d'une femme qui sauva de la mort la ville tout entière.

« Or, le bienheureux Ephrem, témoin de la foi et de la charité de la ville envers Dieu, célébra celle-ci en disant :

« *Ses maisons pleines de grandeur et ses portes ouvertes, Edesse les a abandonnées, allant mourir pour la vérité. Nos remparts, nos biens, nos possessions, nos palais, qu'on les donne à l'empereur, mais qu'on ne change pas notre foi ! Les saints prêtres et les fidèles amis de Dieu se livrèrent eux-mêmes à la mort, mais ils n'abandonnèrent pas la vérité. O Edesse, ville sainte, pleine de modestie, sage et sensée, ornée de vertus, qui a pour ceinture la vraie foi, pour ornement les œuvres de sainteté, pour arme le signe de la croix, pour couronne la charité qui exalte au-dessus de tout ! Que Notre Seigneur Jésus-Christ bénisse ses habitants ! O Edesse dont le nom de Jésus est la gloire, dont le nom de l'Apôtre*

fait la consolation (1) ! *Ville maîtresse qui apparaît magnifique à ses voisines, ville que Notre Seigneur Jésus-Christ a bénie plus que les autres, en lui envoyant son image en guise de précurseur* (2)! *Ville qui est l'image de la Jérusalem céleste* !

« Tels sont les éloges, telles les bénédictions, ou bénédictions et éloges semblables, que le bienheureux Ephrem octroya à Édesse, à cause de sa foi orthodoxe. Il composa des chants sur la même ville et sur Samarie ; il compara ces deux cités l'une à l'autre, la bonté de celle-là à la méchanceté de celle-ci (3), etc., etc. »

A la suite de ce passage vient l'histoire d'Abraham de Quidoun : par conséquent, il est manifeste, par cela comme par beaucoup d'autres indices, que l'édition arménienne de la vie de saint Ephrem a subi quelques remaniements. Le fond est cependant le même, en général, que dans les deux vies syriaques. Le fragment que nous venons de rapporter suit la vie de Paris, pas à pas, à quelques variantes près, et diffère par suite assez de la vie qui est à Rome. Mais il n'y a pas de doute à avoir, pensons-nous, sur le fond de cette histoire ; évidemment elle s'est passée sous Valens, de l'an 364 à l'an 372, et non pas sous Julien. Par conséquent, c'est la

(1) Dans le manuscrit arménien 46, on lit, en cet endroit, « *Dont le nom de l'apôtre fait la fierté, dont le nom du chef est la consolation.* » Le manuscrit 47 omet le premier membre : « *Dont le nom de l'Apôtre fait la fierté.* » — En comparant avec l'original syriaque, on découvre qu'il y a là une double traduction dans un des deux manuscrits arméniens. Elle vient de ce que le traducteur n'a pas bien compris le mot *Korouzeh, son prédicateur,* c'est-à-dire, *celui qui lui a apporté l'Évangile,* par conséquent, l'*Apôtre.*

(2) Le passage relatif au portrait de Jésus a évidemment été ajouté dans l'édition arménienne. Les deux manuscrits portent cependant cette leçon.

(3) Manuscrit Arménien de Paris, 47, f° 278, verso, col. 1 à 279, recto, col. 1. — Voir aussi manuscrit 46, A, f° 52, *b*, 1 à 53.

vie de Paris, c'est l'édition arménienne, qui ont raison contre la vie qui est à Rome. Mais, malgré cela, les fragments du poème de saint Ephrem relatifs à Édesse, qui existent dans cette dernière, sont parfaitement authentiques ; ils ont été simplement puisés dans une seconde hymne ou dans une autre partie de la même hymne, que l'éditeur a trouvée plus belle et plus digne de figurer dans sa composition.

XVII

Je ne doute donc pas que, si on arrivait à découvrir un jour intégralement les hymnes contre Julien (1), les hymnes sur Édesse, sur Habib, sur Chamouna, Gourias, les martyrs, etc., etc., on reconquerrait, outre des documents très importants pour l'histoire d'Édesse, des renseignements très précieux pour la controverse que nous étudions en ce moment. Mais, quelques fragmentaires que soient les textes que nous venons de

(1) « Interea Ephræm varias elucubrationes dictabat, quibus orbem terrarum implevit. Nam, per eadem tempora, carmina publicavit de urbe Nisibi, de S. Jacobo, de Constantino imperatore, *de calamitatibus sui temporis, ab irato Deo ad mortalium correptionem immissis, de captivitate et excidio pagorum, atque monasteriorum suburbanorum ejusdem urbis. Quibus adjecit hymnos de sancta Samonita, et de filiis ejus Macchabeis : deque sanctis Samona, Guria, et Habiboi, qui Edessæ coronati fuerunt. Carmen quoque conscripsit de persecutione impii Juliani adversus ecclesiarum pastores* : ad Juliani tempora Ephræm pervenit, quo in carmine memorat quæ hoc loco annectere libuit. » — J. Assémani, *Biblioth. Orient.*, I, p. 50-51. — S. *Ephræmi opera Syro-Latina*, Tom. III, p. LV. — Dans la vie Parisienne, on lit la même chose, quant au fond, mais les variantes sont notables. « Ejus autem tempore Hunnorum populus Edessam invasit... Tunc sanctus Ephræmus scripsit contra facinora ab istis execrandis perpetrata. Vivus autem permansit S. Ephræmus usque ad tempora *Valentis*...» J.-T. Lamy, *S. Ephræmi syri hymni et sermones*, tom. II, p. 73-76.

citer, nous ne doutons pas qu'ils n'offrent un grand intérêt à tous ceux qui étudient en ce moment la légende d'Abgare; et cela donnera peut-être à quelqu'un l'idée de dépouiller méthodiquement les écrits du saint diacre d'Édesse, ou d'en dresser la table. Ce serait un vrai service rendu à la science et aux études orientales.

Je ne doute pas, pour ma part, qu'il ne fût possible de trouver dans saint Ephrem, même tel que nous l'avons, des renseignements qui compléteraient ceux que je viens de fournir, les éclairciraient et les commenteraient. Les textes ambigus ou obscurs deviendraient clairs, limpides, inattaquables; les termes qui, seuls ou isolés, disent peu de chose, revêtiraient une force toute nouvelle, et paraîtraient plus expressifs. Tout cela réuni formerait un faisceau des plus solides et des plus satisfaisants, pour les esprits accessibles à une démonstration. Quand on lirait, par exemple, des strophes comme celles-ci, en les rapprochant des précédentes : « *O quelle vie il y a dans notre pays! Heureux notre pays! Quel fruit y a-t-il donc dans notre pays? Sa racine est dans le sein de la terre et sa tête est dans les cieux! Ses branches s'étendent sur les montagnes et les anges se délectent de ses fruits* (1)! « — « *O VILLE PAISIBLE, qui donc a percé tes remparts et enlevé du milieu de toi le trésor que tu as gagné en exerçant le négoce? — C'est le Mauvais qui a percé mes remparts et qui s'est moqué de moi* (2)! » — « *Le Christ a fondé l'Église des nations,* dit ailleurs le saint diacre d'Edesse, *après que le temple du peuple d'Israël a été détruit. Quand Dieu eut détruit le temple d'Israël, il bâtit ici (Tha-*

(1) Ms additionnel 17141, f. 78, *b*.
(2) *Ibid.*, f. 73. *b*.

mon) une église où Marcion n'a jamais officié, car on ne parlait pas encore de lui (1). »

On trouverait encore, dans saint Ephrem, une multitude de passages généraux impliquant, d'une manière plus ou moins expresse, l'origine apostolique des Eglises Syriennes, bien que ces passages ne disent point par qui ces Eglises ont été fondées. Seulement, une fois que l'on connaît la manière générale de penser d'un auteur, une fois surtout que l'on sait quelle est l'opinion du milieu où il vit, on a le droit de supposer que ses expressions doivent être prises dans leur sens obvie et naturel.

L'origine apostolique des Eglises de la Mésopotamie, de l'Assyrie et de la Perse, n'a jamais fait l'ombre d'un doute pour personne parmi les Syriens, et on en découvre tous les jours des preuves nouvelles, au fur et à mesure qu'on explore la littérature de ces chrétientés antiques. Chaque nouveau livre apporte de nouveaux témoignages et vient grossir le nombre de ceux que nous possédons. Assémani a déjà livré au monde, dans sa *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana*, des documents d'une richesse incomparable, ce qui ne veut pas dire que le trésor n'ait pas été considérablement augmenté depuis qu'il écrivait. Monseigneur Ebed-Jesu Khayyath a jeté une lumière un peu plus abondante sur les origines des chrétientés Assyriennes et Mésopotamiques (2); mais il reste encore assez à faire sous ce rapport. Je veux profiter de la circonstance pour faire connaître un témoignage inconnu qui m'est passé, il n'y a pas longtemps, sous les yeux, en feuilletant de vieux manuscrits. Il émane de Cyrillonas, un écrivain

(1) *S. Ephræmi Syri Opera Syro-Latina*, II, p. 494. *F.*

(2) Ebed-Jesu Khayyath, *Syri Orientales, seu Chaldæi, Nestoriani, et Romanorum pontificum primatus*, Romæ, 1870.

contemporain de saint Ephrem ou de peu postérieur au saint diacre d'Edesse.

Dans son poème sur les sauterelles et sur les incursions des Huns, deux plaies qui offraient à ses yeux quelque ressemblance, Cyrillonas trace un très curieux tableau de la société chrétienne en général, en particulier, des œuvres saintes qui se font un peu partout. dans le monde et dans l'Eglise, dans le siècle et dans le cloître, parmi les fidèles et dans le clergé. Il termine cette peinture par ces mots : « Ton enseignement, ô Christ, est prêché dans les villes; les juges pratiquent la religion ; les femmes impures se purifient, les courtisanes se convertissent, les païens renoncent à leurs idoles et leurs prêtres abandonnent le paganisme. *Voici, en effet, que ta doctrine se répand dans la Perse, ton évangile triomphe dans l'Assyrie et croît au sein de l'Inde, avec Thomas qui l'y enseigne.* Simon te prêche dans Rome ; les Grecs expliquent tes mystères, les Romains commentent tes saints livres, les rois se soumettent à ta croix et les reines s'embrasent de ton amour (1) ! »

Le sens obvie de ces paroles est évidemment que la Perse et l'Assyrie ont été évangélisées aux temps apostoliques, comme l'Inde l'a été par saint Thomas et Rome par saint Pierre.

Il est donc évident que saint Ephrem admet l'origine apostolique des Eglises Syriennes. et qu'il attribue la fondation de l'Eglise d'Edesse à Addaï. Cela ressort clairement des passages cités plus haut. notamment des fragments des hymnes sur Edesse relatés dans la

(1) Manuscrit additionnel 14591,, f° 75, *b* 2 — 76, *a*-1. — Tandis que je relis ces lignes, je me rappelle que G. Bickell a publié une traduction latine de ce poème de Cyrillonas. Voir son *Conspectus rei litterariæ Syrorum*, p. 35.

vie de Paris et dans la vie de Rome. Il est vrai qu'il ne parle pas d'Abgare, au moins, dans les textes que nous avons commentés précédemment ; mais on ne peut pas douter raisonnablement, quand on connaît les faits et les écrits qui se rattachent à cette controverse, que le célèbre Docteur syrien ne partageât les idées de ses contemporains sur ces divers points. Je dois ajouter à ce que je viens de dire deux observations : la première est que saint Ephrem a passé seulement les dernières années de sa vie à Edesse. Il s'est transporté dans cette ville en 364 ou 365, et, comme il est mort en 373, il n'y est demeuré que huit ou neuf ans. Par conséquent, son activité littéraire a eu pour théâtre principal la ville de Nisibes ; il ne faut pas, dès lors, s'étonner que le saint parle peu d'Edesse, sa patrie d'adoption.

En second lieu, le bagage littéraire du saint Docteur comprend surtout des commentaires de la sainte Écriture, des homélies morales, et des écrits polémiques contre les hérétiques ; ce n'est point là évidemment qu'on pouvait s'attendre à trouver des allusions à la légende ou à l'histoire d'Abgare. Les ouvrages où ces souvenirs relatifs aux origines chrétiennes d'Edesse auraient pu revenir ont péri ; tels, par exemple, les hymnes sur les martyrs Charbil, Chamouna, Gourias et Habib. Tels encore les chants sur Edesse et sur la persécution de Valens. Tous ces écrits ont péri ou n'ont pas encore été retrouvés ; nous n'en saurions rien, si les biographes du saint ne nous en avaient pas conservé deux fragments, et ceux-ci justifient pleinement les espérances que nous pouvions concevoir *à priori*.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que saint Ephrem ne parle pas d'Abgare et d'Addaï autant que le fait Jacques de Saroug. Ces deux écrivains représentent deux phases très différentes de la vie littéraire des

Syriens. L'un est surtout exégète et hymnographe; l'autre est avant tout, sinon uniquement, sermonnaire et panégyriste.

Je ne veux pas finir sans signaler une note placée à la fin du commentaire de saint Ephrem sur le Διὰ τεσσάρων de Tatien et relative aux apôtres ou aux disciples du Christ. Après quelques détails sur les Évangélistes, qui semblent bien appartenir à saint Ephrem, on parle, en quelques mots, de plusieurs des disciples du Christ. On y dit d'Addaï : « *Thaddée, un des soixante-douze disciples, prêcha à Édesse au temps d'Abgare qui était chef de cet endroit, et il guérit ce prince de sa maladie* (1). »

Je ne voudrais pas défendre d'une manière absolue l'authenticité de cette note; cependant je ne vois pas de raison sérieuse qui puisse l'infirmer, car les détails historiques sur les Evangiles, quelques disciples et les sectes juives, par lesquels se termine le Διὰ τεσσάρων, s'expliquent assez naturellement à la fin d'un livre qui devait résumer l'enseignement évangélique. Je ne vois pas trop pourquoi on les aurait ajoutés dans l'édition arménienne du Διὰ τεσσάρων, d'autant plus que le commentaire de saint Ephrem se transforme insensiblement en note biographique.

Il est vrai qu'on peut me faire une objection, en apparence très sérieuse, et cette objection, la voici :

Les Syriens, ne manqueront pas de dire certains érudits, parlent toujours d'*Addaï* et jamais de *Thaddée*. Les deux personnages sont parfaitement distingués chez eux : Thaddée est un apôtre, tandis que *Addaï* est

(1) Œuvres de saint Ephrem en Arménien, Venise, 1836, tom. I, p. 259. — G. Mösinger, *Evangelii concordantis expositio*, Venise, 1876, p. 287.

un des soixante-douze disciples. « *Les Syriens ont été*, ajoute-t-on, *particulièrement fidèles à conserver ce caractère* (1) » [à Addaï]. — Or, ici ce n'est pas *Addaï* que nous lisons, c'est *Thaddée*. Par conséquent, la note finale du Διὰ τεσσάρων arménien ne peut pas émaner de saint Ephrem, qui, comme tous les auteurs syriens, nous a parlé d'*Addaï* et non de *Thaddée*, dans l'extrait du poème sur Edesse contenu dans la vie qui est à Rome.

On voit que je n'affaiblis pas l'objection ; mais je dois ajouter que, suivant moi, elle n'a aucune portée.

En effet, nous n'avons pas le Διὰ τεσσάρων dans l'original syriaque : la traduction arménienne nous est seule parvenue, et les Arméniens appellent habituellement *Addaï* du nom de Thaddée. C'est ainsi que l'appelle Moïse de Khorène dans son *Histoire d'Arménie* (2), et cet auteur ne nous parle nulle part d'*Addaï*. C'est ainsi qu'on l'appelle également dans la traduction arménienne de l'*Histoire ecclésiastique d'Eusèbe* (3). Il est vrai que la traduction arméniene de la *Doctrine d'Addaï* porte Addée, mais le nom propre étant répété ici très souvent a dû empêcher le traducteur de confondre le mot *Addaï* avec le mot *Thaddée*, confusion qui, au contraire, a pu se produire facilement dans la note finale du Διὰ τεσσάρων, où le mot ne revient qu'une fois (4). Ici, en effet, le traducteur arménien a vu que

(1) J. Tixeront, *Les origines de l'église d'Édesse*, p. 63. — Je ne connais qu'un seul cas, chez les Syriens, de la leçon *Thaddaï* au lieu de *Addaï*, mais je crois que c'est une simple faute. — Voir plus bas.

(2) Edition de Venise, 1843, en Arménien, p. 106, 107, 154, 155, 178, 294, 299, 309, 317.

(3) Edition de Venise, 1877, p. 65, 66, 77.

(4) De plus, la *Doctrine d'Addaï* a été probablement traduite en

l'Addaï de l'original syriaque était le personnage que les Arméniens appelaient du nom de Thaddée. et il n'a pas dû hésiter à substituer ce nom ci à ce nom-là. Cela s'explique tout naturellemeut : l'histoire des études critiques est pleine de faits de ce genre.

J'ajoute enfin que, dans l'écriture syriaque, la confusion entre les deux mots *Addaï* et *Thaddaï* ou *Thaddée* est on ne peut plus facile (1) : la lettre *a* (*olaf*) et le *th* (*thau*) différent quelque fois très peu l'une de l'autre. Cette circonstance explique peut-être comment les Arméniens ont facilement substitué, d'une manière générale, le mot *Thaddée* au mot *Addaï*. Toutes ces diverses circonstances réunies ensemble me font croire qu'il ne faut attacher aucune importance à la présence du mot *Thaddée* dans la note par laquelle se termine le commentaire sur le Διὰ τεσσάρων de Tatien ; mais je reconnais, en même temps, que la leçon *Thaddée*, si elle était originale, suffirait pour révoquer en doute l'authenticité de ce document.

J'incline donc à penser que le renseignement final du Διὰ τεσσάρων arménien émane de saint Ephrem. S'il en est ainsi, le diacre d'Edesse n'a pas connu seulement Addaï, il a connu aussi Abgare, et il les a connus, tous les deux, tels que nous les présente la tradition syrienne.

arménien vers l'an 420 ou 430, c'est-à dire, durant la première période de la littérature arménienne.

(1) Je ne doute point, par exemple, que la lecture *Thaddaï* au lieu de *Addaï* ne soit due à cette cause, dans le passage d'Ichouhad, de Hadeth, que cite Ebed-Jesu Khayyath, dans son *Syri orientales*, p. 147.

XVIII

Saint Ephrem lisait-il également la clause finale dans la lettre de Jésus à Abgare : « *Et ta ville sera bénie et aucun ennemi ne s'en emparera jamais.* (1) » Je le crois et je fonde mon opinion sur la manière dont le saint Docteur parle d'Edesse. Les grands éloges qu'il fait de cette ville pourraient s'expliquer par la tradition relative à l'apostolat d'Addaï ou à la prétendue correspondance de Jésus et d'Abgare ; mais il y a certaines expressions qui ne s'expliquent que par cette *clause* et par la croyance que les Syriens avaient alors en son authenticité.

Si Edesse a été évangélisée par saint Thomas et par Addaï, si Abgare a cru en Jésus-Christ avant que celui-ci lui fût annoncé officiellement, et si le Christ a envoyé un message quelconque à Abgare, — Edesse et ses rois, les Abgare, n'ont pas été toujours fidèles au Christ. Les Abgare sont retombés dans le paganisme. ce qui n'est pas très étonnant, mais Edesse elle-même est devenue un nid d'hérésies et d'hérétiques : Sabbatiens, Valentiniens, Marcionites, Bardesanites, Manichéens, Quouquoïens, Messaliens, Audïens, etc., etc., que sais-je encore (2) ? — Tous y ont eu des partisans

(1) Dans son *Testament* (Overbeck, *S. Ephræmi,* etc., p. 147), prémunit les Édessiens contre les hérétiques suivants : les *Ouritiens*, les *Pauliniens*, les *Ariens*, les *Eunomiens*, les *Cathares*, les *Ophites*, les *Marcionites*, les *Manichéens*, les *Bardesanites*, les *Quouquoiens* ou *Quouquites*, les *Pataliens* (?), les *Sabbatiens* et les *Borborites*. — La plupart de ces noms reviennent dans les poèmes polémiques contre les hérésies.

(2) Ceci montre le cas qu'il faut faire de ce que dit la célèbre *Passio Thomæ*, dont il a été longuement question plus haut : « *In*

et y ont conservé des lieux de culte jusque vers la fin du moyen âge. Jacques d'Edesse nous parle des Valentiniens, des Marcionites, des Messaliens, des Bardesanites et des Sabbatiens qui avaient eu une femme pour évêque, comme existant de son temps. « J'ai vu, dit-il, moi qui écris ceci, j'ai vu, de mes propres yeux vu, leur temple qui s'appelle *l'Eglise* (ἐκκλήσια) *des Sabbatiens* (1). » Il suffit de lire les discours de saint Ephrem contre les hérétiques, pour voir combien les sectes pullulaient et pour entrevoir combien elles étaient florissantes. Edesse ne se distinguait donc pas, à parler d'une manière générale, par une fermeté particulière dans la foi chrétienne. Et cependant, les écrivains syriens ont parlé d'elle comme de la *cité bénie*, de la *cité fidèle*, de la *cité pacifique*. C'est à tel point que quelquefois on la désigne par ces seuls mots : « *LA BENIE* ! » *b'rikta* ou *m'barakta* (2). Quand on trouve dans un auteur syrien des IVe, V^{e}, VIe siècles, ce mot « LA BENIE, » on sait, tout de suite et sans plus

qua civitate nullus hæreticus potest vivere (!), *nullus Judæus, nullus idolorum cultor* (!) — Voilà un auteur exactement renseigné et cependant c'est là-dessus qu'on admet l'*ambassade d'Alexandre Sévère aux rois de l'Inde* ! — Voir pages 33 42. C'est un document qu'on veut faire voisin de l'an 232 ! — Mystères insondables de la critique !

(1) *Journal of sacred literature*, IVe série, tom. X, p. 435 ou 96 du texte syriaque. Voir Ms additionnel 12172, f° 111, *a*. — Voir encore, dans le *Journal asiatique* de mai-juin-juillet 1888, le travail que j'ai consacré à l'*Héxaméron* de Jacques d'Édesse.

(2) Voir Jacques de Saroug dans sa *Lettre aux Édessiens* et *Homélie sur Habib* (Cureton, 94); saint Ephrem dans ses *hymnes* sur *saint Thomas* et sur *Édesse*, la *Chronique d'Édesse* (*Biblioth. Orient.*, I, 416, A). — Dans son *Homélie sur Abgare et Addaï*, Jacques de Saroug qualifie Édesse de « *ville* (*Karka*) *pleine de bénédictions* (Ms. Vatican, 117, f° 268, *b*, col. 2), » de « *port de la foi* (*Ibid.* f° 269. *a*, col 1), » de « *champ béni* (*Ibid.*), » de « *ville bénie* (*Karka b'rika* (*Ibid.* f° 270, *b*, col. 2), *de Bénie* (*m'barakta, Ibid.*).

ample information, qu'il s'agit d'Edesse. Je vais plus loin. Je vais signaler encore une autre particularité, qui montrera à tous les lecteurs de bonne volonté combien nous touchons à des documents anciens dans cette controverse relative à Edesse, à Addaï et à Abgare, et, par suite, avec quelle prudence, avec quelle réserve, il faut procéder lorsqu'on veut porter un jugement sérieux sur cette matière. Pour faire comprendre ma pensée, j'entre dans quelques détails.

Ceux qui ont quelques notions de langue syriaque savent que le terme employé pour désigner une ville est celui de *m'ditta* (*l'endroit où s'exerce la juridiction d'un juge*). Au contraire, quand on veut parler d'une *forteresse* ou d'une petite ville, on se sert du mot *karka* ; mais il est à observer que ce dernier terme revient rarement dans les écrivains syriaques, même quand ils parlent de forteresses. Le terme usuel est celui de *m'ditta*, *ville*.

Il y a cependant une exception à cette règle : et cette exception, je l'ai remarquée depuis longtemps, sans pouvoir m'en donner la raison ; mais je crois qu'à cette heure je puis résoudre le problème qui se posait depuis longtemps devant mon esprit.

En lisant les auteurs syriens, saint Ephrem, Jacques de Saroug et les autres, j'ai observé qu'en parlant d'Édesse ils se servent presque toujours, du mot *karka* et non pas du mot *m'ditta*. Je pourrais citer des textes en grand nombre. C'est ainsi qu'Édesse est appelée, par exemple, dans la *Doctrine d'Addaï* (1) et dans les *Actes de Charbil* (2), dans les *Actes d'Habib* (3), dans les deux

(1) W. Cureton, *Ancient syriac documents*, pages 10, 12, 14 *deux fois*.

(2) *Ibid.*, p. 41, 42.

(3) *Ibid.*. p. 73.

hymnes de saint Éphrem sur saint Thomas (1), dans l'*homélie de Jacques de Saroug sur Addaï et Abgare* (2). Dans les fragments de cette dernière homélie que je viens de recevoir à l'instant (28 octobre 1888), je relève, une *douzaine de fois*, le mot *karka* appliqué à Édesse, tandis que j'y lis, trois fois seulement, le mot *m'ditta*. On voit donc que l'usage linguistique, dont je parle en ce moment, est aussi caractérisé qu'il est singulier. D'où vient cet usage si particulier, je dirais presque si extraordinaire, quand il s'agit d'Édesse? — J'ai réfléchi longtemps là-dessus, je l'avoue, sans pouvoir en trouver la raison ; mais, à cette heure, je ne crois plus devoir hésiter et je pense que l'usage d'appeler Édesse du nom de *karka*, par antonomase, a été introduit par la célèbre promesse que le Christ est censé avoir faite à Abgare. On lit là, en effet, le terme *karka* et non pas le mot *m'ditta*.

On pourrait donc soutenir que l'appellation « *karka* » « *la forteresse* », comme l'appellation « *brikta* » ou « *m'barakta* » « *la bénie* », est, à elle seule, un indice qui révèle l'existence de la clause par laquelle se termine la lettre de Jésus à Abgare.

Saint Éphem se sert des deux termes *karka et brikta* « *forteresse et bénie* » Il appelle aussi Édesse « *la cité paisible* », « la *cité pleine de bénédictions* » et c'est pourquoi, en tenant compte de l'usage, je pense, quoique R. A. Lipsius (3) soit d'un avis contraire, qu'à l'époque de saint Éphrem, vers l'an 360-370, le public connaissait déjà la clause : « *Et ta cité* (*karka*) *sera bénie, et aucun ennemi ne s'en emparera.* » — On

(1) Voir plus haut, p. 45; G. Bickell, *Carmina Nisibena*, p. 79 du texte,

(2) J. S. Assémani, *Bibliotheca Orient.*, I, p. 318.

(3) R. A. Lipsius, *Die Edenische Abgarsage*, p. 118,

pouvait déjà conclure la même chose du récit que fait la pélerine d'Aquitaine, vers l'an 380.

Je doute donc que la clause finale ait été ajoutée à la lettre de Jésus à Abgare, vers l'an 337-363, comme le prétend l'auteur de l'ouvrage intitulé « *Les origines de l'Église d'Edesse* (1). » Il ne me paraît pas qu'en si peu de temps, le fait eût pu devenir aussi public et je ne pense pas que des choses de ce genre « *naissent aussi facilement de l'état des esprits* » qu'on a l'air de le croire quelquefois. Vers 380, à l'époque où Sylvie fit son voyage à Edesse la correspondance de Jésus et d'Abgare était conservée avec soin, et il y avait évidemment du temps qu'il en était ainsi (2). Or, je ne crois pas que,

(1) L. J. Tixeront, *Les origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 124-125. « Le moment le plus convenable (pour l'addition de la clause) est la période de vingt-six ans, de 337 à 363, que dura la guerre des Romains et des Perses, en Mésopotamie. Les magnifiques résistances de Nisibe aux attaques de Sapor, surtout celle de 350, et l'honneur qu'on en faisait aux prières de saint Jacques, son évêque, durent électriser les courages et *faire penser* (?!) *que de même Edesse, déjà si particulièrement favorisée de Jésus-Christ, était l'objet d'une protection toute spéciale. On se rappela que cent ans auparavant, en* 259, *elle aussi avait résisté à un autre Sapor. La promesse du Sauveur naquit naturellement de cet état des esprits* (?!) »

(2) Il me faudrait transcrire ici les deux pages 66-68 de sainte Sylvie, tout entières. L'évêque d'Edesse raconte à cette pèlerine, *vers l'an* 380, qu'un jour les Perses étant venus assiéger la ville: « *statim Aggarus epistolam Domini ferens ad portam, cum omni exercitu suo publice oravit. Et post dixit* : *Domine Jesu, promiseras nobis, ne aliquis hostium ingrederetur civitatem istam. Et ecce nunc Persæ impugnant nos*, etc. » *Ibid., p.* 66. — « Ac sic jubente Deo, qui hoc promiserat futurum necesse fuit eos statim reverti ad sua, id est in Perside. Nam et post modum quotienscumque voluerunt venire et expugnare hanc civitatem hostes, hæc epistola prolata est, et lecta est in porta, *et statim nutu Dei expulsi sunt omnes hostes.* » — Ces pages sont à lire et à méditer. Je ne crois pas, pour ma part, que, de l'an 340 à l'an 380, on ait pu ajouter à la lettre de Jésus la clause finale. — C'est impossible; et cela d'autant plus, qu'à cette époque il n'y avait presque pas un pèlerin

dans de pareilles conditions les documents s'altèrent très rapidement, sans quoi il faudrait admettre, dans l'humanité chrétienne, une dose de fraude et de supercherie qui, grâce à Dieu, est très rare.

Saint Ephrem et Sylvie ou la Pèlerine d'Aquitaine nous aident à reconstituer l'histoire littéraire de cette clause, jusques aux premières années du IVe siècle; mais nous ne pouvons pas remonter plus haut, sans faire intervenir Eusèbe et la *Doctrine d'Addaï*; mais Eusèbe ne renferme pas la clause: *Et ta ville sera bénie*, etc. et c'est précisément sur son silence que s'appuient les auteurs qui, comme Procope et Socrate, la rejettent ou élèvent des doutes sur son authenticité.

Il semble donc que cette interpolatiou a été opérée après Eusèbe et je ne le conteste pas d'une manière absolue; car Eusèbe a pu avoir un exemplaire remontant à l'an 250, sinon plus haut. Or, entre l'an 250 et l'an 360, il y a plus de temps qu'il n'en faut pour expliquer un pareil changement. Dans l'intervalle il s'est accompli une révolution qui a transformé la société tout entière: obligé de se cacher hier, le christianisme est devenu dominateur aujourd'hui; tout a pris et dû prendre un aspect nouveau; ce qui était hier tenu dans l'ombre est devenu public. Or, c'est dans de pareilles circonstances que des altérations sont possibles, sinon faciles. Par conséquent, on peut s'expliquer, à la ri-

allant à Jérusalem, qui n'allât aussi à Edesse. « *Nullus christianorum est, qui non se tendat illuc gratia orationis : quicumque tamen usque ad loca sancta, id est in Jerusolimis accesserit.* » — *Ibid.*, p. 62. — L'auteur ajoute : « Servatur quoque epistola *cum grandi reverentia* apud Edissam civitatem, ubi et ipsud martyrium custoditur.» — *Ibid.*, p. 62. — Ce n'est pas dans de pareilles circonstances que les documents se transforment et s'altèrent. Les falsificateurs n'aiment pas la publicité : on fuit le grand jour, quand on veut faire de malhonnêtes besognes.

gueur, qu'on ait modifié la lettre de Jésus à Abgare, au moment où on l'a tirée de son écrin pour la placer sous la garde de la communauté chrétienne tout entière. Une altération de ce genre n'est sans doute pas facile, mais elle est dans l'ordre des choses concevables et, par suite, dans l'ordre des choses possibles.

J'incline cependant à croire qu'Eusèbe n'a pas donné intégralement les documents qu'il a vus et que, pour une raison ou pour une autre, il a supprimé la clause : « *Et ta ville sera bénie, et aucun ennemi ne s'en emparera* « ou » *ne dominera sur elle* (1). »

Vers l'an 380 la correspondance d'Abgare est un fait colossal, autant que nous pouvons en juger par le récit de sainte Sylvie; les lettres sont vénérées et elles ont une histoire, et quelle histoire ou quelle légende! Non seulement elles ont repoussé plusieurs fois les Perses, mais elles ont détourné, au profit de la ville et au détriment des ennemis, des eaux abondantes qui sortent du palais royal et suffisent à tous les habitants (2)! C'est au moins ce que l'évêque raconte, et il ajoute qu'à la place de ces sources abondantes il y avait autrefois un champ (3). On montre encore la porte par où est rentré

(1) Si la *Passio Thomæ* avait, à mes yeux, la moindre valeur, et *si elle était du* IIIe *siècle*, comme on l'insinue quelquefois, je ferais remarquer, qu'elle connaît cette clause. Voir plus haut, p. 37, note 2. — Les raisonnements de R. A. Lipsius (*Die Edenische Abgarsage*, p. 17-18) ne me convainquent pas du contraire..

(2) Joh. Fr. Gamurrini, *S. Silviæ peregrinatio ad loca sancta*, p. 66. — « *Nam monticulum istum, quem vides, filia, super civitate hac, in illo tempore, ipse huic civitati aquam ministrabat. Tunc videntes Persæ averterunt ipsam aquam a civitate, et fecerunt ei decursum contra ipso loco, ubi ipsi castra posita habebant. In ea ergo die, et in ea hora, qua averterant Persæ aquam, statim hii fontes, quos vides in eo loco, jussu Dei, a semet eruperunt : et ex ea die hi fontes usque in hodie permanent hic gratia Dei*, etc., etc. »

(3) *Ibid.*, p. 67. — « Illud etiam retulit sanctus episcopus, eo

le courrier envoyé au Christ; et, depuis lors, il est d'usage de ne jamais faire sortir un convoi par cette issue (1). Le mausolée du roi Abgare est connu et visité par tout le monde. Or, il me semble qu'il y a une série de faits, se rattachant à la clause finale de la lettre de Jésus à Abgare, telle que soixante ans ne suffisent pas à expliquer leur formation, au cas où ils seraient purement légendaires. J'incline donc à croire que la clause finale dont je parle est antérieure à Eusèbe, et qu'Eusèbe ne l'a pas connue ou qu'il l'a omise. Telle est mon opinion.

Je remarque, en finissant, que le texte syriaque, qui est l'original, quoique pouvant s'entendre d'un *acte passager*, de la *prise de la ville*, s'entend mieux cependant d'un acte permanent : « *Lo nechtalat boh* : » *aucun ennemi ne la possèdera* à jamais, d'une manière durable. Cette expression est un peu moins forte que cette autre : « *Aucun ennemi ne s'en emparera !* »

XIX

Je m'arrête, non pas que j'aie épuisé la matière, tant s'en faut : j'aurais encore beaucoup de choses à dire et je pourrais aisément écrire, sur les documents relatifs à l'évangélisation d'Edesse publiés par W. Cureton et G. Phillips, un travail aussi long que celui qu'on vient

quod hii fontes ubi a rupe ierunt, *ante sic fuerit campus intra civitatem, subjacens palatio Aggari.* »

(1) *Ibid.* « Eamus nunc ad portam, per quam ingressus est Ananias cursor, cum illa epistola, quam dixeram. » — C'est là que l'évêque lit les lettres à Sylvie, puis celle-ci ajoute : « Illud etiam retulit nobis sanctus ipse dicens : *Eo quod ex ea die, qua Ananias cursor per ipsam portam ingressus est cum epistola Domini, usque in præsentem diem, custodiatur, ne quis immundus, ne quis lugubris, per ipsam portam transeat ; sed nec corpus alicujus mortui ejiciatur per ipsam portam.* »

de lire. Le sujet me tenterait beaucoup, et je le traiterais volontiers, si je trouvais le temps de mettre par écrit les pensées que ces documents font naître dans mon esprit.

Je ne veux pas non plus m'arrêter à relever une à une les erreurs plus ou moins graves qui abondent dans un des livres que j'ai souvent cités, dans *Les origines de l'Eglise d'Edesse* par M. L.-J. Tixeront. Si j'essayais d'en dresser la liste et d'en faire la réfutation, cela me prendrait bien des pages. Tout ce que cet auteur dit de Tatien (1) n'est qu'un amas d'hypothèses, ou un tissu de conjectures peu digne de figurer dans un chapitre qu'on prétend réserver à ce qu'on appelle l'histoire ; et je me demande comment on peut qualifier de « *faits précis* » des calculs qu'on déclare soi-même, à quelques lignes de distance, « *peu satisfaisants*, » Il y aurait beaucoup à observer aussi sur ce qu'on rapporte du livre de Tatien (2); mais, en tout cas, s'il y a des points très controversables dans ce sujet, il y en a d'autres qui ne le sont pas. Il n'est point permis, par exemple, dans un livre qui a des prétentions à la critique, de qualifier, purement et simplement, du nom suivant : « *LE Diatessaron*, » la restitution de cet ouvrage qu'a tentée M. le docteur Zahn. C'est « *Un diatessaron*, » ce n'est pas « *LE Diatessaron.* » On discute encore et on discutera probablement longtemps sur le vrai type du Διὰ τεσσάρων de Tatien; et, sans sortir des leçons que cite M. Tixeront, il serait facile de lui montrer, à lui et à tout le monde, que la reconstruction de l'ouvrage opérée par Zahn est sujette à caution, qu'elle n'a, par suite, aucun droit à passer, dans le public savant, pour « *LE Diatessaron.* »

Il ne faudrait pas non plus se hâter d'affirmer légè-

(1) L. J. Tixeront, *Les origines de l'Eglise d'Édesse*, p. 18-19.
(2) *Ibid*,, p. 130-133.

rement que la *Péchitto* syrienne « *n'a été reçue à Edesse qu'au milieu du quatrième siècle* (1). » Quand on est encore jeune, on ne prend pas si vite parti pour une opinion qui n'a, pour elle, en fait de défenseurs, ni le *nombre*, ni le *poids*, ni la *qualité*. Il faudrait autre chose que les affirmations de M. L.-J. Tixeront, doublées de celles de quelques savants de son âge et de son expérience, pour trancher un problème qui est difficile et qui, de plus, n'est pas sans gravité (2).

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

XX

Je conclus.

Je me suis proposé de montrer qu'il n'y avait, dans la *Doctrine d'Addaï*, dans les *Actes de Charbil* et dans les *Actes de Barsamyas*, rien qui allât clairement contre la tradition générale des Églises Syriennes, au contraire. Tous ces documents, pris dans leur ensemble, confirment cette tradition : c'est tout au plus si on peut admettre qu'ils l'exposent mal, dans des points secon-

(1) *Ibid.*, p. 118, note 3.

(2) Je m'abstiens de faire aucune observation sur ce que M. Tixeront appelle *la tessère Nicéenne*.. Avec des correctifs et des explications claires, nettes, précises, on peut admettre ce dont il est question aux pages 103-111 des *Origines de l'Église d'Édesse;* mais il faut beaucoup de bonne volonté et d'attention, soit pour découvrir ces correctifs (p. 103, lignes 9-10), soit pour admettre qu'ils sont suffisants. Je doute, pour ma part, que beaucoup de lecteurs laissent passer ce qui est dit dans ces pages, sans protestation, et je crois qu'ils auront raison. — Dans une thèse de doctorat en théologie, comme l'est l'ouvrage de M. Tixeront, il est grandement à désirer qu'il n'y ait rien qui prête à l'ambiguité.

daires et dans quelques unes de ses parties ; mais les variations, les divergences, même les contradictions dans les détails, se comprennent à merveille. Ce qu'on ne comprend pas, au contraire, c'est que le fond, l'idée générale résultant de tout ces documents, soit fausse, alors qu'elle porte sur un fait très facile à constater, plus facile à retenir, et que ce fait est affirmé par un groupe considérable d'Églises comme les Églises Syriennes. Quand des Églises affirment, dans leurs historiens, dans leurs commentateurs, dans leurs homélistes, dans leurs liturgistes, dans leurs documents privés et publics, qu'elles remontent à tel homme et à telle époque; quand, de plus, cette affirmation est conforme à toutes les vraisemblances historiques et géographiques (1), il faudrait apporter des preuves bien claires et bien formelles pour révoquer leur témoignage en doute, à plus forte raison pour le rejeter sans même le discuter (2).

(1) Voici ce que dit M. Tixeront lui-même (p. 143-144). « Edesse était un point avantageux, qui devait naturellement attirer l'attention des missionnaires chrétiens. Elle ouvrait à leur prédication la haute Mésopotamie, comme Alexandrie ouvrait l'Egypte. On y rencontrait à la fois l'élément grec et l'élément barbare ; sa langue était à peu près celle des Apôtres; et enfin la présence, dans cette ville, de Juifs nombreux (?), si elle pouvait apporter de sérieux obstacles aux progrès de l'Evangile, pouvait aussi les favoriser, en permettant aux nouveaux chrétiens de se dissimuler quelque temps dans leurs rangs. — Ces considérations et d'autres encore étaient de nature, je le répète, a nous faire admettre l'existence probable d'une Eglise organisée à Edesse bien avant le milieu du second siècle. *L'étude de la légende vient renverser cette induction* (!) »

Le dernier trait est un coup de maître. — Toutes ces raisons, tirées de l'histoire et de la géographie, même quand elles sont appuyées par l'affirmation séculaire d'un groupe d'Églises, ne prouvent rien quand elles vont contre une légende, de laquelle *on déduit* que « *peut-être, Palout, évêque d'Edesse, a été ordonné par Sérapion, vers l'an* 200 ! » — Et puis que les rationalistes d'Allemagne nous accusent d'être en retard sur le siècle !

(2) C'est ce que fait M. Tixeront et c'est là ce qui constitue la gra-

Agir autrement, ce n'est pas faire œuvre de science et de critique : c'est faire œuvre de scepticisme.

Or, dans le cas actuel, a-t-on rien de semblable ? A-t-on quelques documents clairs et formels à opposer à la tradition *ancienne*, *constante*, *explicite* et *unanime* des Églises Syriennes, relative à leur origine apostolique et à leur fondation par un apôtre ? Non. — A-t on même des documents respectables et méritant qu'on en tienne grand compte ? Pas davantage.

On n'a que trois interpolations, qui se réduisent vraisemblablement à une *œuvre unique* ; que trois interpolations *certaines*, que trois interpolations *criblées de fautes* ; que trois interpolations *allant ouvertement contre le sens général du document où elles figurent* ; que trois interpolations *datant de la fin du quatrième siècle* ; et ce n'est même pas tout ce qu'il y a à remarquer !

En effet, que disent ces trois interpolations ? — Disent-elles que les Églises Syriennes ont été *fondées vers l'an cent cinquante* et qu'elles ne remontent pas au delà ? — Pas le moins du monde ?

Disent-elles qu'Addaï *n'a pas vécu au siècle apostolique* ? — Encore moins.

Et que disent-elles donc ces fameuses interpolations, à l'aide desquelles on tient ainsi en échec toute la tradition des Églises Syriennes et des Églises du monde ?

vité de son argumentation. Il semble ignorer complètement qu'il y a, chez les Syriens, une tradition *unanime*, *ancienne* et *explicite*, dans un sens tout à fait contraire à sa thèse. — Il lui aurait suffi cependant : 1° de rencontrer sur son chemin un écrivain comme Jacques de Saroug, 2° de savoir la place que cet écrivain occupe dans les Eglises Syriennes, pour se tenir en garde contre des assertions dénuées de tout fondement raisonnable. — M. Tixeront peut-il prétexter ignorance ? — Difficilement, car il a lu quelques pages d'Assémani qui devaient le rendre plus prudent.

— Elles disent que *Palout quadmaïa*, que Palout premier ou l'ancien, *a été ordonné par Sérapion d'Antioche* ! — Et de cette affirmation l'on déduit, par voie de conséquence, que Addaï n'a pas vécu avant l'année cent cinquante !

Est-ce assez hasardé? — Non, car on va plus loin encore.

On reconnaît 1° que « le *premier détail* » (l'ordination de Palout par Sérapion) PEUT ÊTRE *vrai* (1). — On reconnaît 2° que celui qui a affirmé que Palout a été ordonné par Sérapion d'Antioche avait « *la préoccupation de rattacher à Rome l'Eglise d'Edesse* (2) ! »

Il va sans dire que, dans d'autres passages, l'auteur des *Origines de l'Eglise d'Edesse* soutient énergiquement que Palout est bien un contemporain de Sérapion, par exemple, pages 140-142. Toujours est-il cependant que sa principale autorité, la triple interpolation, lui fait dire une premièrè fois : « Le *premier détail* (l'ordination de Palout par Sérapion) PEUT ÊTRE *vrai*. »

Et c'est sur ce PEUT ÊTRE inspiré par « *la préoccupation de rattacher à Rome l'Eglise d'Edesse* » qu'on établit la « *Position* » suivante :

« L'histoire et la légende nous apprennent que l'Eglise d'Edesse a été fondée *vers le milieu du second siècle, mais ne remonte pas au-delà* (3). »

Est-ce sage ? est-ce sensé ? est-ce raisonnable? — Une telle manière d'étudier et d'écrire l'histoire n'est-elle pas, au contraire, téméraire et pleine de dangers (4)?

(1) L. J. Tixeront, *Les origines de l'Eglise d'Edesse*, p. 114, note 3.

(2) *Ibid.*, p. 114.

(3) *Position III*e de M. Tixeront.

(4) Dans la soutenance de la thèse, j'ai dit à M. Tixeront qu'il plaçait « *une paille dans le plateau de la balance pour faire contre-poids*

Tout cela serait assez grave, alors même qu'on pourrait considérer cette argumentation comme une simple *erreur*, mais cela paraît beaucoup plus grave quand on fait attention qu'il n'y a pas *erreur*. Nous sommes, en effet, en présence d'une méthode arrêtée sciemment et suivie de propos délibéré. Ce n'est point par *erreur* qu'on prend un texte *apocryphe* pour un texte *authentique*, l'*interpolation* pour l'œuvre *originale*, ou la *partie* pour le *tout*. Non, on ne *se trompe pas* en agissant de la sorte, car on reconnaît la plupart des faits que nous venons de rappeler : ainsi, on avoue 1° que le texte sur lequel on s'appuie principalement n'est qu'une *interpolation* (1) ; on avoue 2° que cette interpolation est *pleine de fautes* (2) ; on avoue 3° que, en dépit de ses trois formes, cette interpolation dérive probablement d'un *seul auteur* (3) ; on avoue 4° que cet auteur est *anonyme* et qu'il a vécu à une époque aussi tardive que *l'an* 370 (4) ; on avoue 5° que les trois formes de l'interpolation *contredisent* les trois ouvrages où elles ont été insérées respectivement (5) ; on avoue 6° qu'on déduit ce qu'on affirme, de ces interpolations, uniquement par voie de *raisonnement* et de *déduction*, car leur auteur ne dit pas *expressément*, en termes *clairs*, *précis*, *formels*, que les Eglises Syriennes sont postérieures de cent ou cent vingt ans à l'ascension du Christ (6) ; et néanmoins, on soutient énergiquement,

à une poutre. » — Je crois que je suis resté au-dessous de la vérité; car, s'il y a une poutre d'un côté, de l'autre il n'y a rien pour un esprit sérieux.

(1) Voir page 52, texte et note.

(2) Voir p. 52, note 2, et p. 79.

(3) Voir p. 80, texte et note, p. 100.

(4) P. 53, 75, note 1.

(5) V. p. 80 et 52.

(6) V. p. 53-55.

en dépit de ces *six aveux*, que « l'*Eglise d'Edesse* (*et les Eglises Syriennes*) *ont été fondées vers le milieu du second siècle et ne remontent pas au-delà.* »

Nous n'avons donc pas à faire, je le répète, à quelqu'un qui se trompe par *mégarde* ou par *ignorance*; nous avons à faire à quelqu'un qui enseigne, *de propos délibéré*, *qu'un* SEUL *témoignage*, *qu'un témoignage même anonyme*, *apocryphe*, *relativement moderne et tout à fait indirect*, peut, à lui seul, faire contrepoids aux témoignages *nombreux et anciens*, *clairs et explicites*, d'auteurs différents de langue, de race et d'origine, même aux témoignages de *chrétientés entières qui affirment le contraire* !

Cela ne semble-t-il pas être une *méthode historique* ? Si c'en est une, ce ne sera jamais la nôtre.

